

Nouvelle série - N° 157

ISSN 0755-8805

BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
L'ACADÉMIE DE NÎMES

*Année 2016*

ACADÉMIE DE NÎMES  
16 rue Dorée  
Nîmes  
2017

# COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

*pour l'année 2016*

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

**Président d'honneur :** Didier LAUGA, Préfet du Gard

**Président :** Bernard FOUGÈRES

**Vice-président :** Gabriel AUDISIO

**Secrétaire perpétuel :** Alain AVENTURIER

**Secrétaire adjoint :** Bernard SIMON

**Trésorier :** Charles PUECH

**Trésorier adjoint :** Alain PENCHINAT

**Bibliothécaire :** Jean-Louis MEUNIER

**Archiviste :** Gabriel AUDISIO

## **Adresses utiles :**

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : [academiedenimes@wanadoo.fr](mailto:academiedenimes@wanadoo.fr)

---

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes. Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes – 2017

ISSN 0755-8805

**TABLE DES MATIERES**

|  |    |
|--|----|
| 8 janvier. <i>Séance dédiée à une réflexion commune sur notre réaction face aux attentats</i> .....  | 11 |
| 22 janvier. <i>Le jeu de mail</i> . Robert CHALAVET, membre non résidant.....  | 15 |
| 5 février : <i>Variations sur le thème de la peau : du microscope aux aiguilles et au pinceau</i> . Pascal GOUGET, membre honoraire et Dominique PRAT, membre résidant ..... | 21 |
| 19 février. Réception de Michel BELIN, membre résidant au fauteuil de M. Robert DEBANT, décédé. ....   | 31 |
| 15 mars. <b>Séance administrative</b> .....  | 53 |
| 18 mars : <i>Les cordonniers et leurs saints patrons, Crépin et Crespinien</i> . Gabriel AUDISIO, membre résidant : .....  | 79 |
| 1 <sup>er</sup> avril. Réception de Pierre MUTIN, membre résidant au fauteuil de Robert CHAMBOREDON, démissionnaire. ....  | 83 |
| 15 avril. <i>Un peintre reconnu, un poète méconnu : Auguste Chabaud et ses Sonnets de dignité nîmoise</i> . Jean-Marie MERCIER, correspondant.....                           | 97 |

29 avril. *Le ballon à vapeur de Monsieur Giffard, clou de l'exposition universelle de 1878 à Paris.* Jean-Luc PONTVIEUX, correspondant.....103

20 mai. *Le général Juge, de la guerre de Sécession à la colonisation en Algérie.1812-1875.* Catherine MARÈS, membre résidant .....109

3 juin. **Réception de la promotion 2016 des Correspondants. ....115**

17 juin. *Henri-François de Balzac, frère cadet de l'écrivain.* Hugues BOUSIGES, membre honoraire .....131

1<sup>er</sup> juillet. *Cinquante ans de défense nationale et de politique de sécurité.* Marie-Lucy DUMAS, correspondant. ....145

30 septembre. *Le Pont du Gard, Saint Gilles et la cathédrale de Tournai.* Victor LASSALLE, membre honoraire.....151

5, 6, 7 et 8 octobre. **Colloque CNA à Toulon.**

14 octobre. *L'étrange M. CARDAN (1501-1576).* Jean-Michel OTT, correspondant. ....161

19 octobre. **Journée commune aux académies de Nîmes et Montpellier.**

4 novembre. *À l'orient du Vigan : la Parfaite Union. Éléments pour servir à l'histoire d'une loge maçonnique en Cévennes au siècle des Lumières.* Romain DAUDÉ, correspondant. .... 165

18 novembre. *Du commandant Espérandieu au « nouvel Espérandieu ».* Michèle PALLIER, membre résidant..... 171

2 décembre. Gabriel AUDISIO, Alain AVENTURIER, membres résidants, Bernard FEVRIER et Michel FOURNIER, correspondants, présenteront les travaux sur les aspects de la numérisation des mémoires et des archives. .... 177

6 décembre. **Séance administrative** ..... 189

16 décembre. *Les stéréotypes antijudaïques de Judas l'Isariote : l'exemple de la Roumanie.* Carol IANCU, membre non résidant. .... 209



## FAITS ACADÉMIQUES

Message de Madame Françoise L'Homer-Lebleu, Président de la  
Conférence Nationale des Académies..... 11

Notre confrère Daniel J. Valade nous convie à l'inauguration du  
festival de la Biographie ..... 15

Passation de pouvoirs entre le président sortant Jean-Louis Menier  
et le nouveau président Mgr Bernard Fougères .....21

Réception de Michel Belin en qualité de membre résidant, en  
présence de M. le Premier Président de la Cour d'Appel, de Mme le  
Président et de Mme le Procureur du tribunal de Grande Instance.....31

Réception de Pierre Mutin en qualité de membre résidant, en  
présence de Mgr Robert Wattebled, évêque de Nîmes .....83

Bernard Cavalier, membre résidant, vient d'être réélu président  
de l'Église Protestante Unie de Nîmes pour un nouveau mandat de  
quatre ans .....83

À l'initiative de Michel Belin, membre résidant et magistrat  
honoraire, M. le Premier président de la Cour d'Appel, M. le Procureur  
général près ladite Cour, Madame le Président du Tribunal de Grande  
Instance, Madame le Procureur de la République près le Tribunal de  
Grande Instance ont visité l'Hôtel de l'Académie.....98

Élections en qualité de correspondants de Martine Reboul et Claire Torreilles.....97

Jean-François Delmas, membre non résidant, conservateur général, directeur de la Bibliothèque-Musée Inguimbertaine a reçu l'insigne de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur ..... 103

Le secrétaire perpétuel est associé à l'Institut de France à la présentation de la conférence du Professeur François-Bernard Michel, président honoraire de l'Académie des Beaux-Arts et membre de l'Institut, intitulée : « *La mélancolie suicidaire de Vincent Van Gogh. Contribution de la neurophysiologie* » ..... 104

Remise des insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite par le Préfet didier Lauga à notre confrère correspondant Gilbert Bec, membre du directoire de la société Haribo Ricqlès Zan ..... 115

Vendredi 3 juin. Réception des correspondants..... 115

Départ à la retraite de Jacqueline Chauvet ..... 137

Disparition de Monique Kuntz, membre résidant ..... 151

Démissions de Georges Sapède et de Jacques Galtier, membres résidants ..... 152

Alain Duhamel, membre non résidant, membre de l'Institut, a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur ..... 152



À l'occasion du 50e anniversaire de son ordination sacerdotale, notre confrère Mgr Bernard Fougères a concélébré une messe d'action de grâce en la cathédrale ..... 161

Vendredi 4 novembre, Georges Sapède et Jacques Galtier sont élus membres honoraires..... 165

Samedi 15 octobre, Michèle Pallier et Catherine Marès, membres résidents ainsi que Madeleine Giacomoni, correspondant, ont représenté notre compagnie au colloque commémorant les 350 ans de l'Académie d'Arles..... 166

Carol Iancu, professeur émérite à l'Université Paul Valéry de Montpellier et membre non résidant a été élu *Membre d'honneur à l'étranger de l'Académie Roumaine* ..... 172

Dimanche 27 novembre, à 10 h 30, au temple de l'Oratoire, notre confrère Bernard Cavalier, président du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante unie de Nîmes, nous invite au Culte de la Cité ..... 173

Elections de Anne Hénault, membre non résidant et Didier Travier membre résidant..... 177

Disparition de Pierre Mazier à l'âge de 96 ans, élu correspondant en 1997..... 178

Disparition à l'âge de 93 ans d'André Costabel, membre honoraire ..... 209

Élections de Gabriel Audisio, Président et Bernard Simon vice-président pour l'année 2017.....210

## Séance du 8 janvier 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents** : Mmes Deronne, Mares, Maurin-Farelle, Pallier, Poujoulat, Prat, Teulon-Lardic.

MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chalavet, Fougères, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Meine, Penchinat, Puech, Stephan, Valade.

**Excusés** : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Leroy, Mazauric, Plouvier, Ritter. MM. Bruguierolle, Chabert, Fabre, Fontaine, Iancu, Pierre Marès, Matouk, Meunier, Simon, Trarieux, Travier.

**Correspondants présents** : Mmes Bénéel, Brandts. MM. Auriol, Belin, Chalvidan, Chillet-Pijac, Dugas, Faidit, Galligani, Krebs, Launay, Maréchal, Mercier, Ott, Riemenschneider, Rigoulot, Ventura.

**Correspondants excusés** : Mmes Agussol, Giacomoni. MM. Fournier, Gaudemer, Godlewski, Frère Jean, Larnac, Mutin, Pey, Pontvieux.

Du fait de l'absence du président Jean-Louis Meunier, c'est Mgr Bernard Fougères qui préside cette séance. Il demande au secrétaire perpétuel de lire le compte rendu de la séance du vendredi 20 décembre 2015 qui est ensuite adopté.

Nous avons reçu les vœux de Monseigneur Wattebled, évêque de Nîmes, de M. le Sénateur maire Jean-Paul Fournier, de M. Paul Benguigui, président de l'Association Culturelle Israélite de Nîmes, de notre confrère M. Bernard Cavalier, président de l'Église protestante

Unie de Nîmes, du président de l'Académie des Hauts-Cantons, de M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes, de M. le Procureur Général près la Cour d'appel de Nîmes, du président du Tribunal de Commerce.

De nombreux confrères ne pouvant pas venir rue Dorée ont adressé à notre compagnie leurs meilleurs vœux. Nous avons reçu une très belle carte de vœux de la Fondation Louis Jou, présidée par notre consœur Jacqueline Leroy.

Le secrétaire perpétuel annonce le message de Madame Françoise L'Homer-Lebleu, Président de la Conférence Nationale des Académies retranscrit à la fin de ce compte rendu.

Ce vendredi 8 janvier, l'Académie a été invitée à l'Audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes. Nos confrères M. Charles Puech, président de chambre honoraire de la Cour d'Appel de Nîmes, M. Michel Belin, procureur honoraire, M. Jean-Yves Launay, avocat général honoraire près la Cour de Cassation et le secrétaire perpétuel ont représenté notre compagnie.

Cette séance est dédiée à une réflexion commune sur notre réaction face aux attentats.

Toutes les consœurs et tous les confrères présents ont pu s'exprimer à tour de rôle.

Le président Bernard Fougères invite l'assemblée à rejoindre le salon du premier étage pour partager la galette des rois et boire le verre de l'amitié. La séance est levée à 18 h 15.

\* \*  
\*

**Orléans le 31 décembre 2015.**

**Message de Madame Françoise L'Homer-Lebleu, Président de la  
Conférence Nationale des Académies.**

*En ce jour où s'achève l'année 2015, je viens, au nom des membres du bureau de notre CNA, vous présenter à tous et toutes mes vœux les meilleurs pour l'année nouvelle.*

*Pour notre Conférence Nationale, cette année 2015 aura été une année riche : un colloque parisien sur le Corps de l'Homme qui nous a valu des communications de grande qualité et a attiré un public nombreux, un Annuaire mis à jour et désormais disponible en ligne pour les académies qui en font la demande, un nouveau numéro intermédiaire d'Akados, et enfin notre site Internet rénové grâce au savoir-faire de notre vice-président le professeur Jean-Paul Meyrueis, et maintenant prêt à accueillir les contributions de nos différentes académies. Nous n'oublions pas les différentes rencontres inter-académiques dont nous avons eu écho ou auxquelles nous avons pu participer, et qui donnent raison aux concepteurs de notre compagnie soucieux de voir se développer les liens entre les académies de province.*

*Pour la seconde année de notre mandat orléanais à la tête de la Conférence, notre grande entreprise, avant que nous ne passions le flambeau à l'académie du Var, sera de tenter de retrouver et de rassembler nos archives pour l'instant dispersées au siège des académies qui, depuis la fondation de la CNA en 1994, en ont assuré la présidence. Les premières démarches ont été entreprises. Elles seront poursuivies dès le début de janvier; et nous espérons que les académies que nous solliciterons répondront favorablement à nos demandes.*

*L'année 2015, nous le savons, fut aussi une année terrible, marquée par les attentats qui ont endeuillé notre pays devenu la cible d'une barbarie sans nom et dont nous n'imaginions pas qu'elle fût possible. Que s'est-il passé pour qu'une jeunesse, pourtant élevée au*

*pays des Lumières, commette ainsi l'innommable ? Nous avons été sensibles aux messages qui nous ont été envoyés pour nous demander ce que nous pouvions faire en tant que CNA. À titre personnel, nous tenons à dire notre compassion envers les victimes, notre respect envers ceux qui, au péril de leur vie, leur ont porté secours, et notre volonté de ne pas céder à la peur qu'on voudrait nous imposer. En tant que membre de la grande famille académique, je reprendrai, afin de les faire connaître à tous, les quelques mots par lesquels Monsieur le Chancelier, notre protecteur, terminait la courte allocution qu'il a prononcée le 17 novembre dernier, devant le Palais de l'Institut, pour introduire la minute de silence faite en hommage aux victimes. Face à la barbarie, Monsieur le Chancelier invitait « les membres et collaborateurs de l'Institut » à « se tenir unis autour de [leurs] travaux, de [leurs] missions et de [leurs] valeurs, c'est-à-dire plus simplement, mais plus que jamais », à « rester [eux]-mêmes ». Restons nous-mêmes donc, mais peut-être serait-t-il maintenant temps de réfléchir ensemble au rôle que peuvent aujourd'hui jouer nos académies, dans notre société, pour qu'un jour l'emportent les forces de l'esprit.*

*Une bonne année 2016 à vous tous et toutes, et pour nos académies et notre CNA : des travaux et des rencontres toujours plus riches et plus intenses, ce sont les vœux que je forme pour cette année 2016 !*

\* \*

\*

## Séance du 22 janvier 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

**Sont présents :** Mmes Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Plouvier. MM. Audisio, Aventurier, Chalavet, Fabre, Fougères, Gouget, Hugues, Victor Lassalle, Meine, Penchinat, Meunier, Puech, Simon, Trarieux, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Leroy, Pallier, Poujoulat, Prat, Ritter, Teulon-Lardic. MM. Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Fontaine, Galtier, Gardelle, Iancu, Pierre Marès, Matouk, Stephan, Travier.

**Correspondants présents :** Mme Giacomoni. MM. Auriol, Belin, Dominique Fabre, Février, Fournier, Gaudemer, Hooreman, Maréchal, Mutin, Pey, Ventura.

**Correspondants excusés :** Mmes Agussol, Béné, Brandts. MM. Chillet-Pijac, Frère Jean, Galligani, Godlewski, Launay, Ott, Pontvieux, Rouanet.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il demande au secrétaire perpétuel de lire le compte rendu de la séance du vendredi 8 janvier qui est ensuite adopté.

Jeudi 28 janvier, à 18 h 30, au Musée des Beaux-Arts, notre confrère Jean-Louis Meunier est invité par l'AAMAC pour la conférence intitulée « *Alexandre Séon (1855-1917)* ».

Vendredi prochain 29 janvier à 18 heures à Carré d'Art, notre confrère Daniel Jean Valade nous invite à l'inauguration du Festival de la Biographie.

Nous avons reçu :

Le Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar 2015

La Revue de la Société Scientifique et littéraire des Alpes de Haute Provence 2015

Les Mémoires de l'Académie d'Orléans. Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts. Année 2014. VI<sup>e</sup> série. **Tome 24.**

M. le président accueille à présent M. Robert Chalavet, membre non-résident, en ces termes :

Monsieur et cher Confrère,

Le jeu de mail s'exerce-t-il « de jure » ou « de facto » ? Si l'on prend ces deux expressions dans le sens : « de plein droit » et « de fait », le jeu devient nécessaire. Ceci me rappelle une anecdote : quand j'habitais Beauvoisin, certains « têtes » – on appelait ainsi les beauvoisinois – donnaient rendez-vous aux « racanels », habitants du village voisin de Générac, au jeu de mail. Pas pour y jouer avec une balle, mais pour se flanquer la rossée, sport universel convenons-en, un grand rouët dirait-on. Quant aux motifs de la peignée entre les têtes et les racanels, les « tapeurs » et les « râleurs », je vous les laisse deviner – la jeunesse a des raisons ...

C'est toujours un plaisir que celui de vous écouter. Vous avez l'art de raconter, vos récits détaillés et vivants coulent naturellement : s'ils ont la fluidité du conte, ils en ont avant tout la recherche documentaire scrupuleuse. Vous avez ainsi offert cinq communications à l'Académie : en 2008 « *Le bombardement de Nîmes, le 27 mai 1944* ». L'année suivante « *Le juge administratif, le fonctionnaire et le citoyen, amorce de réflexion sur la responsabilité* ». Puis « *Une famille gardoise autrefois célèbre, aujourd'hui oubliée, Les Péladan* », en 2011. Vous avez évoqué « *Une grande voix nîmoise : Régine Crespin et ses rapports avec la famille Carrière* », en 2012. Et c'est d'« *Un Nîmois flamboyant : Jacques Favre*



de Thierrens » de qui vous nous avez parlé en 2014. Vous m'avez dit que votre communication d'aujourd'hui serait la dernière : les meilleurs grammairiens souhaitent supprimer le mode conditionnel car, disent-ils avec raison, ce mode appartient au futur. Puissent-ils dire vrai, vous concernant. Car vous êtes un jeune académicien : il y a tout juste dix ans, vous avez été élu correspondant, sous la présidence de Monsieur Guilhem Fabre et, en 2008, nos consœurs et confrères vous ont confié le fauteuil d'Emmanuel Le Roy Ladurie – le 7 novembre de cette même année vous avez été reçu comme membre non-résidant par Madame le Président Catherine Marès. Vos compétences ont été appréciées au sein des commissions des finances (vous avez beaucoup fait pour assurer la rentabilité de l'Hôtel Davé) et de nomination des correspondants. Et je rappellerai que votre amour du bois vous a conduit non pas à fabriquer, mais à construire, le support pour le vidéo projecteur de l'Académie.

Attardons-nous un moment sur des mots empruntés aux titres de vos communications : le bombardement de Nîmes, les Péladan, Régine Crespin, la famille Carrière, Jacques Favre de Thierrens, ce sont des jalons importants du XX<sup>e</sup> siècle, et pas seulement nîmois. Ils traduisent et marquent vos goûts pour l'histoire, la littérature et les beaux-arts. A la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard vous avez aussi raconté ce traumatisme que fut l'incendie du théâtre de Nîmes, le 27 octobre 1952, et le Cercle Wagner a admiré votre connaissance des rapports entre Joséphin Péladan et Wagner – « Chez vous, c'est la musique qui l'emporte : instrumentiste et critique, vous avez tenu pendant plusieurs années la critique musicale de *Midi Libre* », disait Madame Catherine Marès en vous accueillant.

Rappelons que vous êtes né à Nîmes, que vous avez fait vos études au Lycée Daudet, puis à la faculté de droit de Montpellier – notre confrère Charles Puech y étudiait en même temps que vous, et le *Code de Justinien* et ses annexes n'ont plus de secrets pour vous –. De 1951 à 1959, vous avez exercé à Nîmes la profession d'avocat. Les questions sociales vous intéressaient et vous avez travaillé avec la future DDASS. Vous et Madame Chalavet, vous vous présentez au concours d'entrée

à l'École nationale de la santé publique. En 1971 et 1972 vous serez conseiller technique au cabinet du ministre de la santé et de la sécurité sociale Robert Boulin, et vous deviendrez chargé de mission au cabinet de Jean Foyer, en 1972. De 1975 à 1979, vous organisez la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), puis vous participez au conseil de prud'hommes en Alsace et vous êtes appelé à la Communauté européenne et au Conseil d'état, tout en assurant des cours de droit hospitalier dans plusieurs universités parisiennes. En 1979, vous êtes nommé à la direction du Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes, où l'on se souvient de votre rigueur, de votre sens de la prise de décisions et de votre humanité – vous étiez plus souvent dans les services que dans votre bureau, ceci porte un nom : la responsabilité. De la même manière, votre épouse dirigeait le CHU de Montpellier.

Rappelons aussi votre propos sur le juge administratif, le fonctionnaire et le citoyen. Après avoir dit que « la responsabilité de la puissance publique est le berceau du droit administratif », qu'« elle est également reconnue comme l'une des plus admirables constructions juridiques dues à l'intelligence et à la finesse d'analyse des hommes » et que « ce monument est aujourd'hui en partie devenu inutile sur le plan pratique, ruiné par suite de l'évolution de notre société », vous commentez avec justesse : « On ne peut traiter de la faute en ignorant le pardon. Le pardon moderne a été lui aussi coupé de la faute. Ce n'est plus la repentance du pécheur mais le pardon demandé par un de ses descendants voire par une personne sans lien avec lui, quand il n'est pas présenté à des personnes chronologiquement très éloignées des victimes initiales. Faute, responsabilité, pardon n'ont plus cet effet régénérateur engendré par la conscience de l'échec que nous enseignaient nos maîtres de philosophie. » Cette réflexion sur la responsabilité illustre votre parcours et votre carrière.

Je sais que votre retraite est très active – c'est ainsi une façon de maîtriser le temps et les souffrances de la vie – et de faire mentir l'étymologie du mot : « se rétrécir », « se maintenir à l'écart de », ce qui, pour cette dernière, relève parfois de la sagesse. Toutefois, en français

du Moyen-âge, un dérivé de retraite : « retraire », signifie « raconter », on le lit dans *La Chanson de Roland*. Ce qui convient parfaitement à votre communication de ce jour.

Alors : rouët, partie, chicane ou grand coup ? À vous, cher confrère, de nous en dire plus, avec des mots et non à coups de maillet. À vous maintenant de donner le signal du début de jeu.

Le président donne la parole à notre confrère M. Robert Chalavet pour sa communication intitulée : « *Le jeu de mail* ».

Le jeu de mail, activité à la fois ludique et sportive, a passionné pendant plus de quatre siècles les habitants de l'Europe puis a disparu, presque brutalement, à la veille de la Grande Guerre.

Tout le monde connaît son nom, ne serait-ce que parce qu'il figure sur les plaques de nos rues et de nos places. Et pourtant, de nos jours, peu de gens pourraient dire en quoi consistait ce jeu de parcours.

Il s'agit pour le joueur de frapper une boule de buis avec un maillet de bois pour la conduire, après avoir franchi quelques obstacles et surmonté des difficultés, jusqu'à un but convenu à l'avance et matérialisé par un piquet de bois ou une borne de pierre.

Ce divertissement, appelé à l'origine pallemaille, palhe malhe, pall mall en anglais et même palemard, enfin mail, est d'origine très ancienne, romaine sans doute et en tous cas bien implanté en France dès le Moyen Âge et répandu en Europe dès les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Il intéresse aussi bien les rois et leurs courtisans, qui se feront aménager, dans le parc de leurs châteaux, des terrains dédiés à ce jeu, que le petit peuple qui pratique dans les chemins de campagne. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie, nouvelle classe sociale aisée, se joindra à ces pratiquants et provoquera la création de terrains publics spécialement aménagés pour le mail. On verra ainsi apparaître un nouveau métier, celui de palemardier, à la fois artisan qui fabrique les boules et les maillets mais aussi celui qui gère et exploite les installations faites pour ce jeu.

Cette mode disparaîtra au début du XX<sup>e</sup> siècle et ces terrains seront récupérés par les communes dont le développement urbain nécessite l'usage de ces réserves foncières. Ils seront utilisés pour des équipements publics : voirie, marchés, logements sociaux.

Le jeu de mail laissera derrière lui d'autres jeux créés à partir de sa pratique et qui assureront son prolongement tels le billard, le croquet, qui fut une discipline admise au début des Jeux Olympiques, et surtout le golf qui en est le plus proche parent.

Ces nouveaux jeux ne doivent pas nous faire oublier le rôle tenu par le jeu de mail dans les relations sociales durant les siècles passés et la convivialité facilitée par les rencontres et les échanges sur ces terrains ombragés par les ormes. Tout un pan de notre Histoire aujourd'hui disparu.

Notre confrère est vivement applaudi.

Après les questions d'usage, le président lève la séance à 18 heures 15.

## **Séance du 5 février 2016**

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

**Sont présents :** Mmes Deronne, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Gouget, Hugues, Victor Lassalle, Pierre Marès, Matouk, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Simon, Stéphane, Trarieux.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Plouvier. MM. Bruguerolle, Fontaine, Galtier, Gardelle, Iancu, Travier, Valade.

**Correspondants présents :** Mmes Brandts, Giacomoni. MM. Auriol, Belin, Bourrat, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Galligani, Gaudemer, Guthertz, Hooreman, Krebs, Magdelaine, Maréchal, Pey, Rouanet de Lavit, Ventura.

**Correspondants excusés :** Mmes Agussol, Bénéel. MM. Février, Fournier, Frère Jean, Godlewski, Launay, Ott, Pontvieux.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il salue le retour parmi nous de M. Xavier Guthertz, correspondant, qui avait été éloigné de la rue Dorée pendant plusieurs années du fait de ses responsabilités universitaires.

Le président donne la parole à notre confrère archiviste Gabriel Audisio pour la lecture d'une lettre en date du 8 juin 1773 :

Monsieur,

*j'ai reçu le jour dans la ville célèbre, où réside votre Académie et c'est là que j'ai senti pour la première fois cet amour invincible pour les lettres que je cultive. Vous savez que cette passion va rarement sans le désir de la gloire. J'ai l'honneur de vous offrir les ouvrages que j'ai bazarclés pour l'acquéreur.*

*Leur sort n'a pas été malheureux, mais je ne serai content de leur succès qu'après qu'il aura été marqué du sceau de votre suffrage. Si vous croyez, Messieurs, que ces essais puissent mériter à l'auteur une place parmi vous, je la sollicite aujourd'hui, afin que le titre d'académicien de ma patrie soit le premier titre littéraire dont j'aurai été décoré. Je pourrai quelque jour en obtenir d'autres, mais je n'en obtiendrai jamais qui soit plus cher à mon cœur.*

*Si vous m'en jugez digne, Messieurs, outre la gloire qui doit rejaillir sur moi d'une pareille adoption, j'aurai de plus l'avantage, quand le sort me ramènera dans ma patrie, de retrouver parmi vous les secours que je suis venu chercher dans la capitale.*

*J'ai l'honneur d'être, avec respect, Messieurs,*

Paris ce 8 juin 1773.

*vosre très humble et très  
obéissant serviteur, Imbert.*

*Rue d'Anjou la 3<sup>e</sup> porte cochère à droite  
En entrant par la rue Dauphine*

Le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la séance du vendredi 22 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

### **Invitations.**

Samedi 6 février, à 16 h, à Carré d'Art, SHPNG : notre consœur Sabine Teulon-Lardic est invitée par la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard à prononcer une conférence intitulée : « *Les affrontements catholiques-protestants dans l'opéra français du XIX<sup>e</sup> siècle* »

Samedi 6 février, à 10 heures, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville au Vigan, le président, le professeur Alain Diméglio et le secrétaire perpétuel Romain Daudé de l'Académie des Hauts Cantons nous invitent à leur séance publique.

**Ouvrages et bulletins.**

Nous avons reçu :

La gazette de l'Ingimbertine, journal de la bibliothèque, des archives et des musées de la ville de Carpentras dont notre confrère Jean-François Delmas, membre non résidant, est le directeur. Il est possible de la télécharger depuis les site web, depuis la page archives (Téléchargements).

Les mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Année 2015.

La revue annuelle de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève. Année 2013. N°43.

Le Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Tome 70, année 2014.

M. le président accueille à présent les deux conférenciers Mme Dominique Prat, membre résidant et M. Pascal Gouget membre honoraire, en ces termes :

Madame et chère consœur,

Monsieur et cher confrère,

« Vieille peau ! », « Peau de vache ! », mais aussi « Quelle peau... » et « Peau de satin », on pourrait décliner le catalogue. Mais se « mettre dans la peau de quelqu'un », quelle imprudence ou quelle impudence ! De quoi être « à fleur de peau » ! Laissons là ces jeux de langue – s'agit-il de jeux, ou ces expressions traduisent-elles une ligne de vie, une philosophie de l'être et, quelquefois, une réalité cuisante ? Nous vous accueillons aujourd'hui pour une communication à deux

voix, et vous nous direz tout ce que nous ignorons et tout ce que nous ne souhaitons peut-être pas savoir au sujet de la peau. En somme, vous aurez fraternellement notre peau !

« Variations » : ce mot convient plus souvent à la musique, aux beaux-arts et aux lettres qu'à la médecine. Quand des scientifiques se livrent à des variations, c'est qu'ils ont une approche humaniste de leur spécialité : ils appliquent avec doigté, compétence et déontologie ce qu'ils ont appris, et ils ajoutent le petit plus qui fait d'un acte médical ou chirurgical un fait poétique, au sens étymologique du mot. En somme, sous la peau, la chair de la vie, dans sa dignité et sa diversité.

Chère consœur, nîmoise d'origine et ancienne élève du lycée Feuchères puis du lycée Daudet, vous avez appris votre métier, votre art, d'abord par l'exemple de votre père, médecin, puis à la faculté de Médecine où vous avez fait la connaissance de Paul Maubon à qui vous succédez ici même à l'Académie. Le président Robert Chamboredon, qui vous y recevait le 20 juin 2014, rappelait dans son discours de bienvenue quelques-unes de vos rencontres universitaires : Pierre Marès, lui aussi notre confrère, et Patrick, votre rhumatologue de mari, qui soigne les affections dues aux privilèges de la jeunesse passée. Très impliquée dans l'hôpital, au Centre Hospitalier Régional Universitaire Carêmeau de Nîmes – vous appartenez à son Conseil de surveillance et vous vous occupez de sa gestion –, vous êtes praticienne, maître de conférences habilitée à diriger des recherches. Vous êtes aussi membre du « Laboratoire d'anatomie expérimentale et d'organogenèse » et de celui qui travaille sur les incohérences cardio-vasculaires – l'incohérence se manifesterait-elle aussi ailleurs que dans la vie et dans la conduite des hommes ? Ces troubles et ces désordres nous tannent la peau mais le cuir résiste tant qu'il le peut ! L'acupuncture, apprise à Shanghai, est aussi l'une de vos spécialités. Si votre bibliographie compte plus de cent articles et communications et une dizaine d'ouvrages, de renommée nationale et internationale, votre thèse : *Contribution anatomique à l'innervation des veines* reste une approche fonctionnelle et curative reconnue dans la diachronie de la recherche.



Le président Robert Chamboredon soulignait aussi votre attachement à la corrida – les banderilles sont des aiguilles ! – et votre intérêt pour le Maroc, la Tunisie et l'Égypte. Nous savons que vous pratiquez la randonnée, que vos goûts vous dirigent en plus vers le roman policier, le théâtre, la peinture, la littérature, et que ces passions multiples et variées sont comme les couches de la peau : assemblées par de subtils et vigoureux liens. Liens que vous connaissez à la perfection, comme praticienne et que vous savez nouer avec des personnes venues d'autres spécialités que les vôtres, avec celles et ceux que vous soignez, avec vos collègues, vos étudiants et vos consœurs et confrères de l'Académie, en partageant, toujours souriante, votre sympathie, vos convictions et votre dynamisme-engagement. À quand votre prochaine communication – très bientôt, puis-je vous le suggérer ? Nous sommes en déficit de communications scientifiques.

Puis s'adressant au Dr Pascal Gouget

Ces mêmes mots vous caractérisent aussi, cher confrère, le président Pierre Clavel le soulignait quand il vous accueillait au fauteuil de Claude Escholier le vendredi 29 mars 1996. Je rappellerai votre naissance à Chartres, vos études dans cette ville (baccalauréat philo-sciences, avec latin et grec) puis à la Faculté de Médecine de Paris jusqu'à l'obtention de deux certificats d'études supérieures, en chimie biologique et en chimie biologique approfondie. Ce seront ensuite la soutenance de votre thèse : *Contribution à l'étude des diamidines aromatiques, essais cliniques dans les suppurations pulmonaires*, en février 1952, et un certificat d'études supérieures d'océanographie, en 1962.

Votre sympathie, vous la manifestez par votre implication dans le rayonnement de l'Académie de Nîmes : président (2004), bibliothécaire et rapporteur de la commission des publications. Vous participez toujours très activement à l'atelier cartes-postales et vous avez prononcé trois communications ici-même. Membre de la « Société d'Étude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard », vous en avez été le président en 1993, et vous confectionnez un herbier des plantes de garrigue, en Vaunage et sur le littoral

méditerranéen. Chacun connaît votre courtoisie et votre bienveillance et vous en sait gré.

Quant à vos convictions, l'engagement pacifiste et antifasciste de vos parents durant la Seconde Guerre mondiale puis à la « Ligue des droits de l'homme » a naturellement entraîné le vôtre pendant la guerre d'Algérie. Vous récusiez la torture et vous avez milité pendant quatre ans dans l'action civique non violente, avec des hommes et des femmes réunis dans un même idéal. Et l'œuvre humaniste de Luca Cavalli-Sforza, scientifique italien contemporain et spécialiste de la génétique des populations, vous imprègne encore.

Pour le dynamisme-partage, votre action dans le service de pédiatrie du professeur Chaptal à l'hôpital Saint-Charles, dans le laboratoire de cytogénétique du professeur Ouïes, et à Carémeau avec le professeur Bureau est reconnue. L'étude et la pratique des caryotypes sur le liquide amniotique, avec détection de la trisomie 21 chez les futures mamans, et au sein de « l'Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant », montrent aussi votre engagement. L'œuvre d'écrivains aussi divers que Giraudoux, Montherlant, Steinbeck, Hemingway, Wells, Miller, Durrel et Delteil, votre *Atlas de Travaux Pratiques d'Histologie*, dans lequel vous étudiez la composition des tissus, l'enseignement que vous avez distribué en université, à l'École des sages-femmes, dans des conférences et dans vos travaux à « l'Association des Anatomistes et à celle des Cytogénéticiens de langue française », participent de votre générosité.

Nous avons encore le temps, chère consœur, cher confrère, avant de dire à la suite de Ronsard :

Je n'ai plus que les os, un squelette je semble,  
Décharné, dénervé, démusclé, dépulpé,  
Que le trait de la mort sans pardon a frappé,  
Je n'ose voir mes bras que de peur je ne tremble.

Allez, ne nous faites pas la peau, mais dites-nous ce que vous

n'avez pas prononcé lors du colloque d'octobre 2015 de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts consacrée au « Corps de l'homme ». Nous vous écoutons « plein pot » – oui, il fallait l'oser – ! Vos paroles seront moins terribles que celles de Richard Bachman, alias Stephen King, dans son thriller *La Peau sur les os* mais, soyez-en assurés, nous n'y laisserons pas notre peau !

***Le président donne la parole à nos conférenciers pour leur communication intitulée :***

*« Variations sur le thème de la peau : du microscope aux aiguilles et au pinceau. »*

La peau est considérée d'abord dans son apparaître, puis comme limite, frontière, interface, enfin dans ses multiples fonctions. Les aspects analytiques (histologie, biochimie, physiologie) sont abordés de façon ponctuelle. Un rappel de la phylogénie de ces aspects morphologiques et fonctionnels renvoie au temps long des êtres vivants. La relation de la peau au système nerveux est soulignée et l'acupuncture (les aiguilles) en donne son interprétation.

Les peintres dans leurs œuvres traduisent l'expression du corps au travers de la peau. Quelques exemples en sont décrits. Botticelli, Léonard de Vinci, Le Titien, Velázquez, Ingres, Rembrandt montrent les multiples aspects de la peau de la jeunesse au grand âge. Rodin souligne la cruelle action du temps dans sa sculpture « Celle qui fut la Belle Heaulmière ».

Quelques réflexions sur le tatouage et le maquillage complètent cet exposé sur un vaste sujet parcouru à grands pas.

Nos deux confrères sont vivement applaudis

Après les questions d'usage, le président prend la parole pour l'instant de passation des pouvoirs.

Le président Jean-Louis Meunier s'exprime en ces termes :

Monsieur et cher Confrère,

Nous avons, vous et moi, assuré la vice-présidence et la présidence tout au long de l'année académique écoulée, dans la plus parfaite entente personnelle et fraternité académique. Je vous en remercie très chaleureusement et vous adresse à nouveau toutes mes félicitations pour votre acceptation de la présidence de l'Académie et toutes mes félicitations pour votre élection, à l'unanimité. Nous avons été aidés par nos confrères, membres du Bureau – Bureau exclusivement masculin, je le regrette encore –, par Monsieur le secrétaire perpétuel et par l'ensemble des membres de notre compagnie, qui nous ont donné leur confiance. Qu'ils en soient tous vivement remerciés. J'ai assumé la présidence avec plaisir et joie, dans le respect de nos différences et parfois de nos désaccords, mais toujours au service de l'Académie, et je continuerai dans cette voie, résolument. Du fond du cœur, de nouveau à vous toutes et tous je dis merci !

La vie de l'Académie a été marquée en 2015 par le travail intense accompli : communications très diverses dans leur champ de recherche, travail dans les séances administratives, les réunions du Bureau, dans les commissions constituées au sein de notre Académie et animées courageusement par nos consœurs et confrères, séances foraines, élections de membres résidants et réception de correspondants – j'y reviendrai plus en détails au cours de la séance publique du 07 février prochain.

Mais l'Académie a connu des moments plus difficiles : le décès de notre doyen, Monsieur Robert Debant, le 3 février 2015, et deux démissions, celles de Monsieur Robert Chamboredon et de Monsieur Bernard Moreau, faits regrettables, échecs personnels et collectifs qui ébranlent notre sérénité. Notre confrère Monsieur Pascal Gouget a, lui aussi, démissionné, mais pour raison d'âge et à l'unanimité, les membres de l'Académie lui ont conféré l'honorariat.

Pour avancer dans la vie, il convient cependant de regarder vers l'espoir qui est au-delà de l'horizon, celui-ci fût-il parfois noir ou gris. Je sais, Monsieur et cher Confrère, que vous y serez attentif, parce que

c'est votre caractère, et que votre certitude dans la foi chrétienne vous y conduit à chaque moment. Si vous le souhaitez, je vous aiderai sans cesse ni faille.

Au moment de vous remettre les insignes de la présidence, la clochette et la clé, permettez-moi de vous offrir cette clé de sol. En science musicale, la clé de sol est le signe de la progression harmonique, des variations, des modulations et de l'accomplissement de la composition. Si la portée sur laquelle elle s'inscrit compte cinq lignes – deux de moins que la sagesse ne comporte de colonnes, selon le *Livre des Proverbes* – cette clé la dépasse par le haut et par le bas : indices d'un au-delà du chemin, vers le ciel ou vers l'enfer. Allons de préférence vers le haut, dans notre engagement personnel comme dans notre implication dans la vie et le rayonnement de l'Académie. Nul ne doute, Monsieur le Président, que vous suivrez sans fléchir la route qui permet de progresser, sans compromission mais avec vigilance et fermeté. Je vous souhaite bonne chance et vous assure, et vous toutes et tous aussi, de mes meilleurs sentiments confraternels.

A son tour, Mgr Bernard Fougères prend la parole :

***Les paroles que vous venez de m'adresser, Monsieur le Président, me touchent*** beaucoup. Cordiales, sincères, réalistes et positives, elles ne peuvent qu'encourager le néophyte que je suis, l'heure étant venue d'exercer la présidence de notre compagnie, que vous voulez bien me confier, chères consœurs et chers confrères.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier pour le savoir faire avec lequel vous avez présidé l'année académique qui s'achève. En vous accueillant comme membre résidant de l'Académie de Nîmes en 2012, le président René Chabert, en vous recevant, disait : « Vous nous apporterez le verbe, l'écriture, le symbolisme et la musicalité des mots. » Son approche était juste, nous n'en doutions pas. Notre compagnie est heureuse et honorée de vous compter parmi ses membres illustres. Soyez assuré que c'est ma pensée sincère, écartant les propos convenus.

A quelques jours du terme de votre présidence vous nous écriviez : « L'année fut passionnante bien que rude par moments ». En effet vous avez assumé votre charge avec compétence, dignité, respect et cordialité en toutes circonstances.

Notre Académie, fidèle à ses traditions, se veut un lieu d'humanisme où différentes convictions se côtoient avec respect et tolérance. Fidèle à ses traditions, notre compagnie n'est ni paralysée, ni enfermée, par et dans son riche passé, mais bien vivante en son siècle, s'appliquant à unir tradition et modernité. J'en veux pour preuve la création du site web, la numérisation des fonds, l'inventaire du patrimoine de la ville, la réflexion autour de l'Arc Méditerranéen et d'autres aussi qu'il faudrait citer. Au cours de son histoire, l'Académie n'a cessé d'élargir le champ de ses intérêts. Fondée dans un esprit de tolérance, elle s'efforce de fédérer des sensibilités différentes afin d'apporter sa contribution à la promotion et à la diffusion de la culture et du savoir.

Monsieur le Président, vous quittez la charge de la présidence mais l'Académie pourra compter sur votre investissement, sachant que vous reprenez deux chantiers ouverts par Robert Chamboredon : « Histoire de l'Académie » et « Académiciens du XX<sup>e</sup> siècle ».

Monsieur le Président cordialement merci.

Le président sortant, Jean-Louis Meunier, donne au nouveau président Bernard Fougères les symboles de notre compagnie : la clé de l'Hôtel et la clochette.

Ils sont vivement applaudis.

Le président Bernard Fougères lève la séance à 18 heures 15.

## Séance du 19 février 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents :** Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fabre, Fougères, Gardelle, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Valade.

**Excusés :** Mmes Deronne, Leroy, Poujoulat, Plouvier. MM. Fontaine, Galtier, Iancu, Simon, Stephan, Trarieux, Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Dugas, Dominique Fabre, Galligani, Hooreman, Launay, Magdelaine, Maréchal, Mutin, Pey, Pontvieux, Ventura.

**Correspondants excusés :** Mmes Agussol, Brandts, MM. Frère Jean, Gaudemer, Godlewski, Ott.

M. le Président Bernard Fougères ouvre la séance en saluant la présence de M. le Premier Président de la Cour d'Appel, de Mme le Président et de Mme le Procureur du tribunal de Grande Instance.

Il donne la parole au Secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu du vendredi 5 février. Mis aux voix, celui-ci est adopté.

### **Informations.**

M. le Président invite Mme Michèle Pallier, membre résidant et Correspondant de la Conférence Nationale des Académies à informer

l'assemblée de l'organisation de la prochaine réunion proposée par le Bureau de la CNA : mardi 7 juin 2016 à Paris à la Fondation Simone et Cino del Duca. Il est précisé que trois participants sont acceptés par académie et sont donc priés de s'inscrire auprès du Secrétaire perpétuel.

Les principaux sujets abordés seront :

- Actions préparatoires pour les prochains colloques, celui de Toulon d'abord : rappel des dates, des grandes lignes du programme et des modalités d'inscription, celui de Paris ensuite : thème, dates d'appel aux communications et de remise de celle-ci, date du colloque lui-même.

- Point sur les actions en cours : nouveau site internet, RENATER, désignations des correspondants CNA, Archives, Échange de vue libre sur la Conférence Nationale. L'ordre du jour définitif vous sera envoyé dans les jours précédant la réunion.

### **Ouvrage et bulletins.**

Nous avons reçu les Annales de l'Académie Cévenole. Année 2014-2015.

M. Jean-Michel Faidit, correspondant, offre à l'académie son dernier livre « À travers l'espace. Destination MARS. Fiction inédite à l'entour de 1895. Marcel Moye. » édité aux Presses du Midi.

L'ordre du jour prévoit la réception de M. Michel Belin en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Robert Debant, décédé.

A la demande du président, M. Michel Belin est introduit dans la salle des séances accompagné par le secrétaire perpétuel et deux des trois parrains, Mme Simone Mazauric et M. Gabriel Audisio.

M. le président Bernard Fougères accueille notre nouveau confrère en ces termes :

Monsieur,

L'Académie de Nîmes est heureuse de vous accueillir en qualité



de membre résidant, succédant au fauteuil de notre regretté confrère Robert Debant, chartiste, archiviste- paléographe, directeur honoraire des Archives du Gard, décédé le 6 février 2015. Permettez-moi de saluer son épouse, madame Anne de Font-Réaulx Debant, chartiste également, qui nous honore de sa présence.

Monsieur, vous avez été élu correspondant de notre académie le 27 avril 2012. Il me plaît, en ce jour, de rappeler votre participation active à la vie de l'académie. Dès le 5 avril 2013 vous donnez une première communication : « Le procureur de la République : un grand communicant ? » La seconde le 15 mai 2015 : « La justice restaurative, une justice humaniste. » Deux belles communications que nous écoutions alors avec le plus grand intérêt.

J'ai également présent à l'esprit, la séance publique au lycée Alfonse Daudet le 3 juin 2015 sur le thème : « Une autre justice : la justice restaurative. La justice doit- elle seulement punir ? » Président de l'Association gardoise d'aide aux victimes d'infractions pénales, d'une part, et correspondant de l'académie d'autre part, vous en étiez l'organisateur, en collaboration avec notre confrère Gabriel Audisio. Vous aviez pour objectif de communiquer sur un sujet délicat, cependant la nombreuse assistance à cette conférence fut significative de l'intérêt suscité par le thème traité.

Monsieur, aujourd'hui j'ai l'honneur de vous recevoir au sein de l'académie. Vous êtes un Gardois, né à Nîmes le 26 juin 1946, petit-fils d'une famille aux origines cévenoles. Votre grand-père était contre-maître pour le compte des Houillères de France à La Vernarède. Vous êtes marié, votre épouse, Chantal, que je salue respectueusement, était enseignante, professeur d'anglais. Vous êtes les parents de Stéphane votre fils, huissier de justice, et de Valérie votre fille, puéricultrice. Vous avez aussi la joie de chérir vos petits-enfants.

Étudiant dans notre ville au lycée Alfonse Daudet, vous obtenez le baccalauréat en 1966. Vous étudiez ensuite le droit à l'université Paul Valéry à Montpellier et vous rédigez un mémoire sur « Les personnages légendaires et mythologiques dans l'œuvre poétique de Guillaume

Apollinaire ». Titulaire d'une maîtrise en Lettres modernes, vous intégrez l'Institut régional d'administration de Lyon, obtenant le diplôme d'administration publique, soit l'équivalent d'une maîtrise en droit. Vous êtes aussi titulaire du diplôme universitaire, droit des obligations approfondi, avec mention très bien.

Votre vie professionnelle commence à Nîmes, comme attaché de préfecture. Chef de bureau, vous dirigez les services de l'environnement et de la protection des sites et monuments historiques. Mais c'est dans un autre domaine que va s'accomplir votre carrière. Vous préparez le concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature à Paris, où vous allez bientôt devenir auditeur de justice. Le 10 janvier 1985 vous êtes nommé substitut du procureur à Tarascon. Vous retrouvez le Midi et la Provence avec le chant des cigales, et la Camargue chère au marquis de Baroncelli.

Au terme d'un septennat vous quittez le Midi de la France pour les Ardennes, où vous conduit votre nomination comme premier substitut à Charleville-Mézières. Les hivers sont rudes, mais la région ne manque pas de charme avec son immense forêt ardennaise, riche en légendes et récits mythiques, ses marécages, ses maisons simples et austères sous leurs toits d'ardoises. Le terroir façonne les hommes. Ici, les gens savent qu'il a toujours fallu batailler pour vivre. Vous y exercerez trois ans et, le 1er septembre 1995, vous êtes nommé procureur de la République à Montluçon. Vous gagnez donc l'Allier et Montluçon, la ville la plus peuplée à l'ouest du département, correspondant à l'ancienne province du Bourbonnais. J'ose espérer que monsieur le procureur aura trouvé, autant que possible, un peu de temps pour visiter les vignobles de Saint-Pourçain et le Bocage bourbonnais et ses belles forêts protégées.

Quatre ans plus tard, vous quittez le Bourbonnais pour la Bretagne, nommé procureur de la République à Guingamp. C'est la ville la plus orientale de la Bretagne, typiquement bretonne avec son quartier médiéval de maisons à pignon en granit rose. À quelques pas s'élève la basilique Notre-Dame du xv<sup>e</sup> siècle, chef-d'œuvre du gothique-Renaissance, et la splendide Fontaine Renaissance de la Plomée, décorée de

nymphes, dauphins et griffons. Ce riche patrimoine architectural vous aura probablement invité à quelques pauses culturelles en admirant ces trésors artistiques.

L'année 2001 vous ramène en terre gardoise. Vous retrouvez la cité des Antonins. Nommé procureur de la République-adjoint à Nîmes, vous êtes chargé de la lutte contre la grande criminalité. Directeur de centre de stage, vous avez aussi la responsabilité d'organiser et d'évaluer les stages des auditeurs de justice et des personnes venant découvrir le fonctionnement d'une juridiction.

Après six ans vous partez pour la Haute-Savoie, nommé procureur de la République à Bonneville. Vous assumerez aussi la charge de correspondant du Conseil supérieur de la magistrature, des magistrats du parquet de la cour d'appel de Chambéry. Je ne sais si le parquet vous aura laissé un peu de temps pour profiter de la proximité du Mont-Blanc et du lac Léman.

Au gré de vos affectations, Monsieur, nous avons survolé, par la pensée, ces belles régions de France qui, tout au long de votre carrière, avaient aiguisé votre curiosité et suscité en vous de l'intérêt. Depuis 2009, magistrat honoraire, de retour à Nîmes, ce n'est pas dans une retraite, pourtant bien méritée, que vous vous installez. Partager votre expérience professionnelle avec les étudiants en droit vous tient à cœur, au point de prendre en charge les travaux dirigés en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année de droit à l'université Vauban. C'est encore avec cette même volonté de servir que vous serez, pour quelques années, magistrat réserviste au parquet de Nîmes.

Après cette évocation trop brève des années si bien remplies que je viens d'évoquer, je crois pouvoir dire, Monsieur, que vous êtes vraiment un humaniste, car c'est bien l'homme qui fut au centre de vos préoccupations tout au long de votre carrière de magistrat. C'est bien ce choix que vous faisiez lorsque vous avez décidé de préparer le concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature. Aujourd'hui, bien que magistrat honoraire, l'homme demeure toujours au cœur de vos préoccupations, vous conduisant à vous investir et à présider l'Association

gardoise d'aide aux victimes d'infractions pénales. Enfin, je pense encore à la communication que vous donniez à notre académie le 15 mai 2015 intitulée : « La justice restaurative, une justice humaniste ». Une justice humaniste, n'est-ce pas là l'expression d'une certaine idée de l'humain ?

Cher Confrère, l'académie est heureuse de vous compter parmi ses membres résidants. Recevez nos plus vives et cordiales félicitations.

M. le président est vivement applaudi. A son tour, M. Michel Belin prend la parole.

Monsieur le Premier président,

Madame le Président,

Madame le Procureur de la République,

Je suis évidemment très sensible à votre présence, témoignage de l'intérêt que vous manifestez pour l'académie et ce d'autant plus que je sais mieux que quiconque combien votre temps est précieux. C'est un grand honneur de recevoir les plus hauts responsables judiciaires dans ce cénacle qui a compté et qui compte encore bon nombre de magistrats et qui porte un profond respect pour l'institution que vous représentez. Vous observerez par ailleurs, sans que l'on puisse en tirer la moindre conclusion, qu'il existe quelques similitudes entre l'intronisation d'un nouvel académicien et celle d'un nouveau magistrat. Vous ne serez donc pas déçus car, pour tout dire, vous êtes un peu ici chez vous.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames, Messieurs,

Chère Madame Debant,

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

En 2012, lorsque vous m'aviez accueilli en qualité de correspondant, je connaissais très peu votre académie, bien que ce nom à lui seul, m'inspirât respect et humilité. D'avoir été élu, ne pouvait être qu'un honneur insigne dont je ne mesure pleinement la teneur qu'aujourd'hui, après avoir participé depuis ces trois années aux séances plénières de la rue Dorée. La quiète atmosphère qui règne dans ces rencontres, le profond respect de la parole de l'autre, la qualité des échanges intellectuels, tout autant que leur richesse gratuite caractérisent vos réunions. L'extrême diversité des communications, corollaire de l'origine variée de leurs auteurs, tout autant que leurs contenus savants, témoignage d'une culture profonde et érudite, me conduisent à la plus grande modestie en me renvoyant à mes lacunes et mon ignorance.

Comment dans ces conditions ne pas avoir été étonné, surpris, abasourdi mais en même temps fier, comblé et heureux d'avoir été élu membre résidant. J'ai beau fouiller, creuser, approfondir, j'ai du mal à découvrir ce qui a pu vous conduire à m'accorder votre confiance alors que beaucoup d'autres auraient davantage que moi mérité d'être à ma place. Mais je ne puis aller au-delà dans mon étonnement au risque de me contredire, voir de vous heurter, laissant entendre que vous vous seriez trompés alors même que je viens de rendre hommage à votre sagacité et votre intelligence. Un seul mot me vient à l'instant : merci. Interjection que l'on apprend dès le plus jeune âge, que l'on dit aujourd'hui galvaudé mais certainement pas en ces lieux ; dire merci c'est d'abord une marque de savoir vivre, de respect de l'autre, de reconnaissance.

Merci par conséquent, un grand merci d'abord à mes parrains qui ont bien voulu proposer ma candidature, à commencer par Madame Simone Mazauric qui vous a si généreusement présenté mon cursus professionnel et universitaire, à Monsieur Charles Puech qui m'a toujours entouré de son attention bienveillante et à Monsieur Gabriel Audisio qui m'entraîne avec tant d'allant depuis un peu plus d'un an dans l'aventure de la justice restaurative. Enfin un merci choisi, tout particulier, affectueux, s'il m'y autorise, à Monsieur le secrétaire perpétuel sans lequel je ne serais tout simplement pas là aujourd'hui.

Mais j'arrêterai là les compliments :

« trop de bonté devient faiblesse  
trop de fierté devient hauteur,  
trop de complaisance, bassesse,  
trop de politesse, fadeur. »

*Ne quid nimis.*

Je me suis longtemps interrogé sur le sens à donner à mon élection au sein de cette institution. Il ne s'agit certainement pas d'une consécration qui viendrait en quelque sorte couronner une carrière professionnelle. Il n'est pas davantage question d'une récompense qui mettrait en lumière une activité culturelle ou caritative. Je l'interprète plutôt comme une sorte d'obligation qui pèse sur moi, celle à mon tour de vous donner le meilleur de moi-même pour continuer à faire vivre cette académie, perpétuer ainsi simplement, l'esprit modeste avec mes maigres compétences mais avec un grand cœur, une tradition qui s'inscrit dans l'histoire de notre ville. Nous sommes tous quelque part fils ou fille de l'Académie ; elle seule mérite le titre d'immortelle ; à nous de la servir pour qu'elle le demeure.

\*\*

Je mesure d'autant plus le privilège que vous m'accordez en m'acceptant parmi vous que je succède à l'un de vos membres, Robert Debant, qui aura, on ne peut mieux, symbolisé le lieu de transmission du savoir que cette assemblée représente. Il m'appartient à présent par ma voix de lui redonner vie. Je ne le fais pas sans émotion ni appréhension : sans émotion car face à son épouse qui a bien voulu nous honorer de sa présence ; sans appréhension compte tenu de sa stature et de l'importance qu'il a eues ici même. Lorsqu'il a été élu en 1981, il était le benjamin de l'académie. Il y siègera jusqu'à son décès en janvier 2015 soit pendant trente-quatre ans. Il en était alors le doyen d'élection.

Robert Debant est né le 20 août 1928 dans le Doubs à Baume-les-Dames précisément, un peu au hasard des affectations de son père, haut

fonctionnaire dans l'administration des finances et qui finit sa carrière en tant que trésorier payeur général. En fait, sa famille paternelle était originaire du département de la Haute-Garonne plus précisément de Cazères où l'on trouve sa trace depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Ses ancêtres étaient notaires royaux sous l'Ancien Régime, petits industriels au siècle dernier. Quant à sa famille maternelle, elle avait des racines dans les Landes et le Béarn si bien qu'il se considérait toujours comme un Méridional, en tout cas un homme du sud.

Il passa son enfance et son adolescence à Dax et Castres, suivit des études brillantes qui le conduisirent jusqu'au prestigieux lycée Henri IV à Paris où il prépara l'entrée à l'École des chartes. Il fut reçu major. L'on était en 1949, il avait alors à peine 21 ans. Il termina sa scolarité en soutenant une thèse sur « l'Université de Toulouse au xv<sup>e</sup> siècle ». Non content de suivre les cours de ce grand établissement, il compléta sa formation en écoutant ceux de Lucien Febvre, au Collège de France.

Sa carrière le conduisit tout naturellement à diriger les archives dans divers départements de notre territoire. Il débuta comme directeur des Archives de la Corrèze en 1954. Son séjour à Tulle fut interrompu par un rappel sous les drapeaux en Algérie en 1956 où il servit dans une formation sanitaire pendant une période de huit mois, connaissant les horreurs de la guerre en transportant et assistant bon nombre de blessés. Il fut ensuite nommé à Carcassonne en 1963 avant de prendre la direction des Archives du Gard le 1<sup>er</sup> août 1976.

Dans les trois départements où il exerça, il laissa une empreinte marquée par la compétence et le dynamisme. À Tulle, il présida à l'extension du service des Archives et à leur installation dans un bâtiment neuf. Il créa, en outre, un service d'Archives municipales à Brive et s'employa à nouer des relations étroites avec les universités de Toulouse et de Bordeaux. À Carcassonne, il accomplit de nombreuses visites pour consulter les Archives communales et privées du département, prenant toutes les mesures pour les sauvegarder et les mettre en valeur. À Narbonne, il ouvrit un service d'Archives municipales.

Dès son arrivée à Nîmes, il entreprit la modernisation du vieux bâtiment de la rue des Chassaintes. Il concourut également, à faire du domaine d'Espeyran à Saint-Gilles le plus important site de conservation de microfilms et d'images numériques du réseau national et territorial des Archives de France.

\*

Il resta chez nous jusqu'à sa retraite en 1993 et connut par conséquent l'importante réforme administrative de 1982, découlant des lois de décentralisation qui donnaient aux départements la gestion du service des archives mais en gardant toujours à sa tête un fonctionnaire de l'État pourvu d'une qualification de très haut niveau. Robert Debant tenait à ce statut de haut fonctionnaire d'État, non pour les honneurs que lui conférait ce rang mais parce qu'il témoignait de l'unicité des archives, de leur caractère de service public et garantissait une égale et haute compétence de ses directeurs sur l'ensemble du territoire national.

Pour ces raisons, partout où il a œuvré, il laisse le souvenir d'un responsable très attaché au respect de son métier, à la dignité et au prestige des archives. Il ne pouvait admettre que sa fonction soit dévalorisée, ignorée ou simplement oubliée. Il avait ainsi cette qualité rare de ne pas rester enfermé dans sa tour d'ivoire au siège des archives mais d'être ouvert vers l'extérieur, notamment vers les milieux intellectuels de la cité. Ainsi dans tous les départements où il a exercé, il a été un membre actif de diverses sociétés savantes et prit des responsabilités dans de multiples structures littéraires et historiques.

À Tulle, il fut l'un des principaux animateurs de « la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze » et vice-président du comité de la bibliothèque municipale du chef-lieu du département. Il devint conservateur du Musée de Tulle et des antiquités et objets d'art de la Corrèze, région particulièrement riche en sculptures et émaux conservés dans les églises. À partir de 1965, il devint président de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon et organisa à ce titre les congrès d'études régionales de Carcassonne et de Narbonne. Il fut vice-président du Comité départemental de l'inventaire des



monuments de Carcassonne, du Limousin et du Minervois. Il travailla étroitement avec les trois grandes sociétés savantes de la région :

- la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne dont il fut président en 1969,
- la Commission archéologique de Narbonne,
- la Société d'études scientifiques de l'Aude dont il fut successivement secrétaire général puis président.

Travailleur infatigable, il fut représentant de l'Aude à la « Commission régionale des espaces protégés et membre de la « Commission d'Art sacré du diocèse de Carcassonne ».

Arrivé à Nîmes, il ne se départit pas d'une activité variée et prenante dans le domaine historique, puisqu'il fut vice-président de l'École antique, vice-président puis président de la Société d'histoire du diocèse de Nîmes. En 1980, il fit partie des premiers cercles d'historiens à l'origine de la création de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes qu'il a hébergée longtemps dans les locaux même des Archives, rue des Chassaintes.

J'ajouterai que dans les trois départements, il fut membre de la « Commission départementale des sites, perspectives et paysages » en charge de conseiller le préfet pour une meilleure protection des monuments historiques et des sites naturels remarquables.

\*

S'il cumulait tous ces titres, ce n'était sûrement pas pour en tirer un quelconque bénéfice honorifique même s'il fut fait, très justement, chevalier de l'ordre national du Mérite et officier des Arts et Lettres. Dans son discours d'installation à ce fauteuil le 17 avril 1981, il expliqua ainsi cette quête vers d'autres esprits qu'il jugeait nécessaire parce qu'il était historien et parce qu'il était archiviste. Je le cite :

Un conservateur d'archives publiques est un historien, et l'un est tout à fait inséparable de l'autre, possède, beaucoup plus que des affinités ou des alliances, une parenté naturelle avec les sociétés et groupements savants de la région où il demeure. Les rapports de toutes sortes qu'il entretient avec eux occupent [...] un rang de choix dans le programme de son activité. C'est pour seconder leurs efforts qu'il prête avec le plus de soin le concours de ses compétences, c'est à l'aide de leurs travaux qu'il développe le plus aisément ses connaissances locales, c'est dans la chaleur de leur *sodalitas* qu'il trouve ses meilleurs encouragements.

Imprégné de culture locale, intégré et en osmose avec le milieu intellectuel, il avait ainsi l'oreille attentive et l'information nécessaire qui le conduisirent à aller à la recherche de documents rares appartenant à des particuliers qui avaient joué un rôle social important. À Carcassonne, il enrichit les archives en suscitant le dépôt de fonds privés, en particulier ceux d'Albert Sarraut qui fut gouverneur général de l'Indochine et président du Conseil à deux reprises en 1933 et 1936.

À Nîmes, il fit procéder au classement et au microfilmage des archives du marquis de Lordat, au château de la Tour à Saint-Chartes (archives conservées sur place) ; il provoqua également le versement des archives privées du Consistoire protestant de Nîmes du xv<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle ou encore celles d'Ivan Gaussen, avocat sommiérois, majoral du Félibrige et ambassadeur de la langue d'oc. Il veillait ainsi sur la mémoire de sa société.

Il avait le souci permanent de faire partager les archives au plus grand nombre et pas seulement aux généalogistes ou aux chercheurs, convaincu qu'elles sont un instrument de l'éducation pour l'identité locale et la compréhension de notre passé. Il le fit avec un talent pédagogique certain.

En Corrèze, il réalisa plusieurs expositions :

- « Le cardinal Dubois, ministre de la paix » en collaboration avec le Musée de Brive en 1963 ;

- « Les hôpitaux de la Corrèze et leur histoire » à Brive en 1959 ;

- « Turgot, intendant du Limousin de 1761 à 1774 » en 1961 ;
- « Les trésors des églises de la Corrèze » à Ussel en 1961.

À Nîmes, il organisa des manifestations publiques qui connurent une importante fréquentation, comme celle sur « Le protestantisme dans le Gard, de la Réforme à la Révolution française » en 1979, celle sur le tricentenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes ou celle plus singulière mais si colorée localement, sur « L'Élevage du taureau de Camargue et les courses de taureaux dans le Gard du xve au xixe siècle ».

\*

Robert Debant était un savant et un érudit. Sa culture était impressionnante et il publia de nombreux articles qui font autorité dans des revues spécialisées. À Tulle, il poursuivit des travaux sur Victor Hugo et le Limousin, Georges Sand et le Limousin. Il apporta son concours aux « Guides littéraires de la France » de la collection bien connue des « Guides bleus » et réalisa celui du Limousin. Il publia en 1976 un « Guide des Archives de l'Aude » qui en outre fait une synthèse de l'histoire de ce département, de ses anciennes institutions et de ses principaux monuments.

Il fit également paraître des recueils de textes et de documents pédagogiques sur « Les Cahiers de doléances de 1789 dans la Sénéchaussée de Nîmes » (recueil paru en 1976) et sur « Le Protestantisme dans le Gard » (recueil paru en 1979). Je citerai tout autant comme articles ou ouvrages auxquels il a collaboré quand il était dans notre département :

- « Le catholicisme nîmois au xixe siècle à travers sa culture historique » en 1997 ;
- « Sur les actes et les écrits de Louis-Sauveur Chénier pendant la Révolution » en 1995 ;
- « La cathédrale de Nîmes au tournant de l'histoire » en 1995 ;
- « La Maison de la Providence de Nîmes : une œuvre catholique d'assistance et de conversion des orphelines et des pauvres au cours du dernier tiers du xviiie siècle » en 1986 ;

- « Initiation aux écritures anciennes » en 1988 ;
- « L'Académie de Nîmes » en 1982.

Ses fonctions le prédestinaient, tout naturellement à être membre de votre institution. Au sein même de celle-ci qu'il présida en 1987, il fit quatre communications :

- En 1986, une communication intitulée « La propagande nationale-socialiste et le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution française d'après les Cahiers franco- allemands de 1939 » ;

- en 1992, une communication intitulée « L'institution de la Cour royale de Nîmes par la Restauration (1814-1818) » ;

- en 1994, une communication intitulée « Évocation de Charles Delorme » ;

- enfin le 25 avril 2014 une dernière communication intitulée « Un prince de l'église allemand en face du nazisme : Clemens August von Galen, cardinal évêque de Münster ».

\*

Je ne saurais terminer ce portrait sans évoquer l'homme privé, même s'il était très discret sur sa personne. Une fois de plus ce qui lui importait était la fonction, ce qu'il représentait et non lui-même. Autant il aimait parler de son métier autant il répugnait à évoquer ses sentiments. Je n'en veux pour preuve sa volonté de ne pas être élu ici, dans le groupe des catholiques mais celui des indépendants alors même qu'il était croyant et pratiquant car ses convictions religieuses relevaient de sa stricte intimité.

La rigueur qu'il exigeait dans le travail, le souci de la perfection qu'il demandait à ses collaborateurs dissimulait une profonde humanité. Il était toujours attentif au sort de son personnel, prêt à aider, à soutenir ou à encourager. Je n'oublie pas évidemment son penchant et sa profonde attirance vers la langue, la littérature et la civilisation allemandes, lui faisant regretter de n'avoir pu se « vouer à deux disciplines ou vivre

deux existences » pour reprendre ses propres expressions. Plus qu'un germaniste distingué, il était un germanophile passionné. Et je me demande en fin de compte si sa dernière communication ne synthétisait pas l'homme, profondément catholique, l'érudit à l'éducation des meilleurs établissements et à l'intelligence pénétrante, l'honnête homme, tel qu'on l'entendait au xvii<sup>e</sup> siècle, curieux de toutes les choses de l'esprit, le démocrate opposé à toute forme de totalitarisme et le germaniste rigoureux, minutieux, discipliné.

Son épouse, elle-même ancienne élève de l'École des chartes, fut son adjointe quand il dirigeait les Archives du Gard. Ils se sont connus quand il était en poste à Carcassonne ; elle était à Toulouse. Elle se mit en disponibilité pour pouvoir rester à ses côtés avant de reprendre son métier lorsqu'ils furent tous deux nommés à Nîmes. Anne Debant a eu l'amabilité de m'accorder un entretien après lui avoir appris que je succédais à son mari. Je lui ai naturellement demandé ce qu'elle souhaiterait que l'on dit de Robert Debant, l'homme et pas seulement le savant, l'historien.

Je vous laisse Madame, prononcer les derniers mots de cet hommage et je n'interromprai pas davantage vos échanges avec le silence. Vous me répondîtes : « Parlez, Monsieur, de son sourire, oui, de son sourire qui l'accompagnait partout ».

\*\*\*

Une rencontre déterminante, le simple hasard, un choix effectué sans trop de réflexion ni de conviction et la vie n'est plus ce qu'elle aurait dû être. En classe de terminale, avant l'examen du baccalauréat, je passais avec succès les épreuves d'admission au Centre régional d'éducation physique et sportive de Montpellier et je me destinais à devenir professeur d'éducation physique et sportive. Toutefois n'ayant réussi le bac qu'à la session de septembre, le Centre d'éducation physique et sportive me fit savoir que toutes les places avaient été prises et que je devais attendre un an avant d'intégrer cet établissement et de me proposer par la même occasion d'effectuer mon service militaire. Un choix se présentait : attendre ou changer de voie. Je décidais sans réelle

conviction et avec un brin d'insouciance de donner à mon existence une orientation nouvelle en m'inscrivant en faculté de Lettres.

Nul ne saura jamais ce qu'il serait advenu si j'avais décidé de suivre ma première inclination. L'on ne vit qu'une fois et la machine à remonter le temps n'existe que dans les œuvres de fiction. Je puis toutefois penser, sans grand risque de me tromper que je ne serais pas là aujourd'hui : les jambes sans la tête. Il était exclu que vous m'éluissiez.

Vous connaissez la suite de mon parcours, le droit n'étant venu que pour m'offrir une palette plus grande de débouchés. J'eus ainsi le privilège d'exercer dans deux établissements prestigieux : préfecture et tribunal, deux maisons en apparence sans grand lien entre elles mais qui se sont rapprochées ces dernières années, peut-être un peu trop. J'ai pu observer, par ailleurs, en comparant préfecture et tribunal, que les moyens de l'une et de l'autre étaient sans commune mesure. Je puis ainsi attester du peu de considération que notre pays témoigne envers l'institution judiciaire.

La Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) examine régulièrement les dépenses publiques que les 47 états membres consacrent à la justice. En 2012, la France était 37e sur 45 en matière de budget derrière la Géorgie, la Turquie ou Chypre. Un Français verse 61,2 euros par an pour la justice tandis qu'un Allemand y consacre 114,3 euros et un Suisse près de 200 euros. La France dispose d'un peu plus de 10 juges pour 100 000 habitants contre 21 en moyenne pour l'ensemble de l'Europe. En ce qui concerne les procureurs, la situation est pire : moins de 3 procureurs pour 100 000 habitants soit 4 fois moins que dans les autres pays.

Vous allez sans doute déplorer qu'une fois de plus, un magistrat se plaigne, en public, du peu de moyens alloués à la justice. Et bien j'assume cette posture : il ne s'agit ni d'un travers ni d'un défaut mais tout simplement d'un devoir. L'essentiel ne réside sans doute pas dans les moyens.

\*

Je voudrais à présent évoquer une question complexe qui mériterait beaucoup plus que les quelques minutes que je vais lui consacrer mais qui intéresse tous les citoyens que nous sommes car l'enjeu n'est rien d'autre que nos libertés. Je veux parler de l'indépendance des procureurs, plus généralement de l'indépendance de la justice et plus largement encore de la place actuelle que l'on veut bien lui accorder dans notre société.

Notre constitution garantit l'indépendance des juges du siège en les rendant inamovibles et en leur donnant notamment des garanties sur la non-ingérence du pouvoir politique dans leur nomination et dans leur discipline. Ainsi les plus hauts magistrats du siège de notre pays sont nommés par le Président de la République mais sur proposition d'un organe particulier composé majoritairement de non magistrats appelé Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M. en abréviation). Par ailleurs les autres magistrats du siège, comme les juges d'instruction par exemple, sont nommés sur son avis conforme. Ce même conseil est également compétent pour assurer la discipline des juges. Une certaine indépendance des magistrats du siège est ainsi assurée.

Il n'en est pas de même pour les magistrats du parquet. Le Conseil supérieur de la magistrature ne donne, en effet, qu'un simple avis sur les nominations de ces gens de robe debout, avis que le ministre de la justice n'est pas tenu de suivre. Par ailleurs c'est le ministre de la Justice qui est compétent pour la discipline des parquetiers, le CSM ne donnant là encore qu'un simple avis.

Or il est fondamental compte tenu du rôle actuel tenu par les membres du parquet, de leur donner les mêmes garanties statutaires que leurs collègues du siège. Actuellement, en effet, les juges d'instruction, magistrats du siège indépendants, n'interviennent que dans 3 à 4% des affaires. Dans plus de 95% des cas, les investigations pour la recherche de la vérité sont diligentées par le seul procureur qui dispose de pouvoirs étendus quasiment semblables à ceux des magistrats instructeurs.

Lorsque je débutais dans ce métier, le procureur ne quittait guère son bureau et ne communiquait avec l'extérieur que par le biais des audiences solennelles de rentrée. Puis, au milieu de années 80, il a été appelé à intervenir de plus en plus dans certaines instances en charge de la prévention et de la lutte contre la délinquance. Aujourd'hui il est à côté du préfet un organe essentiel de cette action en qualité de coprésident du Conseil de sécurité et du Conseil de prévention de la délinquance.

Ce travail en partenariat : justice, préfecture et parfois mairie a pour effet de brouiller le rôle et la particularité de chaque institution et tend à assimiler le chef de parquet aux yeux de nos compatriotes comme un simple rouage d'une politique publique. De magistrat ne devient-il pas fonctionnaire ?, en tout cas vu de l'extérieur même si cela n'a pas évidemment de connotation péjorative dans mon esprit.

Certes la politique pénale est une politique publique, mais la décision de poursuivre ou de classer, ainsi que les modes de poursuite, que l'on appelle dans notre jargon « politique d'action publique » consistant à traduire devant un juge une personne soupçonnée d'avoir commis une infraction afin qu'elle soit éventuellement sanctionnée ne relève, et ne doit relever, sauf rares exceptions, que du seul procureur. Si l'on se dirige vers une politique d'action publique négociée, ce dernier perdra son statut de magistrat. On peut afficher publiquement une volonté de fermeté à l'égard de tel ou tel comportement antisocial mais cela n'interdit nullement une analyse au cas par cas sur des critères juridiques mais aussi humains, ces derniers me paraissant aussi importants que les premiers.

L'on affirme ici ou là que l'action du parquet s'inscrirait dans une chaîne dont il ne serait qu'un maillon et qui irait de l'enquêteur au juge, voire pour certains du commissariat à la case prison. Je n'ai jamais partagé cette analyse, la place de l'institution judiciaire se situe à part, non par coquetterie, non pour se distinguer mais parce qu'elle est la seule capable d'assurer la protection de nos concitoyens contre l'arbitraire. Il existe une rupture, une séparation dans cette soi-disant chaîne pénale dès lors qu'intervient l'autorité judiciaire : c'est tout simplement l'application du principe de séparation des pouvoirs.



Les parquetiers sont des magistrats comme l'a rappelé à plusieurs reprises le Conseil constitutionnel, formés à la même École nationale de la magistrature que leur collègue du siège, soumis aux mêmes obligations déontologiques et qui peuvent tout au long de leur carrière exercer des fonctions tour à tour au parquet et au siège. Le procureur parce qu'il est magistrat, est le premier protecteur des libertés, défenseur de la société il est aussi défenseur des individus qui la composent c'est ce qui fait sa spécificité et la grandeur de son office. Toutefois cette mission que notre législation et notre tradition lui assignent, risquent d'être mise en péril si son statut n'évolue pas.

Certes dans l'exercice quotidien de leur métier, les parquetiers disposent d'une très large autonomie et, de fait, sont à l'abri des pressions du pouvoir politique. Cependant c'est à l'occasion d'affaires politico-judiciaires qui défraient régulièrement la chronique que certains hommes politiques se complaisent à laisser planer un doute sur la réelle indépendance des procureurs.

Si l'on ajoute à cela le comportement ambigu d'un tout petit nombre d'entre eux, des déclarations parfois à l'emporte-pièce de certains gardes des Sceaux, souvenons-nous de l'expression employé par l'un d'eux : « Je suis chef des procureurs », le trouble grandit et il n'est pas surprenant que dans un sondage récent de 2014, près de 70% de nos compatriotes estiment que les magistrats du parquet ne sont pas indépendants.

La réforme du statut du ministère public, sans cesse envisagée mais toujours repoussée depuis une trentaine d'années, est plus que jamais indispensable pour que nos concitoyens aient confiance dans leur justice. Elle le sera encore plus demain alors que se trouve en discussion un projet de loi renforçant les pouvoirs des parquets dans la lutte contre le terrorisme. Certes la loi du 25 juillet 2013 a clarifié tant soit peu les relations entre les membres du parquet et le ministre, ce dernier n'ayant plus le pouvoir d'adresser des instructions dans des affaires individuelles. J'ai bien observé que ce même texte avait rappelé que les parquetiers étaient soumis au principe d'impartialité.

Enfin je ne saurais passer sous silence le comportement des deux derniers gardes des Sceaux qui se sont engagés publiquement à respecter les avis du Conseil supérieur de la magistrature. Cependant l'indépendance ne doit pas être seulement dans les têtes mais aussi dans les textes et en particulier dans notre loi fondamentale. Une réforme constitutionnelle s'impose afin que les nominations des procureurs et leur règle disciplinaire soient calqués sur celles des juges.

\*

Mais ce nouveau statut du magistrat du parquet ne saurait suffire à garantir l'indépendance de l'autorité judiciaire. « Il n'y a point de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et exécutive », écrivait Montesquieu dans « L'Esprit des lois ». Il découle de ce principe cardinal qu'un État qui ne garantit pas la séparation des pouvoirs n'a point de constitution.

Il n'est pas inutile parfois de rappeler les fondamentaux d'une démocratie quand bien même auraient-ils été écrits voilà plus de quatre siècles et répétés sans cesse. Dans notre Constitution, le Président de la République est le garant de cette indépendance. Or il n'a plus du tout le même rôle que celui que le constituant de 1958 lui avait donné. Il est aujourd'hui, de fait, le véritable chef du gouvernement plus encore depuis la mise en place du quinquennat et il ne peut évidemment assurer l'indépendance de la justice et dans le même temps se voir accorder des pouvoirs de donner des ordres aux magistrats par le biais d'un garde des Sceaux sur lequel il a autorité.

Il est nécessaire de revoir la composition du CSM et avant tout ses attributions pour en faire le véritable garant de l'indépendance de la magistrature en lieu et place du chef de l'État. Mais il faut également en finir avec notre fonctionnement pour le moins singulier qui fait du juge de l'administration le juge des décisions du CSM. Aujourd'hui, si un juge est mécontent d'une décision concernant sa nomination, son avancement ou une éventuelle sanction disciplinaire, il peut déférer la décision du CSM devant le Conseil d'État qui statuera selon des critères qui lui sont propres et qu'il applique lorsqu'il juge les fonctionnaires.

Or les principes régissant l'administration ne sont pas ceux de l'ordre judiciaire. La mission de l'administration est de servir l'intérêt général tandis que l'éthique de la justice consiste au contraire à ne pas établir de hiérarchie entre les intérêts individuels et généraux, comme l'a rappelé encore récemment le premier président de la cour de Cassation. La justice ne peut être rabaissée au rang d'une administration comme une autre, dépendant du pouvoir exécutif. Il en va de la sauvegarde de nos libertés.

\*

L'indépendance de la justice : nul démocrate ne saurait la contester. Mais que dire lorsque la justice elle-même est écartée dans ses missions de contre-pouvoir. Se défier de la magistrature est un commencement de la dissolution sociale » écrivait Balzac dans « Splendeur et misère des courtisanes ».

Notre pays, depuis les attentats du 13 novembre, vit dans un état de droit particulier, dérogoire du droit commun et qui présente des risques pour nos libertés. Je veux parler évidemment de l'état d'urgence. Plus que jamais la justice doit rester le dernier rempart pour la protection de nos libertés. Or que constatons-nous ? Que le juge judiciaire a été écarté de tout contrôle des mesures découlant de cette situation d'exception et que ce contrôle a posteriori a été confié au juge administratif.

Pourquoi cet ostracisme à l'égard du juge judiciaire ? Ne voit-on pas renaître le vieux mythe du gouvernement des juges ? Ou bien, ce qui serait pire, n'a-t-on pas voulu tout simplement laisser les mains libres au pouvoir exécutif ? Aucune situation d'exception ne saurait justifier une dérogation aux principes fondateurs d'une démocratie. Certes je ne prétends pas que nous ne vivons plus dans un état de droit, mais demain qu'en sera-t-il si le pouvoir est exercé par des personnes moins bien intentionnées. Une des premières décisions prise par un régime totalitaire est de mettre la justice sous l'éteignoir.

Un État démocratique appelle une justice forte et indépendante capable de s'opposer aux autres pouvoirs pour défendre les droits de

l'homme et nos libertés fondamentales. Plus qu'un pouvoir, la justice est un contre-pouvoir. Dans une délibération, inédite parce que rendue publique, des plus hauts magistrats de notre pays – premier président de la cour de Cassation et premiers présidents des cours d'appel – en date du 1er février 2016, il est écrit ceci :

En ce début du xxie siècle, la place faite à l'autorité judiciaire au sein des institutions de la République suscite de légitimes et graves interrogations. Le rôle constitutionnel de l'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle est affaibli [...]. La pénurie persistante de ses moyens matériels et humains ne lui permet plus de remplir ses missions [...]. Il est ainsi devenu indispensable, non seulement de porter le budget de la justice judiciaire à la hauteur de ses missions, mais également d'engager une réforme d'envergure de nature à garantir, de manière indiscutable et perceptible pour l'ensemble de la société, que l'autorité judiciaire soit soustraite à toute forme d'influence.

Mais « s'il y a beaucoup d'art à parler, il n'y en a pas moins à se taire », disait La Rochefoucauld. J'arrête là par conséquent mon réquisitoire qui est davantage une plaidoirie voire un plaidoyer pour l'institution judiciaire à laquelle je suis fier d'avoir appartenu et pour le métier de procureur que j'ai passionnément aimé.

Il est temps à présent de me retirer dans un silence respectueux.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le président invite notre nouveau confrère M. Michel Belin à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Le président Bernard Fougères lève la séance à 18 heures 15.

## SÉANCE ADMINISTRATIVE

**Mardi 15 mars 2016 – salle des séances**

### COMPTE RENDU

**Présents** : Mmes H. Deronne, A. Herrmann, C. Lassalle, C. Marès, S. Mazauric, P. Plouvier. MM. G. Audisio, A. Aventurier, M. Belin, B. Cavalier, R. Chabert, R. Chalavet, B. Fougères, J. Matouk, J. Meine, J.-L. Meunier, A. Penchinat, C. Puech, B. Simon, D. Valade.

**Excusés** : Mmes D. Bertrand-Fabre, J. Leroy, B. Maurin-Farelle, M. Pallier, M. Poujoulat,

D. Prat, V. Ritter. MM. A. Bruguerolle, G. Fabre, B. Fontaine, J. Galtier, J.-P. Gardelle, H. Hugues, C. Iancu, P. Marès, P. Trarieux, D. Travier.

### SOMMAIRE DE LA SÉANCE ADMINISTRATIVE

- 1. Commissions**
- 2. Prix Issoire**
- 3. Fonctionnement de l'Académie**

Le président Bernard Fougères ouvre la séance à 15 heures. Les comptes rendus des rapporteurs des commissions ayant été adressés avec l'ordre du jour, le président signale donc qu'ils ne seront pas lus. Seules seront traitées les questions qu'ils peuvent soulever.

Trois étapes sont proposées : le bilan des activités, le fonctionnement et les perspectives.

Cette proposition de déroulement de la séance a été adoptée afin de permettre un débat éclairant au sein de l'assemblée sur tous les points mis à l'ordre du jour.

## COMMISSIONS

Le président précise que le compte rendu de la commission de la Bibliothèque et des Archives dont le rapporteur est notre consœur Jacqueline Leroy, ne figure pas dans le document transmis avec l'ordre du jour. La commission devait se réunir le vendredi 11 mars. Notre consœur Jacqueline Leroy, empêchée, a été obligée d'annuler cette réunion qui sera reportée à une date ultérieure.

**Les rapports des commissions sont joints en annexe 1.**

### **1.1 COMMISSION DES FINANCES**

**Rapporteur : Charles Puech. Compte rendu rédigé par Bernard Simon**

Après avoir répondu aux questions soulevées pour la présentation des résultats, le président demande à l'assemblée de se prononcer pour accorder le quitus.

Celui-ci est donné par 18 voix « pour » et deux abstentions

### **1.2 COMMISSION DE NOMINATION DES CORRESPONDANTS.**

**Rapporteur. René Chabert**

Pas de question.

### **1.3 COMMISSION DU PROGRAMME**

**Rapporteur. Catherine Marès**

Pas de question.

**Le mercredi 19 octobre 2016**, une journée commune aux Académies de Montpellier et de Nîmes est prévue. Elle se déroulera à Nîmes selon le programme suivant :

- Matin, visite de la ville
- Déjeuner
- Après-midi, séance commune à Carré d'Art. Les secrétaires perpétuels des deux Académies traiteront le sujet suivant : *Nos Académies, hier et aujourd'hui*.

#### **1.4 COMMISSION DES PUBLICATIONS**

**Rapporteur : Jacques Meine**

Pas de question.

#### **1.5 COMMISSION DU PATRIMOINE**

**Rapporteur : Hélène Deronne**

**Proposition de M. Matouk** : notre confrère suggère que l'Académie de Nîmes se lance, de façon collective, dans la rédaction d'un *Dictionnaire amoureux de Nîmes*. La réalisation de cet ouvrage permettrait de fédérer tous les talents de nos académiciens, amoureux du patrimoine antique et moderne, historiens, aficionados, poètes, artistes...

L'idée paraît très intéressante et mérite que le Bureau s'en préoccupe activement.

#### **1.6 COMMISSION DE L'ARC MÉDITERRANÉEN**

**Rapporteur : Hélène Deronne**

Pas de question.

2. **PRIX ISSOIRE**

Composition du jury : Paule Plouvier (présidente) Brigitte Maurin-Farelle, Catherine Marès, Micheline Poujoulat, René Chabert, Jean-Louis Meunier.

Paule Plouvier, présidente du jury Issoire, informe que le jury va se réunir le vendredi 1<sup>er</sup> avril.

Elle indique la nécessité de modifier le règlement, de cesser de proposer le prix aux collègues mais par contre d'ajouter les ateliers d'écriture.

3. **FONCTIONNEMENT DE L'ACADEMIE**

Le président Bernard Fougères prend la parole pour demander à chaque consœur et à chaque confrère de s'exprimer en respectant un temps de parole de trois minutes.

Il s'agit de s'exprimer sur ce qui mérite d'être changé dans le fonctionnement de l'Académie et d'examiner les propositions faites en ce sens. Après le tour de table, une discussion pourra s'engager.

La réflexion s'achève par des applaudissements.

**La synthèse des réflexions est en annexe 2.**

La prochaine réunion du Bureau (prévue mardi 5 avril) fera part de propositions sur la base des textes présentés.

La séance est levée à 17 heures 45



## ANNEXE1 : RAPPORT DES COMMISSIONS

### COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de la réunion du 8 mars 2016 à 15h.

Présents : MM. A. Aventurier, C. Puech, B. Simon.

Absents excusés : MM. A. Bruguerolle, R. Chalavet, B. Fontaine, A. Penchinat.

#### 1/ Comptes 2015

M. Charles Puech, trésorier, présente les principales informations relatives aux comptes d'exploitation.

Les recettes sont en hausse de 5 751 euros par rapport à l'exercice précédent du fait d'une reprise de provision de 7 000 euros, destinée à compenser des charges non prévues (eau et électricité). Les recettes d'exploitation de l'hôtel Davé sont en diminution de 2% et les subventions d'exploitation ont été réduites de 3%.

Les produits de gestion financière ont diminué de 14 807 euros du fait de la non récurrence des opérations d'arbitrage réalisées en 2014, et dont les produits ont contribué à la constitution d'une provision pour risques et charges.

Globalement les produits de l'exercice sont en recul de 7,41% pour un montant de 8 617 euros. Hors reprise de provision et produits exceptionnels, les produits sont en régression de 807 euros. C'est un indicateur de vigilance accrue.

Les charges d'exploitation, hors constitution en 2014 d'une provision pour charges et risques de 20 000 euros, sont en augmentation de 13 907 euros.

Cette augmentation provient essentiellement de quatre postes :

1 - La facture de consommation d'eau de l'hôtel Davé qui s'est

accrue de 4 861 euros suite à une fuite d'eau. Des négociations sont en cours avec la Saur pour réduire cette facture, mais les montants ne sont pas définitivement fixés et n'ont pu être intégrés dans les comptes 2015. Cette augmentation est à priori non récurrente. Une expertise est en cours et des travaux sur l'alimentation en eau seront engagés en 2016.

2 - La facture d'électricité de l'hôtel de la rue Dorée qui présente une augmentation de 1 930 euros. Cette augmentation correspond à une plus grande utilisation des salles. Le surcoût peut être réduit par une meilleure discipline de chauffage et par des travaux d'isolation en cours d'étude.

3 - L'Urssaf accuse une augmentation de 3 944 euros liée au remboursement de trop payé en 2014 comptabilisé en réduction des charges.

4 - Les fournitures diverses s'accroissent de 1 656 euros du fait de la prise en charge des dépenses liées au frais de traitement du fonds iconographique et des frais de reliure divers.

On notera par ailleurs

- le déficit de la sortie annuelle, qui implique que, dorénavant, cette sortie ne soit réalisée que dans la mesure où il y a un minimum d'inscrits au préalable.

- Un niveau de travaux d'entretien aussi important que celui de l'année dernière, mais cette année, réalisés sur l'hôtel de l'Académie.

- Une hausse de la taxe foncière sur l'hôtel Davé, qui semble résulter de l'extension des surfaces locatives.

Les autres charges courantes sont relativement stables et n'appellent pas de commentaires particuliers. Le résultat est déficitaire de 439 euros.

Les comptes 2015 montrent la capacité financière de l'Académie à faire face à des éléments imprévus, mais les marges de manœuvre se sont réduites.

Trois mesures sont proposées :

1- Les risques d'instabilité locative de l'hôtel Davé doivent être limités, des démarches sont en cours pour garantir la pérennité des produits, ce qui nécessitera éventuellement des travaux d'aménagement.

2 - Selon la commission, la politique d'investissement sur l'hôtel de l'Académie doit être limitée aux travaux de conservation du patrimoine et aux aménagements économiseurs d'énergie. En outre, pour les aménagements à caractère patrimoniaux une recherche de subventions sera engagée.

3- La commission financière propose que le départ de la secrétaire de l'Académie ne donne pas lieu à son remplacement.

Enfin, il est demandé à chaque membre d'être attentif à l'utilisation des ressources de toutes natures, justifiées par son activité, et en particulier celle du chauffage.

## **2/ Point sur bilan au 31/12/2015**

Les fonds propres diminuent de 4 910 euros du fait de l'amortissement des subventions d'investissement, de l'attribution du prix Issoire et de l'imputation du résultat déficitaire.

Il est proposé en 2016 de reconstituer le fonds Issoire pour un montant équivalent à celui du prix distribué en 2015.

Les emprunts représentent un montant de 72 492 euros en diminution de 9 674 euros correspondant au remboursement en capital de l'annuité. Les emprunts seront soldés en 2021.

Les valeurs de placement sont comptabilisées pour un montant de 115 407 euros

Le solde du compte sur livret est de 31 335 euros.

Le solde du compte de dépôt à vue est de 4 813 euros

La situation de trésorerie est saine.

### **3/ Fonctionnement de la commission Arc Méditerranéen – pour information.**

Le principe d'un compte bancaire dédié et de lignes comptables spécifiques a été acté lors d'une précédente commission des finances.

La commission Arc Méditerranéen a demandé à pouvoir apposer la signature d'un de ses représentants sur les demandes de subvention présentées aux financeurs. La commission propose de répondre négativement à cette demande, les demandes étant présentées au titre de l'Académie représentée par son seul secrétaire perpétuel.

Les documents de demandes de subvention spécifiques aux activités de l'Arc Méditerranéen seront élaborés en commun avec un représentant de la commission des finances et seront transmis au secrétaire perpétuel dûment signés, engageant de ce fait la responsabilité de la commission Arc Méditerranéen.

Les demandes de subventions, notamment à la Mairie et au Conseil Départemental incluent des demandes propres au fonctionnement de l'Académie et des demandes spécifiques à la commission Arc Méditerranéen. La commission des finances préconise de demander aux financeurs de se prononcer distinctement sur chaque projet. En cas de réponse globale inférieure aux demandes, il est proposé de privilégier la demande faite au titre du fonctionnement de l'Académie. Une répartition au prorata reviendrait à faire financer par le budget général de l'Académie les actions spécifiques de la commission Arc Méditerranéen.

Les décisions seront prises lors du prochain Bureau.

## **COMMISSION DE NOMINATION DES CORRESPONDANTS.**

### **Rapporteur. René Chabert**

Cette commission est composée de Mmes S. Mazauric, M. Pallier et MM. G. Audisio, R. Chabert, R. Chalavet, H. Hugues, C. Puech.

Tous les membres de la commission présents à l'ouverture de la séance se sont réunis le 19 février 2016 à 14h30 en présence de Monsieur le président Bernard Fougères et de Monsieur le secrétaire perpétuel Alain Aventurier qui assistent statutairement à la réunion. Le secrétaire perpétuel enregistre les avis subséquents.

M. Robert CHALAVET ouvre la séance et demande, après avoir assuré l'intérim du rôle de rapporteur de la commission de nomination des correspondants, qu'un confrère assume cette responsabilité.

En effet, le 13 février 2015, lors de la réunion de la commission des correspondants, Mme Lassalle avait souhaité passer le relais de sa fonction de rapporteur. M.Chalavet avait accepté d'assurer l'intérim jusqu'à la fin de l'année. Ce délai devait être mis à profit pour désigner un nouveau titulaire.

*« Avec l'accord du président Bernard Fougères, du secrétaire perpétuel Alain Aventurier et de l'ensemble des membres de la commission, j'ai bien voulu devenir le nouveau rapporteur de la commission de nomination des correspondants. Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Robert Chalavet d'avoir assuré remarquablement l'intérim, dans un moment particulièrement difficile et j'adresserai un message chaleureux à Mme Christiane Lassalle. »* Ainsi s'est exprimé M. René Chabert qui a poursuivi : *« L'ordre du jour concernait seulement l'examen de deux candidatures pour l'année 2016. Monsieur Chalavet a présenté le curriculum vitae de Mmes Martine Reboul et Claire Tourreilles en précisant que ces deux candidatures augmenteraient le nombre de correspondants féminins. Ensuite, il m'a passé le relais pour finaliser cette réunion. »*

### **Compte rendu de la commission de nomination des correspondants**

Etude du dossier de candidature de **Mme Martine Reboul** :

Agée de 57 ans, mariée, un enfant, Madame Reboul habite Nîmes.

Elle est présentée par Bernard Fougères, Jean-Louis Meunier et Gabriel Audisio.

Professeur de paléographie et de généalogie, en possession d'un certificat d'égyptologie elle offre des qualités et des particularités intéressantes pour l'Académie :

- Mission avec les architectes des patrimoines
- Recherches historiques sur les bâtiments
- Inventaire, classement, inscription des monuments
- Travaux avec le centre d'études et de recherche de Mende (un général napoléonien, un prêtre en Cévennes, histoire du chemin de fer en 1914-1918)
- Chargée de mission aux archives diocésaines.

On peut souligner les diverses conférences, publications et expositions liées étroitement à ses qualifications.

Monsieur le président Bernard Fougères souligne ses qualités personnelles et humaines : elle est dynamique, accueillante et communicante. Elle est une personne engagée dans ses fonctions au sein des archives diocésaines.

Après discussion, un accord unanime s'est dégagé sur la candidature de Mme Martine Reboul qui a été retenue.

La commission procède ensuite à l'étude de la candidature de **Mme Claire Torreilles** :

Elle est née à Saint-Florent-sur-Auzonnet dans le Gard, mariée à Volodia Torreilles, ils ont une fille. Elle réside à Montpellier. Son cursus professionnel est riche. Pour cette raison, Mme Danièle Bertrand-Fabre, M. René Chabert et M. Robert Chalavet proposent cette personne à l'élection comme correspondante.

Agrégée de Lettres Classiques via l'Ecole normale supérieure et une maîtrise de lettres à Paris-Sorbonne, Madame Torreilles présente un

curus professionnel allant de l'enseignement secondaire et supérieur à la recherche à l'université Paul Valéry.

Ses activités, d'un caractère homogène, sont ciblées sur les lettres classiques, le Languedoc et l'occitan.

On ne dénote pas moins de 8 ouvrages publiés, 8 colloques et publications, 12 participations à des revues ou des actes de colloques et 7 communications récentes.

J'ai contacté Madame Bertrand-Fabre, sa marraine principale, elle s'exprime en ces termes sur ses aptitudes personnelles et humaines :

*« Claire Torreilles est dynamique et persévérante, comme le montre le nombre de ces publications. Elle manifeste de la constance dans ses engagements associatifs. Elle pratique l'entraide entre chercheurs occitanistes ». Je la cite : « j'ai une morale laïque du devoir qui me vient de mon père instituteur et de mes grands-pères mineurs (un Cévenol et un Chti) » ».*

Les membres de la commission ont jugé que la proposition de candidature était amplement justifiée et l'ont entérinée à l'unanimité.

Il est à noter que M. Gabriel Audisio a constaté que les candidatures de scientifiques sont déficitaires et invite les membres de la commission à prospecter en ce sens.

Après une conclusion à caractère amical, la séance est levée à 15h30.

## COMMISSION DU PROGRAMME

### Rapporteur. Catherine Marès

La commission du programme s'est réunie le 2 février 2016.

**Présents** : Mmes Mazauric, Pallier, Prat et Marès. MM. Matouk, Meine. M. le secrétaire perpétuel, M. le président.

**Excusés** : MM. Chabert, Valade.

Selon l'ordre du jour, le premier point examiné est la conformité des communications de l'année écoulée aux exigences de l'Académie : le caractère personnel, original, inédit de celles-ci a été la règle. Il faut que la commission veille à rappeler aux futurs communicants le respect de ces normes ainsi que, chose plus difficile sans doute, celui des normes typographiques sans lequel le travail de la commission des publications, celui de M. Meine en particulier, est excessif.

Le second point concernait la séance consacrée au **thème de la violence**, en écho aux événements de novembre 2015. Tout le monde s'accorde sur la qualité de cet échange. Il a été de haut niveau. Cette expérience concluante mérite d'être renouvelée, mais il faudrait mieux préciser à l'avance son mode de fonctionnement. Certains ont pu en effet se sentir frustrés de ne pas pouvoir s'exprimer, ou d'avoir à répéter ce que les premiers avaient dit, ou de ne pas pouvoir présenter le texte qu'ils avaient préparé. La commission veillera donc à renouveler éventuellement cette expérience, à l'initiative de tel ou tel, mais après en avoir précisé très nettement le déroulement. Par ailleurs, il est dommage de ne pas avoir pu conserver de trace des propos échangés. Prévoir à l'avance les modalités de la séance devrait pouvoir le permettre.

Le troisième point consistait à établir le **programme du 2<sup>e</sup> trimestre 2016**

La séance administrative a été déplacée au **mardi 15 mars à 15 heures**, afin de permettre à un certain nombre de personnes de pouvoir y participer.

Ensuite, le programme a été fixé comme suit :

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril** : Réception de **M. Pierre MUTIN**, membre résidant au fauteuil de **M. Robert CHAMBOREDON**, démissionnaire.

**Vendredi 15 avril** : **M. Jean-Marie MERCIER**, correspondant : *Un peintre reconnu, un poète méconnu : Auguste Chabaud et ses Sonnets de dignité nîmoise.*



**Vendredi 29 avril : M. Jean-Luc PONTVIEUX**, correspondant : *Le ballon à vapeur de Monsieur Giffard, clou de l'exposition universelle de 1878 à Paris.*

**Vendredi 20 mai : Mme Catherine MARÈS**, membre résidant : *Le général Juge, de la guerre de Sécession à la colonisation en Algérie.1812-1875.*

**Vendredi 3 juin** : Réception de la promotion 2016 des correspondants.

**Vendredi 17 juin : M. Hugues BOUSIGES**, membre honoraire : *Henri-François de Balzac, frère cadet de l'écrivain.*

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet : Mme Marie-Lucy DUMAS**, correspondante : *Cinquante ans de défense nationale et de politique de sécurité.*

Communications proposées dont nous disposons à ce jour pour le 4<sup>e</sup> trimestre :

**M. Michel BELIN**, membre résidant, *Le séjour à Nîmes de Guillaume Apollinaire.*

**M. Pierre CHALVIDAN**, correspondant *L'apothéose du ver à soie, parabole pour une sortie de crise.*

**M. Romain DAUDÉ**, correspondant ; *À l'Orient du Vigan : La Parfaite Union (1780-1791).Éléments pour servir à l'histoire d'une loge maçonnique en Cévennes au siècle des Lumières.*

**M. Carol IANCU**, membre non-résidant : *Les stéréotypes antijudaïques de Judas l'Isariote : l'exemple de la Roumanie.*

**M. Victor LASSALE**, membre honoraire, *Le Pont du Gard, Sain- Gilles et l'Abbaye de Tournai.*

**Mme Michèle PALLIER**, membre résidant : *Du commandant Espérandieu au « Nouvel Espérandieu ».*

**Mme SimoneMAZAURIC** pour le 4<sup>e</sup> trimestre communiquerait

soit sur *Guizot et l'Encyclopédie*, soit sur *Claude Guiraut* (travail en cours).

**Mme Vanessa RITTER**, *Le fonds Filleron*.

La commission se réunira au cours du 2<sup>o</sup> trimestre pour établir le calendrier et le programme du 4<sup>o</sup> trimestre. Elle s'efforcera d'ici-là de solliciter encore, parmi les académiciens, ceux qui n'ont pas communiqué récemment. Toutefois, les propositions parvenues sont assez nombreuses et intéressantes pour assurer le programme à venir. On note qu'une fois encore les communications d'ordre scientifique font défaut.

## COMMISSION DES PUBLICATIONS

**Rapporteur : Jacques Meine**

**Jacques Meine** signale que lors de la dernière réunion du Bureau du 1er mars, il a été décidé d'adresser le Bulletin de l'année 2015 sous la forme pdf.

Cette disposition est en relation avec les contraintes de la rigueur budgétaire.

Les consœurs et confrères qui souhaitent recevoir un exemplaire sous forme papier devront répondre lors du message qu'il leur sera adressé.

Pour la Bibliothèque et les archives, 15 exemplaires papier seront imprimés

### **Compte rendu des activités pour l'année 2015**

Aucun élément nouveau marquant n'étant intervenu depuis la dernière séance administrative, une réunion de la commission des publications n'a pas été jugée utile. Le présent rapport tient lieu de compte rendu des activités de la commission avec l'accord de celle-ci.

### **Membres de la commission**

Mmes Danielle Bertrand-Fabre, Anny Herrmann, Brigitte Maurin, Simone Mazauric, MM. Jean-Louis Meunier, Jacques Meine.

État des travaux de corrections des Mémoires année 2015

Non sans divers rappels, la majorité des textes nous sont parvenus.

- Séance publique du 8 février 2015 : les textes à publier concernent les allocutions du préfet (D. Martin), des représentants de la Région (J.P. Boré) et de la Mairie (D.-J. Valade), le CR des travaux académiques par le président sortant (R. Chamboredon), l'allocution du président entrant (J.-L. Meunier), l'allocution de remise du prix Forado (R. Chamboredon). La conférence du professeur F.-B. Michel ne s'appuyant pas sur un texte écrit, ne peut être publiée.

- Séances publiques foraines au lycée Daudet : les trois interventions du 3 juin 2015 sur « *La Justice restaurative* » ne seront pas publiées, la conférence de M. Paul Mbanzoulou, orateur principal, n'ayant pas fait l'objet d'un texte écrit et l'intervention de M. Michel Belin se recoupant avec sa communication en séance ordinaire du 15 mai. La conférence-débat sur « *Les sols* », animée par M. Christian Feller le 12 novembre 2015, n'a pas donné lieu à un texte écrit.

- Des 15 communications présentées en séances ordinaires, 12 textes nous sont parvenus et sont destinés à la publication. La publication du texte de la communication de Mme Plouvier, sélectionné pour la séance publique du 7 février 2016, est reportée d'une année. Deux auteurs ont demandé un délai. Une communication se heurte à des problèmes de droits de musée. Une communication est en suspens, son auteur n'étant – temporairement pour des raisons de santé –, pas en mesure de compléter son texte de manière satisfaisante.

**Quelques remarques concernant la remise des textes**

- Comme les années précédentes, nous déplorons que les NORMES DE PUBLICATION, remises aux auteurs lors de l'acceptation de leur communication, soient trop souvent insuffisamment (ou nullement) prises en compte, ce qui complique et rend fastidieux les travaux de relecture et de corrections. Ces normes peuvent être facilement consultées sur le site de l'académie : [http://academiedenimes.org/\\_/actualites-de-lacademie/](http://academiedenimes.org/_/actualites-de-lacademie/), cliquer sur le volet « Activités », puis sur la

ligne « Publications : Mémoires et Bulletins », enfin sur la rubrique « Le texte concernant les recommandations aux auteurs ».

- Les membres de la commission s'étonnent du nombre de personnes qui font des conférences sans livrer de texte écrit. Or, c'est dans le principe des sociétés savantes de faire des conférences écrites, pour être lues. Les conférenciers invités devraient être rendus attentifs à cette exigence.

- L'impératif de mentionner les sources et références bibliographiques exactes, pagination comprise, est le point qui fait perdre beaucoup de temps aux relectrices et relecteurs, les obligeant à des vérifications et correspondances fastidieuses. Encore une fois, les grandes règles des références bibliographiques sont précisées, exemples à l'appui, dans nos « normes de publication ».

- Plusieurs auteurs ignorent la manipulation à faire pour mettre des notes de bas de page, ce qui a pour conséquence que toutes les notes se mélangent au texte au gré des formats de mise en page, nous obligeant à un travail fastidieux de recopiage. Cette manipulation est pourtant simple, du moins pour tous les programmes *Word* (volet « Références », puis « Insérer une note de bas de page »).

- La livraison d'un PowerPoint pour l'iconographie ne peut être acceptée, car il est impossible d'en extraire les images sélectionnées par l'auteur.

- Il appartient aux auteurs d'obtenir l'autorisation de publier les documents à reproduire.

- Enfin, nous invitons les auteurs à *relire* leur texte avant de nous l'envoyer.

### **Remerciements**

Le rapporteur témoigne sa gratitude aux relectrices et au relecteur de la commission qui, grâce à leur exactitude et leur compétence, lui ont apporté sans compter une aide inestimable. Un remerciement particulier s'adresse à Mme Anny Herrmann qui, en plus de ses relectures pour les

*Mémoires*, se charge des corrections du *Bulletin*.

**Le mercredi 19 octobre 2016**, une journée commune aux Académies de Montpellier et de Nîmes est prévue. Elle se déroulera à Nîmes selon le programme suivant :

- Matin, visite de la ville
- Déjeuner
- Après-midi, séance commune à Carré d'Art. Les secrétaires perpétuels des deux Académies traiteront le sujet suivant : *Nos Académies, hier et aujourd'hui*.

**Proposition de M. Matouk** : notre confrère suggère que l'Académie de Nîmes se lance, de façon collective, dans la rédaction d'un *Dictionnaire amoureux de Nîmes*. La réalisation de cet ouvrage permettrait de fédérer tous les talents de nos académiciens, amoureux du patrimoine antique et moderne, historiens, aficionados, poètes, artistes...

L'idée paraît très intéressante et mérite que l'Assemblée s'en préoccupe activement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 30.

## **COMMISSION DU PATRIMOINE**

**Rapporteur : Hélène Deronne**

Vendredi 29 janvier 2016

Présents : Mmes, Deronne, Giacomoni, Poujoulat. MM. Hugues, Meunier, Ott.

Excusés : Mme Ritter, Antoine Bruguerolle. M. le secrétaire perpétuel

**Ordre du jour :**

1. Évocation d'une publication (modeste) du travail de l'inventaire des faubourgs de Nîmes
2. Inventaire des maisons de Nîmes où sont nées, ont vécu, sont mortes des personnalités de Nîmes : nouveau projet suggéré lors de la dernière réunion de la commission patrimoine
3. Projet de prêt de cartes postales pour l'exposition organisée par la Société d'histoire du diocèse de Nîmes.

**1. Évocation d'une publication (modeste) du travail de l'inventaire des faubourgs de Nîmes.**

Suite à la pleine réussite de la conférence donnée le 8 décembre à l'auditorium de Carré d'Art, en réponse à l'invitation de Monsieur le Sénateur-Maire, suite aux souhaits formulés par certains d'une espérance de publication, la commission réfléchit sur cette perspective.

Après différents échanges, il a été décidé :

- que l'ouvrage serait destiné au grand public, ce qui oblige une nouvelle écriture de l'ensemble du travail fait.

- que Jean-Louis Meunier prendrait contact avec les éditions de la Fenestrelle, Hélène Deronne ayant déjà fait une démarche infructueuse auprès des éditions Alcide.

- que chacun d'entre nous réfléchirait et proposerait une nouvelle rédaction de fiches (2 ou 3 fiches) plus concise, plus simple à lire par le public ciblé et apporterait des ouvrages de sa bibliothèque qui, traitant de ce sujet, pourraient donner des idées.

Hélène Deronne fait **lecture d'un mail, daté du 22 janvier, du président de l'Académie** en réponse à sa demande de cinq minutes de prise de parole avec Antoine Bruguerolle, lors de la séance publique,

dans le but de présenter un très bref résumé du travail de la commission dans le cadre de la synthèse faite par le président sortant. Le mail explique les raisons pour lesquelles cette demande n'a pas été retenue. Étonnement, discussions, prise de parole de Micheline Poujoulat qui regrette la réponse du président et s'étonne qu'il n'ait pas consacré librement une petite part de son temps de parole à une demande qu'il considère, personnellement, comme étant très justifiée.

## **2. Inventaire des maisons de Nîmes des personnes illustres**

En raison de cette nouvelle aventure que sera la publication, si elle est menée à bien, il a été décidé que, pour l'instant, il n'était pas envisageable de travailler au projet des maisons des personnes illustres ayant habité Nîmes.

## **3. Prêt de cartes postales pour exposition Société d'Histoire du diocèse de Nîmes.**

Hélène Deronne a lu la lettre écrite par M. le secrétaire perpétuel à Monsieur le président de la Société d'histoire du diocèse de Nîmes.

Après discussion, la commission est favorable au prêt des cartes postales (combien ? qui a dressé la liste ?) pour cette exposition à condition que toutes les conditions de sécurité et d'assurance soient remplies. Si le suivi du dossier ne peut être assuré par Vanessa pour des raisons malheureusement de santé, Jean-Michel Ott et Hélène Deronne se rapprocheront du bureau de l'Académie de Nîmes pour conduire au mieux ce dossier de demande de prêt.

Fin de la séance à 15h45.

## COMMISSION DE L'ARC MÉDITERRANÉEN

### Rapporteur : Hélène Deronne

Le groupe de l'Arc Méditerranéen inter-académique, a pris, dans le cadre de l'Académie de Nîmes, le nom de commission en réponse aux statuts du règlement intérieur, art.47 et lors d'une réunion de bureau qui a voté positivement à la majorité des présents.

Le 18 janvier 2016, nos confrères J.-L. Meunier et P. Mutin ont rencontré en mairie M. le sénateur-maire et son chef de cabinet. Monsieur Fournier a salué la pertinence de notre initiative dans le contexte actuel. Il nous fait part de la volonté de la municipalité de nous apporter son appui moral et financier.

La commission s'est réunie à différentes reprises et tout particulièrement le mardi 16 février en présence de notre confrère Bernard Simon mandaté par le bureau pour réfléchir sur un compte dédié.

Cette commission organise actuellement un colloque, « **Passeurs d'une rive à l'autre de la Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain** » programmé les 9, 10, 11 octobre 2017 à Nîmes. Des demandes de subventions vont être déposées auprès de différentes institutions. Un chercheur rémunéré par un mécénat, établira, en réponse à notre demande, un inventaire commenté des archives des différents fonds publics sur l'Emir Abd-el-Kader. Ceci va impliquer entrées et sorties d'argent. Bernard Simon propose à la commission un **compte bancaire dédié** : la commission « Arc Méditerranéen » fonctionne dans le cadre de l'Académie et est soumise aux règles usuelles financières et comptables.

Un **compte bancaire dédié**, sera ouvert au nom de l'Académie, qui recevra les recettes spécifiques et sera débité des dépenses afférentes à l'organisation du colloque et de la rémunération du chercheur. La commission travaillera en étroite collaboration avec le secrétaire perpétuel et le trésorier pour ces différentes opérations financières.

Le 31 mars prochain, une journée de travail réunira à l'Académie de Nîmes, les membres des trois académies, Marseille, Toulon et



Nîmes ainsi que les trois personnalités algériennes avec lesquelles nous travaillons depuis quatre ans. Mgr. Bernard Fougères et M. Alain Aventurier sont attendus. Le cabinet du maire est en train d'organiser un apéritif en mairie, ce même jour, pour nous encourager à poursuivre ce travail.

## ANNEXE 2 :

### **SYNTHÈSE DES RÉFLEXIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ACADÉMIE**

Quinze académiciens, dont trois non résidants, ont envoyé une réponse,

N'ont été retenus que les points répondant à la question posée : «Il sera demandé dans un tour de table ce qui, selon vous, mérite d'être changé dans le fonctionnement de l'Académie. Que proposez-vous pour y remédier ? »

Points abordés, par ordre du nombre d'occurrences :

- . Statut des non résidants (5) : leur assurer les mêmes droits qu'aux résidants ; étendre la zone de leur recrutement ; supprimer cette classe.
- . Recrutement (3) : lié au point précédent ; prévenir le futur académicien de ses devoirs (1) ; équilibre lettres-sciences-arts (2); limite d'âge 75 ans (1).
- . Séance ordinaire à 16 h (2).
- . Durée du mandat du président (2).
- . Présence des rapporteurs aux réunions du bureau (2).
- . Possibilité de rencontre au sortir des séances (1)
- . Créer une commission du règlement (1)
- . Prix de l'Académie (1)

- . Diffusion des travaux de l'Académie (1)
- . Dictionnaire amoureux de Nîmes (1)
- . Correspondants : seulement ceux qui résident hors de l'agglomération de Nîmes (1)
- . Réintégrer les deux membres démissionnaires (1)
- . Visite obligatoire à tous les confrères pour le nouveau membre (1)
- . Définir les attributions du président et du secrétaire perpétuel (1)
- . Organisation des séances publiques (1).

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

### BUREAU DU 5 AVRIL 2016.

**Présents :** MM. B. Fougères, G. Audisio, A. Aventurier, B. Simon, C. Puech, A. Penchinat,

J.L. Meunier.

Suite à la séance administrative du 15 mars 2016, concernant le fonctionnement de l'Académie, le président Bernard Fougères a demandé à chaque consœur et à chaque confrère présent de s'exprimer sur ce qui mérite d'être changé dans le fonctionnement de notre Compagnie.

#### **Synthèse des réflexions.**

Points abordés, par ordre du nombre d'occurrences :

- . Statut des non résidents (5) : leur assurer les mêmes droits qu'aux résidents ; étendre la zone de leur recrutement ; supprimer cette classe.
- . Recrutement (3) : lié au point précédent ; prévenir le futur académicien de ses devoirs (1) ; équilibre lettres-sciences-arts (2) ; limite

d'âge 75 ans (1).

- . Séance ordinaire à 16 h (2).
- . Durée du mandat du président (2).
- . Présence des rapporteurs aux réunions du bureau (2).
- . Possibilité de rencontre au sortir des séances (1)
- . Créer une commission du règlement (1)
- . Prix de l'Académie (1)
- . Diffusion des travaux de l'Académie (1)
- . Dictionnaire amoureux de Nîmes (1)
- . Correspondants : seulement ceux qui résident hors de l'agglomération de Nîmes (1)
  - . Réintégrer les deux membres démissionnaires (1)
  - . Visite obligatoire à tous les confrères pour le nouveau membre (1)
  - . Définir les attributions du président et du secrétaire perpétuel (1)
  - . Organisation des séances foraines (1).

### **DECISIONS DU BUREAU**

**Statut des non résidents.** La représentation géographique permettant la désignation des membres résidents reste inchangée : Communauté de l'agglomération de Nîmes-métropole et communes limitrophes, sachant que ce périmètre sera soumis à évolution dans les années à venir. Il est décidé à l'unanimité que les membres non-résidents qui le souhaitent pourront participer aux fonctions du Bureau.

**Recrutement.** Il est décidé à l'unanimité de conserver la proposition de limite d'âge de 70 ans, sauf exception.

**Séance ordinaire à 16 h.** Il est décidé à l'unanimité que les séances débiteront à 16 heures dès la rentrée du mois d'octobre.

**Durée du mandat du président.** La durée du mandat reste d'une année. Le président peut être rééligible pour un second mandat s'il le souhaite. Décision prise à l'unanimité.

**Présence des rapporteurs aux réunions du bureau.** Si un rapporteur désire rencontrer le Bureau, il prend contact avec le secrétaire perpétuel. Par ailleurs, en fonction de l'ordre du jour, le Bureau peut inviter les rapporteurs concernés. Avant chaque séance administrative, une réunion du Bureau sera ouverte à tous les rapporteurs.

**Possibilité de rencontre au sortir des séances.** Le salon sera ouvert chaque jour de séance ordinaire, avant et après la séance.

**Prix de l'Académie.** Gabriel Audisio est chargé du lancement du prix pour l'année 2018.

**Diffusion des travaux de l'Académie.** Il est décidé de commencer à mettre en ligne les mémoires dans le format pdf. Le secrétaire perpétuel qui est en charge du site web procédera à cette réalisation.

**Dictionnaire amoureux de Nîmes.** Avant d'aller plus loin, il est proposé de demander si l'Éditeur Plon, qui détient la collection, est intéressé par cette proposition. Jean-Louis Meunier accepte de prendre contact avec l'Éditeur.

**Correspondants.** Statu quo pour leur recrutement.

**Réintégrer les deux membres démissionnaires.** Proposition rejetée à l'unanimité.

**Visite obligatoire à tous les confrères pour le nouveau membre.** Le secrétaire perpétuel rédigera une lettre à l'intention

de chaque nouveau membre. Chaque nouveau membre est d'ores et déjà reçu par le secrétaire perpétuel qui donne toutes les indications concernant le fonctionnement de l'Académie.

**Organisation des séances foraines.** La possibilité d'organisation des séances foraines est maintenue sans en fixer un rythme régulier.

\* \*

\*



## Séance du 18 mars 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents :** Mmes Lassalle, Marès, Mazauric. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Chalavet, Fougères, Gardelle, Hugues, Victor Lassalle, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Simon, Trarieux, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Leroy, Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier, Poujoulat, Prat. MM. Cavalier, Chabert, Fontaine, Galtier, Iancu, Pierre Marès, Matouk, Stephan, Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Bénel, Brandts, Giacomoni. MM. Chalvidan, Chillet-Pijac, Février, Fournier, Frère Jean, Hooreman, Mutin, Magdelaine, Maréchal, Ott, Pey, Pontvieux, Riemenschneider, Simula.

**Correspondants excusés :** Mme Agussol, MM. Auriol, Dominique Fabre, Godlewski, Rouanet de Lavit, Ventura.

M. le président Bernard Fougères ouvre la séance en saluant la présence de M. le Préfet Hugues Bousiges et rappelle l'ordre du jour. Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 19 février qui est mis aux voix puis adopté.

### **Invitations.**

M. Frédéric Auriol, correspondant, aumônier des hôpitaux, nous invite le samedi 19 mars à la Maison Diocésaine à la journée de formation organisée sur le thème : « À la rencontre des vulnérabilités... ». Le conférencier est le Père Jean-Marie Onfray, théologien, membre de

l'Équipe Nationale de la Pastorale de la Santé à la Conférence des Evêques de France.

**Ouvrage et bulletins.**

M. le Préfet Hugues Bousiges, membre honoraire, offre à l'Académie le livre d'Alain Delage qu'il a dédié : « *Les diversités d'un Gard insolite ou secret* », édité aux Editions de la Fenestrelle.

M. Pierre Chalvidan, correspondant, offre à l'Académie un exemplaire de « La Nouvelle Revue Universelle » en rapport avec les Actes du premier Colloque du Cercle Vauban : « Pour un nouveau régime ». Notre confrère a prononcé une conférence intitulée : « *Libérer la liberté* ».

M. le président accueille à présent notre confrère Gabriel Audisio, vice-président et archiviste en ces termes :

Monsieur le Vice-Président et cher confrère,

C'est avec grand intérêt que nous écouterons ce soir votre communication intitulée : « Les cordonniers et leur saints patrons, Crépin et Crépinien. »

Veillez me pardonner de résumer trop brièvement votre brillante carrière d'universitaire. Après l'obtention de l'agrégation en 1969, vous préparez votre thèse de doctorat consacrée aux Vaudois du Luberon, sous la direction du professeur Robert Mandrou, et après son décès, vous poursuivez sous la conduite du professeur Philippe Joutard. Thèse que vous soutenez brillamment à Aix en Provence en 1984.

Professeur d'histoire moderne à l'université de Provence Aix-Marseille, vous êtes spécialiste de l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle, des religions, des cultures, des mentalités. Vous avez dirigé un groupe de recherches au CNRS sur « religion et identité ».

Durant votre carrière, sans relâche, vous vous impliquez dans de nombreuses recherches, toujours avec la compétence, la persévérance



et la rigueur qu'il vous sied. Parmi les nombreux ouvrages dont vous êtes l'auteur, permettez-moi de citer : « Les Vaudois : histoire d'une dissidence XII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles. » qui vous a valu l'attribution du prix Drouyn de Lhuys, décerné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Membre résidant de l'Académie de Nîmes, où vous siégez depuis 1998, vous vous êtes engagé dans les travaux des commissions. Vous avez donné de nombreuses communications et participé à plusieurs colloques nationaux et internationaux, représentant avantagement notre Académie.

Enfin il convient de rappeler la fondation de l'Institut européen Jean-François Séguier, car sa création vous doit beaucoup. Vous en étiez le président jusqu'en 2010.

L'intitulé de votre communication « Les cordonniers et leurs saints patrons Crépin et Crépinien » excite notre curiosité. L'auteur de « La Fleur des Saints », Omer Englebert, écrit que les cordonniers Crépin et Crépinien : « se firent rapidement une nombreuse clientèle, vu qu'ils chaussaient les pauvres gratis et que les riches ne trouvaient nulle part d'aussi bons souliers ».

Quand à Maurice Barbé, dans son dictionnaire des prénoms, il déclare : « *Les cordonniers Crépin et Crépinien sont aussi inséparables que les deux souliers d'une même paire.* »

Au-delà de ces anecdotes, et surtout plus sérieusement, vous allez satisfaire notre curiosité.

Monsieur le Vice-Président, vous avez la parole..

La communication de notre confrère Gabriel Audisio est illustrée par de nombreuses diapositives.

Un des métiers, autrefois parmi les plus répandus dans notre société, se meurt sous nos yeux. Déjà il connut une profonde mutation au XIX<sup>e</sup> siècle quand, sous le coup de l'industrialisation de la chaussure, le cordonnier se transforma en ce qui était jadis un savetier, c'est-à-dire non

plus un fabricant mais un réparateur de chaussures. Même cette activité s'est de plus en plus réduite. Cette profession, très organisée en «métier juré», fonctionnait selon des statuts, officiellement reconnus et agréés, alliant à la fois la réglementation pour la fabrication, l'organisation en maîtres, compagnons et apprentis aux droits et devoirs très précis, la protection du métier, et une association d'entraide liée aux œuvres pieuses et à la pratique religieuse au sein d'une confrérie, comme pour tous les métiers de l'artisanat d'alors. Celle des cordonniers était sous le vocable des saints Crépin et Crépinien, martyrs et cordonniers eux-mêmes du III<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui oubliés, mais qui ont laissé plus de traces que l'on pourrait croire : villages, églises et chapelles, rues, portant leur nom, et nombre d'œuvres d'art : tableaux, vitraux, statues, gravures, etc. S'intéresser à ce métier et à leurs saints patrons, peu étudiés par les historiens, c'est un peu faire revivre des oubliés de l'histoire.

Après les questions d'usage, le président Bernard Fougères lève la séance à 18 heures 15.

## Séance du 1<sup>er</sup> avril 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents** : Mmes Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Hugues, Matouk, Meunier, Mutin, Puech, Salenson, Stephan, Trarieux, Valade.

**Excusés** : Mmes Bertrand-Fabre, Leroy, Prat. MM. Fontaine, Galtier, Iancu, Pierre Marès, Meine, Penchinat, Simon, Travier.

**Correspondants présents** : Mme Giacomoni. MM. Dominique Fabre, Frère Jean, Hooreman, Launay, Maréchal, Ott, Ventura.

**Correspondants excusés** : Mmes Agussol, Bénéel, Brandts. MM. Chillet-Pijac, Galligani, Gaudemer, Pontvieux.

M. le Président Bernard Fougères ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Mgr Robert Wattebled dont on fête le quinzième anniversaire de son ordination épiscopale pour le diocèse de Nîmes, Uzès et Alès et invité de M. Pierre Mutin.

Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu du vendredi 18 mars. Mis aux voix, celui-ci est adopté.

### **Ouvrage et bulletins.**

Nous avons reçu :

- les actes du colloque : *La liberté d'expression menacée ou menaçante ? Jusqu'où penser, parler, écrire librement.* Organisé en 2014 par l'Académie Royale de Belgique.

- la Revue de l'Agenais (Janv. – mars 2016) de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen.

-Atti e memorie dell'Academia di Agricoltura Scienze et lettere di Verona. ( Vol 185 années 2011 et 2012)

- le Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire. N°17. Avril 2016.

L'ordre du jour prévoit la réception de M. Pierre Mutin en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Robert Chamboredon, démissionnaire.

A la demande du président, M. Pierre Mutin est introduit dans la salle des séances accompagné par le secrétaire perpétuel et deux des trois parrains, MM. Jean Matouk et Jean-Louis Meunier.

M. le président Bernard Fougères accueille notre nouveau confrère en ces termes.

Monsieur.

C'est vraiment avec plaisir que je vous accueille aujourd'hui, au nom de notre compagnie. Vous avez été élu correspondant en 2010 et reçu par Madame Hélène Deronne alors Président. A compter d'aujourd'hui vous siégerez désormais en qualité d'académicien, membre résidant, dans l'une des plus anciennes académies de l'Ancien régime, créée par lettre patente de Louis XIV en 1682.

Vos qualités intellectuelles, humaines, professionnelles et la riche expérience résultant de vos engagements dans la vie sociale de notre pays, profiteront au rayonnement de notre Académie.

Né à Alger où votre père était professeur de langue et de littérature arabe, c'est dans ce département, français à l'époque, que vous firent vos études secondaires avec en première langue l'arabe classique et en

deuxième langue l'arabe dialectal algérien, comme votre père l'avait exigé. D'ailleurs c'est avec l'arabe classique que vous avez passé les concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieurs selon votre choix. Si à ce moment-là vous ne perceviez pas tout l'enjeu des exigences de votre père, qui par ailleurs vous initia à la connaissance de la religion musulmane, estimant qu'il était nécessaire de connaître aussi la religion de nos concitoyens d'origine maghrébine, vous reconnaissiez par la suite qu'il avait vu juste. L'avenir le confirmera.

C'est à Aix en Provence que vous épousez Sabine Petit et de votre union naissent vos trois enfants : Dominique, Philippe et Bénédicte qui vous ont donné la joie d'être les grands- parents de dix petits-enfants. Permettez-moi de saluer respectueusement et cordialement votre épouse dont vous me disiez combien son accompagnement remarquable fut précieux dans l'exercice de votre carrière et l'éducation de vos enfants.

Vous résidez à Nîmes depuis de nombreuses années. « Nîmes plurielle et singulière » c'est le titre d'un ouvrage préfacé par feu Bernard Durand qui écrivait : « Nîmes n'est ni provençale ni languedocienne ni cévenole, elle est le creuset où viennent aujourd'hui encore se fondre dans la mémoire collective chacune de ces composantes...c'est Nîmes des marchands et des gens de robes, des artisans et des banquiers, c'est la catholique et la protestante, c'est celle des juifs et des lombards » et des musulmans.

C'est peut-être cette ville plurielle et singulière que vous aimez ?

Cependant votre carrière professionnelle vous conduira bien au-delà de Nîmes. En juillet 1962 vous sortez ingénieur diplômé, au rang de major, de l'école nationale supérieure de géologie appliquée et de prospection minière de Nancy. L'année suivante, 1963, vous recevez le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique de Grenoble au rang de major. Cette même année vous obtenez la licence es- sciences de la Terre.

Débutent alors votre carrière professionnelle. Vous participez à la création d'une Ecole française d'hydrologie lors de la décennie

hydrologique internationale, dans le cadre de la mise en place de bassins versants expérimentaux, et de l'élaboration de modèles mathématiques de prévision d'écoulements superficiels et souterrains. A ce titre vous êtes membre des délégations françaises lors de nombreux congrès internationaux. De plus vous êtes chargé de cours à l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique de Toulouse.

Votre métier d'ingénieur au sein des sociétés d'aménagement régional, dont faisait partie la Compagnie nationale d'aménagement de la Région du Bas Rhône et du Languedoc vous conduit à la tête du plus grand potentiel technique de l'ingénierie française du développement, comprenant 2500 ingénieurs et techniciens, relevant du GERSAR, que vous dirigez avec l'enthousiasme de vos 35 ans. Cinq sociétés d'aménagement régional, placées sous la tutelle de l'état, ont dans le cadre de leur concession assuré la conception, la réalisation et l'exploitation des cinq grands systèmes d'aménagement hydraulique et hydro-agricole du sud de la France.

Création de plusieurs dizaines de barrages, installation de nombreuses stations de pompage de très hauts débits, de centaines de kilomètres de canaux et de canalisations de grands diamètres, et des centaines d'hectares de périmètres irrigués.

Par ailleurs vous vous consacrez au commerce extérieur et au développement de la coopération hydraulique et hydro-agricole française avec les pays en voie de développement. Cet engagement vous conduit à intervenir comme aménageur dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique avec une action plus marquée dans les pays arabes.

En Libye vous négociez personnellement et signez la plupart des contrats français de développement agricole et hydraulique de ce pays.

Arabisant de formation, vous nouez avec les plus hauts dirigeants libyens des relations confiantes qui ont favorisé le règlement, en faveur de la France, d'un important contentieux financier et fiscal. Je remarque aussi votre professionnalisme et vos relations permettant l'attribution d'importants marchés à des sociétés françaises de fourniture

d'équipements et la réalisation de grands travaux. Enfin vous obtenez l'élargissement de ressortissants français retenus dans ce pays.

En Syrie vous inventez et expérimentez un système original de drainage vertical des nappes phréatique de la vallée de l'Euphrate, permettant la désalinisation des sols et le développement hydro-agricole de plusieurs dizaines de milliers d'hectares au bénéfice de la vie des populations locales et de l'économie du pays.

En Algérie vous développez les activités de la société française d'ingénieurs conseils STUCKY, que vous présidez, faisant construire plusieurs barrages et installer des réseaux d'adductions d'eau potable. Ainsi qu'au Niger le barrage de Kandadji et au Mali le barrage de Kénié et le développement hydraulique du Nord Mali.

En Mauritanie et en Afrique noire : Sénégal, Bénin et Ghana vous consacrez votre action à des interventions d'ingénierie ou de réalisations clés en mains sur crédit internationaux.

Enfin en Asie du sud, au Sri Lanka, vous gagnez la confiance du gouvernement de ce pays, ouvrant la voie aux exportations françaises dans le domaine du développement hydraulique et agricole, à un marché jusque-là dominé par les pays anglo-saxons.

Parallèlement à votre activité professionnelle vous vous efforcez de nouer des relations confiantes avec les dirigeants des pays d'Afrique et d'Asie ou vous intervenez permettant une utile réflexion sur l'évolution des relations NordSud et le rôle de la France dans ce domaine.

En 1984 sous la présidence de François Mitterrand, vous êtes nommé chargé de mission auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale Georgina Dufois. Votre mission avait pour objectif de mener une réflexion et de présenter des propositions au sujet de l'Islam en France et des communautés musulmanes, tant françaises qu'étrangères.

En outre vous êtes chargé des relations avec les pays arabo-islamiques d'où sont issues ces communautés. Vous remettez deux

rapports au gouvernement. Le premier en mars 1986 au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et en mai 1988 au ministre de l'intérieur, rapports qui servirent de base à l'actuelle organisation de l'Islam en France.

Ensuite nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, vous êtes chargé d'animer l'équipe qui suit l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie et vous préparez l'ensemble des décrets d'application du statut de 1985.

Enfin vous êtes mis à la disposition des services du Président de la République, par le ministre de l'agriculture, en qualité de conseiller technique, spécialiste du monde arabo-islamique. Au cours de cette période vous développez au quotidien des activités de contacts et de réflexion maintenant des relations régulières avec les mosquées de la région parisienne et les principaux lieux de culte de province.

En janvier 1992 vous remettez au Président de la République un rapport sur la création d'un institut national d'études islamiques, dans le cadre de l'École pratique des hautes études, conçu comme un outil de rayonnement de la France dans le monde arabo-islamique, et comme un moyen de lutte contre la propagation des thèses intégristes. Enfin au sein de la présidence de la République, vous créez un service de lecture et d'analyse de la presse internationale en langue arabe.

Cher Monsieur, dans le cadre de vos nombreuses activités professionnelles, diplomatiques et culturelles, vous avez eu des contacts privilégiés avec le monde arabo-islamique, vous permettant de bénéficier de l'écoute et de la confiance : des Chefs d'Etat et de gouvernement, des intellectuels, des religieux, des fidèles, et des jeunes, particulièrement ceux en difficultés. En réponse à l'accueil de Madame Hélène Deronne, Président, vous recevant comme correspondant de notre Académie vous déclariez : *« La plupart des vies se bâtissent autour de convictions puis de circonstances ; ce fut mon cas. »* C'est ainsi que membre correspondant de l'Académie vous participez activement aux travaux de la commission « Arc Méditerranéen » dans le but de rapprocher les Académies et sociétés savantes des rives nord et



sud de la Méditerranée occidentale par un dialogue constructif et une meilleure connaissance réciproque. Nous pouvons compter sur votre engagement nous n'en doutons pas.

Avant de conclure permettez-moi de citer, même si votre modestie en souffrira un peu, les nombreuses distinctions saluant votre carrière.

Vous êtes Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Vous êtes en outre Officier dans l'Ordre national du Mérite.

Médaille d'argent des services militaires volontaires.

Chevalier du Mérite agricole.

Croix d'or de l'Ordre du Patriarcat œcuménique de Constantinople.

Des distinctions méritées auxquelles nous joignons nos compliments.

Cher Monsieur, de cette évocation, probablement incomplète, des années si bien remplies de votre vie, précédant votre entrée à l'Académie de Nîmes, je vous prie de m'excuser.

Au nom des consœurs et des confrères de notre Académie, je vous souhaite chaleureusement, cher confrère, la bienvenue dans notre compagnie.

M. le président est vivement applaudi. A son tour, M. Pierre Mutin prend la parole.

Monsieur le président, Mgr FOUGÈRES,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Mesdames et messieurs les membres du bureau,

Chères consœurs et chers confrères,

Mesdames et messieurs.

Je voudrais tout d'abord saluer la présence de Monseigneur Robert WATTEBLED, évêque de Nîmes, Uzès et Alès ; elle m'honore et me touche.

Je souhaite aussi saluer et remercier mes marraines et parrains :

Celles qui ont proposé mon élection en qualité de membre correspondant et permis ma réception le 1<sup>er</sup> avril 2012, mesdames Hélène DERONNE, Catherine MARÈS et Michèle POUJOLAT.

Celle et ceux qui ont proposé mon élection en qualité de membre résidant et permis ma réception le 1<sup>er</sup> avril 2016, madame Christiane LASSALE, messieurs Jean MATOUK et Jean-Louis Meunier.

Permettez-moi de revenir ensuite sur mon élection en qualité de membre résidant le 20 novembre 2015, car cette élection m'a semblé quelque peu dérogatoire : l'âge limite étant, **sauf exception**, fixé à soixante-dix ans. Et c'est justement cette formulation, que l'on doit je crois à notre confrère Charles PUECH, qui l'a permise. Soyez en donc remerciés, d'autant plus que je me sentais très bien parmi vous en ma qualité de membre correspondant. Cette élection m'oblige donc à plus d'assiduité et de participation ; je m'y engage.

Vous avez bien voulu m'élire au fauteuil de Robert CHAMBOREDON et la tradition ou la règle veut que l'on fasse l'éloge de l'académicien auquel on succède après son décès. Tel n'est pas heureusement le cas de la personnalité à laquelle je succède. Je voudrais cependant saluer son passage à l'académie et vous dire le prix que j'attache à lui succéder, en espérant en être digne.

Monsieur Robert CHAMBOREDON a été élu membre correspondant de notre académie en 2005, membre résidant en 2011 et président en 2014. Il quitte l'académie en 2015 pour des raisons de convenance personnelles. Cette même année, il fut particulièrement éprouvé par le décès de son fils David dans des circonstances dramatiques.

Diplômé d'études supérieures en histoire moderne, il passe avec succès le CAPES d'histoire, puis l'agrégation d'histoire et enfin un

doctorat d'histoire moderne. Il a été professeur de Lettres supérieures aux lycées Joffre et Daudet.

Professeur apprécié par ses élèves de classes préparatoires aux Grandes écoles, il crée avec eux une quinzaine de pièces de théâtre.

Monsieur Robert CHAMBOREDON a soutenu activement notre initiative de rapprochement des académies et des sociétés savantes du Nord et du Sud de la Méditerranée occidentale, si nécessaire dans les temps et les épreuves que nous vivons, alors que le radicalisme islamique sème la terreur à travers le Monde.

Je tenais ici à lui rendre hommage et vous dire, lui dire, que je suis fier d'avoir été élu à son fauteuil, tout en regrettant son absence.

---

La tradition de notre académie veut que dans son discours de réception le nouvel académicien se confie sur ce que furent les moteurs de sa vie. Plus habitué au secret de l'âme et de l'action de par les fonctions que j'ai pu occuper, je vais cependant tenter de satisfaire à cette tradition, dont on me dit qu'elle permet de mieux se connaître.

La connaissance du Monde arabe et de l'Islam pour unir deux mondes qui se côtoient, qui se sont dans l'Histoire affrontés, mais qui ont à maintes reprises fraternisés.

Aujourd'hui encore, au cœur de la tourmente qui nous frappe, ces deux mondes se rapprochent pour tenter de résister ensemble à la barbarie. Ne perdons pas de vue, que ceux qui veulent abattre nos civilisations millénaires, ne sont qu'une très infime minorité.

Né sein de l'Algérie française, d'un père professeur de langue et de littérature arabe, officier supérieur des affaires musulmanes militaires rappelé à l'activité pendant la Guerre d'Algérie, je fis toutes mes études secondaires au Lycée national de Maison-Carrée ; c'était en fait le lycée arabe du département d'Alger ; la moitié des lycéens, enfants de notables musulmans du département, y faisaient leurs études.

Mon père a accepté volontiers que je choisisse la filière scientifique, mais en m'imposant le latin et comme langues vivantes l'arabe classique en première langue et l'arabe dialectal en deuxième langue. Cela me créa quelques problèmes au moment de choisir la filière des classes préparatoires aux grandes écoles. J'étais tenté à l'époque par l'administration, ENA et l'Ecole de la France d'Outre-mer et j'ai dû y renoncer, car paradoxalement l'arabe classique et a fortiori dialectal n'étaient pas admis à ces concours.

Je lui en ai voulu et ensuite je l'en ai remercié, car la culture arabe et islamique que j'ai acquise pendant mes études secondaires puis supérieures m'a été infiniment précieuse, tant dans ma carrière d'ingénieur, que dans les cabinets ministériels et à l'Élysée.

J'ai eu en effet très tôt des amis musulmans et un maître en la personne de Mohammed ARKOUN, jeune professeur d'arabe au Lycée de Maison-Carrée d'une vingtaine d'année, qui termina sa brillante carrière comme professeur émérite d'islamologie à la Sorbonne, et qui anima, avec d'autres hauts fonctionnaires musulmans, le comité de réflexion sur l'Islam de France, créé à l'initiative du ministre Georgina DUFOIX.

Aujourd'hui au cœur de la guerre que nous devons mener contre l'obscurantisme djihadiste en France et dans le monde, cette culture que j'ai acquise grâce à mon père est essentielle pour pouvoir continuer à servir efficacement, car malgré mon âge, je continue à être sollicité.

L'initiative de notre académie de créer une Conférence des académies du Nord et du Sud de la Méditerranée occidentale, dite Arc Méditerranéen, s'inscrit dans cette démarche. Les membres de notre académie qui y œuvrent ont pu mesurer le renforcement des liens qui nous unissent, après seulement trois ans d'existence, à nos confrères d'Algérie, et il en sera de même demain avec nos confrères de l'Académie royale du Maroc et de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts. Nous nous sommes engagés, encore hier ici même, lors de notre réunion de printemps de l'Arc méditerranéen, à ce que la présence parmi nous de nos confrères de ces deux académies soit effective lors de notre prochaine réunion d'automne en octobre 2016.

Un colloque de trois jours aura lieu en octobre 2017 à Nîmes sur les thèmes qui nous rassemblent :

L'histoire et la pensée de l'Emir Abd El Kader,

Le patrimoine semi millénaire de la Casbah d'Alger,

Le passage du savoir qui a toujours existé entre nos civilisations, dans le domaine de la culture, des sciences et de la médecine, pour ne citer que ceux-là.

Face à l'obscurantisme religieux et à la barbarie qui nous menace, il est extrêmement réconfortant de constater que les élites musulmanes des pays du Sud de la Méditerranée occidentale partagent nos valeurs, nos espoirs et notre détermination à lutter de toutes nos forces, et je pense surtout aux forces de l'esprit, contre ceux qui veulent anéantir nos civilisations millénaires.

Je crois profondément que la France, de par son passé et son histoire, a aujourd'hui plus que toutes autres nations européennes, la capacité et l'obligation de contribuer au renouveau de la pensée islamique dans le cadre d'un dialogue interreligieux fécond, qui loin de s'opposer à la laïcité républicaine, lui donne tout son sens.

Nous continuerons, inlassablement avec d'autres, à militer pour la création d'un Institut d'études et de théologie islamiques au sein de la 5<sup>ème</sup> section de l'Ecole pratique des hautes études, pour aborder l'étude critique des livres sains de l'Islam et l'étude comparée des trois religions monothéistes, afin de disposer des moyens scientifiques efficaces de réponses aux simplifications outrancières de la propagande islamiste radicale.

#### Le développement des états émergents, issus de la décolonisation

Le développement des états émergents est une obligation si l'on veut éviter un nouveau conflit mondial.

Lors de ma carrière d'ingénieur, en particulier à la tête du Groupement des sociétés nationales d'aménagement régional, j'ai essayé de promouvoir de réelles actions de développement dans le domaine de

l'aménagement des eaux pour la consommation humaine, et aussi pour l'irrigation et le drainage des terres agricoles, en Afrique, au Proche et Moyen Orient, et en Asie du Sud-Est.

Malheureusement la corruption généralisée qui s'est installée dans les Etats, après les décolonisations, ainsi que des erreurs d'appréciation sur les modèles de développement que nous avons tenté d'y installer ont été la cause majeure de l'échec d'un développement réel et pérenne tout au long de la seconde moitié du XXème siècle et en ce début de XXIème siècle.

Cet échec pour moi, comme pour bon nombre d'ingénieurs français (je ne sais pas ce qu'en pense notre secrétaire perpétuel ?) est une blessure profonde, à peine atténuée par la conscience d'avoir refusé obstinément toute compromission en matière de corruption.

Cet échec du développement est également imputable au fait que nous n'avons pas mis suffisamment l'accent sur la création et la formation de structures locales en charge de l'exploitation et de la maintenance des aménagements que nous avons construits. Combien de barrages, canaux, stations de pompage, systèmes d'irrigation ou de drainage sont-ils retournés au désert quelques décennies après leur construction. Combien de terres agricoles ont-elles été désertées par les paysans, faute de conseillers agricoles et de structures d'appui.

Le combat pour instaurer un nouvel ordre économique mondial axé sur l'homme, son avenir et la sauvegarde de la planète sera celui, tout au moins je l'espère, de la génération qui nous suit.

#### Autres centres d'intérêt et d'engagement

A côté des deux centres d'intérêt et d'engagement majeurs que je viens de développer, je voudrais évoquer, sans être trop long, deux autres thèmes :

#### La Nouvelle - Calédonie

Meurtri par la façon dont l'Algérie a acquis son indépendance et par les blessures profondes qui l'ont accompagnée, j'ai eu la chance

de pouvoir œuvrer un quart de siècle plus tard dans les cabinets ministériels au rétablissement de la concorde et à la recherche d'un avenir institutionnel pacifié pour la Nouvelle-Calédonie.

L'objectif, après une brève poussée de fièvre, et en essayant de tirer les leçons du drame algérien, était de concilier les inconciliables :

Reconnaître le désir d'indépendance du peuple « kanak », et sa volonté de se gouverner lui-même,

Reconnaître le droit du peuple « caldoche » à vivre en sécurité dans ce territoire qu'il considère également comme le sien, et sa volonté de rester français.

Après une assez longue période de maturation, cette démarche a abouti aux accords de Matignon signés le 26 juin 1988.

S'en sont suivis plus vingt-cinq années de paix et de cohabitation apaisée, mis à part le drame d'Ouvéa, au cours duquel je devais perdre deux amis proches, Jean-Marie TJIBAOU et Yéyééné YEWENE.

Un référendum doit sceller l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans les années qui viennent. Peut-être saura-t-on imaginer une Nouvelle-Calédonie totalement autonome, dans le cadre de la République française ? C'est le vœu que je forme.

#### Mon attachement à l'Armée française

Je ne puis passer sous silence pour terminer, mon attachement à l'armée, qui en parallèle de mes engagements civils a structuré ma vie. Je crois profondément que l'Armée moderne d'aujourd'hui est le bouclier de nos valeurs républicaines menacées.

Mon père tenait à ce que très jeune je passe une partie de mes vacances au sein de l'armée en Algérie, en particulier au sein des Sections d'Administration Spéciale. Après mon service militaire, j'ai tout naturellement intégré l'Ecole de guerre pour poursuivre un enseignement militaire supérieur. Breveté d'Etat-major, j'ai servi dans le corps des officiers d'état-major jusqu'à la limite d'âge de mon dernier grade.

Mesdames et messieurs, je vous remercie pour votre accueil et votre écoute.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le président invite notre nouveau confrère M. Pierre Mutin à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Le président Bernard Fougères lève la séance à 17 heures 30.



## Séance du 15 avril 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents :** Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Pallier. MM. Aventurier, Belin, Chabert, Chalavet, Contestin, Fougères, Gouget, Hugues, Victor Lassalle, Matouk, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Salenson, Simon, Stephan.

**Excusés :** Mmes Mazauric, Plouvier, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Cavalier, Fabre, Fontaine, Galtier, Gardelle, Iancu, Pierre Marès, Meine, Trarieux, Travier, Valade.

**Correspondants présents :** Mme Giacomoni. MM. Chalvidan, Chillet-Pijac, Dugas, Fournier, Galligani, Gaudemer, Hooreman, Maréchal, Mercier, Pey.

**Correspondants excusés :** Mme Agussol, Bénéel, Brandts. MM. Auriol, Dominique Fabre, Godlewski, Ott, Pontvieux, Ventura.

M. le président Bernard Fougères ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 1<sup>er</sup> avril qui est mis aux voix puis adopté.

### **Informations.**

Notre confrère Bernard Cavalier, membre résidant, vient d'être réélu président de l'Église Protestante Unie de Nîmes pour un nouveau mandat de quatre ans. Nous lui avons adressé nos plus chaleureuses félicitations.

Vendredi 8 avril, à l'initiative de notre confrère membre résidant Michel Belin, magistrat honoraire, M. le Premier président de la Cour d'Appel, M. le Procureur général près ladite Cour, Madame le Président du Tribunal de Grande Instance, Madame le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance ont visité l'Hôtel de l'Académie. Cette visite a été particulièrement appréciée.

Madame Jacqueline Chauvet a assuré le secrétariat et l'accueil de notre compagnie tous les mardis et vendredis après-midi pendant près de vingt-quatre ans avec une fidélité et une régularité remarquables. A l'issue de la séance du vendredi 17 juin, nous fêterons son départ dans le salon de réception.

**Invitations.**

Mardi prochain, 19 avril à 18 heures, aux Archives départementales, le président du département du Gard nous invite à l'inauguration de l'exposition : *Livres habillés, pages habitées.*

Le président demande au secrétaire perpétuel de procéder au vote pour l'élection de la promotion 2016 des correspondants.

Madame Martine Reboul et Madame Claire Torreilles ont été élues et seront reçues le vendredi 3 juin.

M. le président accueille à présent le conférencier, M. Jean-Marie Mercier, correspondant, en ces termes :

Monsieur,

Le 29 mai 2015 le président Jean-Louis Meunier vous accueillait en qualité de correspondant de l'Académie de Nîmes. Vous êtes né à Nîmes, ville qui vous est chère, ainsi que Beaucaire où vous exercez au titre de Directeur du service Culture et Patrimoine de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence.

Vos travaux universitaires expriment votre enracinement dans le terroir gardois et le midi rhodanien et méditerranéen, toutefois ils ne

s'y enferment pas. Le nîmois que je suis, un peu chauvin, ne résiste pas à l'envie de rappeler votre contribution lors des colloques organisés à Nîmes les 17 et 18 décembre 2005 par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard intitulé : « Les cultures politiques à Nîmes et dans le Bas-Languedoc, du XVII<sup>e</sup> siècle aux années 1970. Affrontements et dialogues. » Et au colloque du 19 juin 2010 consacré à : « Frédéric Desmons, pasteur, franc-maçon et politique. »

Monsieur, l'Académie est honorée de vous compter comme membre correspondant. Vous êtes l'auteur d'une maîtrise d'histoire, préparée sous la direction du professeur Daniel Roche à l'Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne et dont le sujet était : « Franc-maçonneries et sociabilités nîmoises sous l'Ancien Régime et la Révolution française ».

Ensuite vous êtes admis à l'École Normale Supérieure de Fontenay/Saint Cloud comme auditeur libre, section histoire, puis en troisième cycle d'Histoire à l'Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne comme agrégatif d'Histoire.

Vous êtes titulaire d'un D.E.A. d'Histoire de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, consacré au « livre d'architecture de la saint Jean de Jérusalem et les débuts de la franc-maçonnerie à Avignon. » sous la direction du professeur Pierre-Yves Beaurepaire, qui dirigea aussi votre thèse : « Livres et Ecrits maçonniques de langue française dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle ». Thèse soutenue en 2012 à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis où vous obtenez un doctorat d'histoire.

Vous adhérez à plusieurs associations culturelles en qualité de membre de l'Institut d'Etudes et de recherches Maçonniques de Paris, de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire, de l'Académie de Vaucluse. Vous participez également aux travaux du laboratoire de recherches du centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis.

Vous avez publié de nombreux articles dans des revues spécialisées et plusieurs ouvrages bibliographiques. Vous avez organisé et participé à plusieurs journées d'étude et des colloques à Paris, Marseille, Nice

et aussi à Nîmes, à Beaucaire et Arles, en collaboration avec l'Institut européen Séguier, la Société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire et l'Académie d'Arles.

Les actes, fruits de ces travaux, publiés sous le titre : « La République des Lettres dans le midi rhodanien - Sociabilités savantes et réseaux de diffusion des savoirs au siècle des lumières. » ont été salués et appréciés par les savants et les historiens.

Mon prédécesseur, le président Jean-Louis Meunier, disait en vous accueillant le 29 mai 2015, je le cite : « Vos travaux ont été distingués, de par leur qualité et leur nouveauté, et par tous les documents que vous avez exhumés des bibliothèques et des fonds d'archives, et explorés méthodiquement. »

Cher Monsieur, connaissant votre érudition, la communication que vous allez nous faire entendre ce soir sous l'intitulé :

*« Un peintre reconnu, un poète méconnu : Auguste Chabaud et ses sonnets de dignité nîmoise »*

aiguise notre curiosité. Vous disiez « Tout le monde connaît le Chabaud avant-gardiste, tout à la fois fauve, expressionniste et cubiste... Mais peu savent que Chabaud a été un homme de lettres, écrivain proluxe et poète talentueux ». C'est donc avec une curiosité empressée que nous vous écoutons.

Avant de donner la parole au conférencier, M. le président salue Madame Monique Chabaud, petite-fille du peintre et Madame Véronique Martin qui lira des poèmes qui entrecouperont la communication de M. Jean-Marie Mercier.

Tout le monde connaît le Chabaud avant-gardiste, tout à la fois fauve, expressionniste et cubiste à qui les critiques d'art de ce début du XX<sup>e</sup> siècle promettaient le plus grand avenir, le rangeant dès cette époque parmi les plus grands. Mais peu de personnes savent que Chabaud a aussi été un authentique homme de lettres, écrivain proluxe et poète talentueux ayant écrit plus d'une vingtaine de livres et de recueils

de poésies dont très peu ont été publiés. Parmi ceux-ci, ses *Sonnets de dignité nîmoise* consacrés entièrement à sa ville natale et dans lesquels se dévoile un Chabaud méconnu et intime, fier de ses origines nîmoises et protestantes, et heureux d'évoquer cette ville chère à son cœur que « l'aficionado » qu'il était qualifiait de « Mecque de la corrida ».

M. Jean-Marie Mercier a pu montrer à l'assemblée des originaux manuscrits, un tableau et une aquarelle d'Auguste Chabaud ayant trait à Nîmes.

Après les questions d'usage, le président Bernard Fougères lève la séance à 18 heures 15.



## Séance du 29 avril 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de M. Gabriel Audisio.**

**Sont présents :** Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Maurin-Farelle, Mazauric, Plouvier, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fontaine, Hugues, Matouk, Meunier, Mutin, Puech, Simon.

**Excusés :** Mmes Lassalle, Leroy, Marès, Pallier, Poujoulat. MM. Fougères, Galtier, Gardelle, Iancu, Pierre Marès, Meine, Penchinat, Stephan, Trarieux, Travier, Valade.

**Correspondants présents :** Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Chillet-Pijac, Février, Hooreman, Krebs, Magdelaine, Maréchal, Ott, Pey, Pontvieux.

**Correspondants excusés :** Mme Brandts. MM. Auriol, Chalvidan, Dominique Fabre, Frère Jean, Galligani, Gaudemer, Godlewski.

En raison de l'absence du président Mgr Bernard Fougères, M. Gabriel Audisio, en sa qualité de vice-président de l'Académie, ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 15 avril qui est mis aux voix puis adopté.

### **Courrier.**

M. le président lit la lettre de remerciement de M. le Premier Président de la Cour d'Appel et de M. le Procureur général près ladite

Cour remerciant l'Académie pour la visite qui avait été organisée le vendredi 8 avril. Cette lettre est retranscrite à la fin de ce compte-rendu.

Nous avons reçu une lettre de notre consœur membre honoraire, Marcelle Viala, nous informant qu'elle vient de s'installer définitivement à la maison de retraite Château Silhol. Elle souhaite adresser, je cite : « *ses amicales pensées à mes consœurs et à mes confrères, particulièrement les anciens que j'ai connus. J'étais si heureuse de les retrouver et de travailler avec eux.* »

### **Informations.**

Samedi 23 avril, à 11 heures 30, à l'Hôtel-Dieu de Carpentras, le Professeur Henry de Lumley-Woodyear, Grand officier de la Légion d'honneur, a remis à notre confrère Jean-François Delmas, membre non résidant, conservateur général, directeur de la Bibliothèque-Musée Inguimbertaine l'insigne de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur. Nous avons adressé à notre confrère nos plus vives et chaleureuses félicitations.

Lundi 2 mai, à 17 heures 30, dans l'amphithéâtre Charles Flahault de l'Institut de Botanique à Montpellier, notre consœur, Michèle Pallier, membre résidant, est invitée par l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier à prononcer dans le cadre d'une séance publique une conférence intitulée « *Auguste Bartholdi ou la persévérance récompensée* ».

Mercredi 4 mai, à l'Institut de France, le secrétaire perpétuel est associé à la présentation de la conférence de notre confrère, le Professeur François-Bernard Michel, président honoraire de l'Académie des Beaux-Arts et membre de l'Institut, intitulée : « *La mélancolie suicidaire de Vincent Van Gogh. Contribution de la neurophysiologie* ».

### **Ouvrage et bulletins.**

Nous avons reçu :

Les Mémoires – année 2015 – de l'Académie d'Angers, fondée en 1685.



Le Bulletin N°521, année 2016 de la Société de Borda. Patrimoine des Landes.

L'Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique offre le livre : « *Modernité au XX<sup>e</sup> siècle et musicologie critique. Hommage à Célestin Deliège* » par Valérie Dufour et Robert Wangermée

A l'occasion du centenaire d'Edmond Charlot, éditeur, notre confrère Guy Dugas offre à l'Académie son dernier ouvrage édité chez Domens : « *Des écrivains chez Charlot.* »

M. le président accueille à présent le conférencier M. Jean-Luc Pontvieux, correspondant, en ces termes :

Monsieur,

Comme vous le savez, notre compagnie commence à s'inquiéter du déséquilibre qu'elle constate dans les spécialités et compétences de ses membres. Ayant pendant longtemps respecté un partage raisonnable et traditionnel dans le monde académique entre les lettres, les sciences et les arts, il semble qu'il y ait un trop grand avantage en faveur des premières, en attendant confirmation, puisqu'une demande a été adressée à tous, membres ordinaires et correspondants. Merci d'ailleurs à toutes celles et ceux qui ont déjà répondu. Je me réjouis donc particulièrement de votre intervention.

En effet ingénieur de l'Ecole Centrale, après un service militaire dans la Génie, votre carrière s'est déroulée dans l'univers informatique à l'Oréal Paris, puis au service du Régime d'Assurance Chômage à Beaune, Montpellier-Bordeaux, enfin directeur à l'UNEDIC Paris. Mais vous vous intéressez au néolithique bourguignon, à l'histoire de la poste, enfin à celle de la Vaunage. Vous y habitez et vous animez l'Association Maurice Aliger. Elu correspondant en 2012, vous n'avez d'ailleurs guère tardé à nous présenter ici-même en 2014 une communication sur «Maurice Aliger». Pour ma part, j'ai pu vérifier personnellement votre

efficacité, puisque j'ai été en quelque sorte votre victime - consentante il est vrai - pour contribuer au futur volume d'Histoire de la Vaunage.

Votre formation scientifique et votre goût pour l'histoire vous prédisposent donc, sans vous y limiter bien entendu, à l'histoire des sciences. Discipline bipolaire en quelque sorte puisqu'elle nécessite une double compétence. Nous avons d'ailleurs parmi nous un consœur qui illustre parfaitement la pertinence de ce champ de recherche, quoiqu'il ait été longtemps déserté et par les historiens et par les scientifiques.

Le sujet dont vous proposez de nous entretenir aujourd'hui se situe dans la droite ligne de cette perspective. Il est donc particulièrement bienvenu. Je vous laisse prendre votre envol, et nous envoler avec, grâce au «Grand ballon captif à vapeur», clou de l'exposition universelle de Paris en 1878, que vous nous présentez maintenant. Je vous cède la parole.

M. le Président donne la parole à M. Jean-Luc Pontvieux.

C'est la découverte d'une médaille dorée, représentant un ballon captif, dominant une perspective de Paris et datée de 1878, qui a amené notre confrère à s'intéresser à ce sujet.

Le grand ballon captif construit par Monsieur Henry Giffard fut, sans conteste, l'attraction majeure de l'exposition universelle de Paris de 1878. En moins de trois mois, il emmena dans les airs 35.000 personnes au cours de 1.000 ascensions, sans le moindre incident.

L'exposé est divisé en trois parties :

- Un rappel sur les premières expositions universelles de Londres et de Paris, afin de resituer celle de 1878.

- Un aperçu de la vie et de la personnalité de Monsieur Henry Giffard (1825-1882), inventeur de génie, qui fit fortune grâce à l'injecteur qu'il breveta et qui équipa, dès 1859, toutes les locomotives à vapeur. Il s'intéressa très tôt à l'aérostation, d'abord en créant des dirigeables

en 1852 et 1855, puis des ballons captifs, proposant des ascensions au public, en marge des expositions universelles de 1867, puis de 1878.

- Une présentation détaillée du grand ballon captif de 1878 : sa conception et sa construction, mettant en œuvre de multiples innovations technologiques, toutes issues du cerveau fertile d'Henry Giffard, sa mise en œuvre dans la cour des Tuileries et son exploitation, durant l'exposition universelle, puis en 1879.

L'exposition universelle de 1878 a laissé moins de souvenirs dans la mémoire collective que celles qui lui ont succédé en 1889 et 1900 et Henry Giffard, même si son nom figure parmi ceux des 72 savants inscrits sur la tour Eiffel, demeure méconnu. C'est pour lui rendre un hommage mérité que notre confrère a souhaité faire cet exposé.

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio lève la séance à 18 heures.



## Séance du 20 mai 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents :** Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Plouvier, Poujoulat, Prat. MM. Aventurier, Belin, Cavalier, Chalavet, Fabre, Fougères, Gouget, Hugues, Pierre Marès, Meunier, Mutin, Penchinat, Pradel, Trarieux.

**Excusés :** Mmes Deronne, Leroy, Pallier. MM. Audisio, Bruguerolle, Chabert, Fontaine, Galtier, Gardelle, Iancu, Pierre Marès, Matouk, Meine, Puech, Simon, Stephan, Travier, Valade.

**Correspondants présents :** Mmes Bénéol, Giacomoni. MM. Auriol, Chalvidan, Dominique Fabre, Hooreman, Maréchal, Ott

**Correspondants excusés :** Mme Brandts. MM. Chillet-Pijac, Février, Frère Jean, Galligani, Ott, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

M. le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 29 avril qui est mis aux voix puis adopté.

### Courrier

Nous avons reçu une lettre de Madame Jacqueline Chauvet, notre secrétaire administrative depuis vingt-quatre ans, pour présenter sa démission. Elle quitte notre compagnie avec regret et remercie toutes les académiciennes et tous les académiciens pour leur sympathie. Le

secrétaire perpétuel rappelle que son départ sera fêté à l'issue de la séance ordinaire du vendredi 17 juin.

### **Invitation**

Notre consœur, Hélène Deronne, nous invite à visiter l'exposition dont elle est le commissaire : « Un crayon, un regard, Pierre Grivolos (1823-1906) » à la Bibliothèque municipale Ceccano d'Avignon jusqu'au 18 juin 2016. Dans le même lieu, Hélène Deronne prononcera une conférence le 30 mai à 18h30. Pierre Grivolos a été un artiste reconnu de son vivant, peintre félibre, directeur de l'École des Beaux-arts d'Avignon pendant près de trente ans, excellent pédagogue, auteur de centaines d'œuvres peintes.

### **Ouvrage et bulletins.**

Nous avons reçu :

Les Mémoires – année 2015 – de l'Académie d'Angers, fondée en 1685.

Le Bulletin N°521, année 2016 de la Société de Borda. Patrimoine des Landes.

L'Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique offre le livre :

« Modernité au XX<sup>e</sup> siècle et musicologie critique. Hommage à Célestin Deliège » par Valérie Dufour et Robert Wangermée.

M. le président accueille à présent Mme Catherine Marès, membre résidant en ces termes :

Madame et chère consœur.

En vous recevant au sein de notre Académie en qualité de membre résidant, au fauteuil de notre regretté confrère Pierre Fabre, Madame Jeanine Reynaud, président en exercice, faisait l'éloge de votre « riche cursus embrassant à la fois les disciplines intellectuelles, philosophiques,

religieuses et humanitaires ». En relisant le discours que vous avez prononcé lors de votre réception j'ai relevé que vous disiez : « Peut-être est-ce parce que j'ai eu au cours de ma vie le rare bonheur d'être formée par des maîtres exceptionnels que ce goût - former des hommes et des femmes - m'est resté, motivant mes engagements. »

C'est à Rome que vous faites l'apprentissage de la vie professionnelle dans l'enseignement en poursuivant des études d'histoire de l'art, tout en étant guide pour l'ambassade de France. Votre mariage avec Roger Marès, en 1962, bouleverse vos projets. Votre époux vient de créer une exploitation agricole au mas des Bressades, commune de Manduel. Vous conjuguez tous les deux vos forces pour la réussite de l'entreprise et particulièrement la vigne, qui supprime progressivement les autres cultures et vous donne satisfaction. Le vin est un bon cru, il s'est fait un nom, et c'est avec bonheur que vous avez passé le flambeau à votre fils.

Permettez-moi de rappeler, Madame, que vous avez géré avec votre époux l'exploitation agricole durant neuf ans, exerçant vraiment le métier d'agricultrice, prenant votre part de labeur lors des travaux dans les champs, les vergers et les serres. « L'amour de la terre ? » disiez-vous, « Si je ne l'avais pas eu, comment aurais-je pu tenir sur ce bout de Costières ingrat où il n'y avait à notre arrivée que des moustiques, des cailloux et du mistral. Nous y avons cru. Nous avons vécu les heures glorieuses de l'arboriculture et de la coopération agricole, en dépit de tous les aléas climatiques ou de ceux dont les hommes ont le secret ». Il est donc bien juste que vous soyez aujourd'hui retraitée de la mutualité sociale agricole.

Vous revenez aux études en 1975. Vous obtenez le CAPES et l'agrégation de lettres classiques. Professeur de Lettres, vous enseignez à Nîmes à l'institut d'Alzon, au collège, et ensuite au lycée jusqu'au terme de votre carrière professionnelle. Votre retraite ne sera pas inactive. Qui pourrait l'imaginer autrement ? Vous reprenez des études, à la faculté de théologie de Strasbourg, et vous obtenez la maîtrise de théologie

d'état. Le service diocésain de formation à Nîmes sera pour beaucoup le bénéficiaire de votre contribution bénévole.

Mais revenons à l'Académie de Nîmes et permettez-moi de saluer votre engagement au sein de notre compagnie. Secrétaire adjointe auprès de Jean Ménard alors secrétaire perpétuel en 2002, vous assumez, de 2003 à 2006, cette même fonction auprès de Madame Christiane Lassalle, secrétaire perpétuel, succédant à Jean Ménard, démissionnaire pour raison de santé. En 2007, vous avez été élue président de l'Académie et renouvelée dans cette fonction l'année suivante.

Par la suite vous avez pris en charge les relations entre l'Académie de Nîmes et les Académies de Province. Vous avez participé à trois reprises aux colloques de la Conférence nationale des académies. Vous avez succédé au pasteur Jacques Galtier comme rapporteur de la commission des programmes. Enfin vous êtes membre de la nouvelle commission de l'Arc méditerranéen.

L'Académie se félicite de votre implication, de vos compétences, et du temps que vous lui consacrez, comme d'ailleurs elle se félicite également de l'implication des consœurs et des confrères qui apportent régulièrement leur contribution pour que vive et rayonne notre compagnie.

Je ne puis conclure sans rappeler quelques-unes de vos communications :

*Etienne Borne ou la passion de la vérité.*

*Le langage symbolique.*

*Éloge de la vigne.*

*L'insertion des pieds noirs et des Harkis dans le Gard.*

*Une personnalité nîmoise controversée, le Père Emmanuel d'Alzon.*

*Le mécène et la moniale : histoire d'une amitié artistique et spirituelle.*



Madame, au terme de cette présentation, que vous souhaitiez plus brève, veuillez me pardonner, je fais mien le compliment que notre regretté confrère Paul Maubon vous adressait le jour de votre réception à l'Académie : « Si je devais résumer l'ensemble de vos qualités personnelles, je dirais que vous êtes une femme de talent et d'action ».

Au moment de vous donner la parole, je rappelle que vous disiez : « La saga des Marès avait pour point de départ le Languedoc. Elle y est revenue via la Louisiane, l'Algérie, la Tunisie ». Ce n'est donc pas le fait du hasard si vous allez nous parler « Du Général Paul JUGE, de la Louisiane à l'Algérie, de la guerre de Sécession à la colonisation de l'Algérie. 1812-1875. » Nous vous écoutons avec plaisir.

M. le Président donne la parole à Madame Catherine Marès.

Natif de Sète, (Cette à l'époque), Paul Juge, fils d'un marin-pêcheur devenu pilote lamaneur du port de cette ville, fut embarqué comme mousse dès l'âge de 14 ans. Pendant 18 ans, il sillonna les mers en tant que mousse, matelot, capitaine au long cours et, à ce titre, commandant de bateau, affecté à la ligne Le Havre-La Nouvelle Orléans. Décoré de la légion d'honneur pour avoir sauvé, à deux reprises, les passagers et l'équipage du Louis XIV, il se fixa en cette ville nommée la « Perle du Sud », après l'échouage de son propre bateau sur les hauts fonds du golfe du Mexique. C'était en 1844. Devenu commerçant en cette ville, il y fit souche mais installa sa femme et sa fille à Paris en 1857, devant la tournure que prenaient les événements. En effet, l'opposition entre le Nord, abolitionniste, et le Sud, esclavagiste, se transforma en guerre ouverte, après l'élection de Lincoln et la sécession des États du Sud en 1861. Quelle attitude adopter dans ce conflit quand on est citoyen français en terre américaine ? Napoléon III exige la neutralité de ses ressortissants. Les Confédérés ont besoin de toutes les forces vives et les résidents étrangers veulent protéger leurs biens. La situation est d'autant plus difficile que l'union nationale est loin de se réaliser parmi les français. A l'issue de durs affrontements entre chefs, Paul Juge est promu général par le gouverneur de Louisiane et se voit confier le commandement de

la Brigade européenne. Le maire de la ville doit en effet, après l'abandon de la ville par les troupes confédérées, tenir tête à Ferragut qui est entré dans le port avec ses navires et réprimer une sorte d'émeute populaire qui menace l'économie et la sécurité de la ville. Grâce à ses troupes parfaitement entraînées, Paul Juge rétablit l'ordre, protège les biens de tous les ressortissants. Les Nordistes peuvent alors prendre possession d'une ville qui n'a pas été dévastée. Rentré en France en 1863, Paul Juge décide bientôt de partir en Algérie où il espère mettre en valeur le capital qu'il a pu sauver de la Nouvelle-Orléans. Malheureusement, il se ruine sur une mauvaise propriété près de Médéa et meurt, en 1875, dans des conditions qui n'ont jamais été vraiment élucidées.

Après les questions d'usage, le président lève la séance à 18 heures.

## Séance du 3 juin 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents** : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Mazaucic, Pallier, Poujoulat, Ritter. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Chalavet, Fougères, Gouget, Hugues, Meunier, Penchinat, Puech, Valade.

**Excusés** : Mmes Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Leroy, Marès, Plouvier, Prat. MM. Bruguierolle, Chabert, Fontaine, Galtier, Gardelle, Iancu, Matouk, Meine, Mutin, Simon, Stephan, Trarieux, Travier.

**Correspondants présents** : Mmes Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Auriol, Février, Chillet-Pijac, Dugas, Pey, Ott.

**Correspondants excusés** : Mmes Agussol, Bénel, Brandts. MM. Chalvidan, Frère Jean, Fournier, Galligani, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

Le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Mgr Robert Wattebled, évêque pour le diocèse de Nîmes, Uzès et Alès et invité de Mme Martine Reboul.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 20 mai qui est mis aux voix puis adopté.

### **Informations.**

Vendredi 27 mai, le préfet du Gard Didier Lauga a remis les insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite à notre confrère

correspondant Gilbert Bec, membre du directoire de la société Haribo Ricqlès Zan. Je rappelle que la société Haribo signe depuis 2012 une convention avec notre compagnie qui permet une aide substantielle pour son fonctionnement. A l'occasion de cette cérémonie qui s'est déroulée au musée du bonbon à Uzès, le secrétaire perpétuel a pu rencontrer le président du directoire Jean-Philippe André qui s'est félicité de nos relations et de la qualité de nos Mémoires qui lui sont adressées.

Mercredi 8 Juin, à 18h30, au Lycée Saint-Vincent-de-Paul, notre confrère Christian Salenson, membre résidant, prêtre et théologien présentera son dernier livre : « *Bouleversante Fragilité* », publié aux éditions « *Nouvelle Cité* ». Ce livre relate l'Arche à l'épreuve du handicap, relue avec intelligence et finesse par notre confrère.

La parole est donnée à notre confrère correspondant Bernard Février qui est membre de la commission de la Bibliothèque et des Archives.

Il lit une lettre datée de l'année précédant la Révocation de l'Edit de Nantes, écrite par un proche du Roi et adressée à un membre de l'Académie de Nîmes pour l'informer de la loyauté des protestants de notre compagnie envers le souverain et des bonnes relations qui les liaient à leurs confrères catholiques.

Cette lettre, écrite le 26 juillet 1684 par le Duc de Noailles à Monsieur de la Baume, est retranscrite dans le compte rendu écrit.

Le président Mgr Bernard Fougères prononce une allocution de bienvenue pour Martine Reboul et Claire Torreilles qui ont été élues dans la classe des correspondants le vendredi 18 mars.

C'est Madame Martine Reboul qui est d'abord accueillie.

Madame,

Vous êtes nîmoise par la naissance mais profondément attachée à la Lozère par vos racines familiales et par alliance avec votre époux. Vous aimez les séjours dans votre maison de village à Cubières, sur le versant nord du mont Lozère. Comment ne pas aimer les Cévennes ? Modèle de la protection de l'environnement, avec son parc national où l'on recense une flore d'une grande diversité : onze mille espèces, et une faune de plus de deux mille quatre cents espèces, au sein de paysages magnifiques où le granit des sommets côtoie le calcaire des causses et le schiste des vallées cévenoles. De tout cela, vous nous parlerez probablement un jour ou l'autre.

Etudiante, vous avez été marquée par votre engagement dans les mouvements de jeunesse sous la conduite de Sœur Bernadette, de la congrégation des filles de la charité, (religieuse de Saint-Vincent-de-Paul), et enseignante au Gai logis, aujourd'hui lycée Saint-Vincent-de-Paul. Quant à la chorale Farigoule, elle a réveillé chez vous « *la lengo nostro* » que parlait votre grand-mère.

Après avoir obtenu le BEPC et un BAC professionnel, vous êtes titulaire d'une licence et d'une maîtrise en histoire moderne, de l'Université Paul Valéry, soutenue en 1985 sous la direction de Madame Anne Blanchard et intitulée. « *Un village lozérien : Cubières sous le règne de Louis XIV* ». Vous détenez aussi des certificats complémentaires d'égyptologie délivrés par l'Université de Montpellier.

Vous commencez votre carrière professionnelle en 1987 comme chargée de mission pour des architectes du patrimoine. Votre travail consiste à mener des recherches historiques sur des bâtiments en projet de restauration, ou proposés à l'inscription ou au classement à l'inventaire des monuments historiques. Vous enseignez la paléographie et la généalogie au CADREF, université du temps libre, et vous accompagnez des voyages d'études ou de découvertes organisés par des associations ou des sociétés.

Vous participez aux fouilles archéologiques dans le département de la Lozère et notamment au château de Saint-Germain-de-Calberte. Enfin, depuis 2013, vous êtes chargée de mission pour le service des archives historiques du Diocèse de Nîmes.

Avec le Centre d'Etudes et de Recherches de Mende, vous avez collaboré à la publication de deux ouvrages : « *Un général Napoléonien : le général Chalbos* » et « *Un prêtre en Cévennes : Hyacinthe Chalbos, l'ami des protestants* ». Vous avez signé aussi plusieurs articles dans diverses revues consacrées aux chemins de fer.

Vous avez donné des conférences au cercle des Officiers à Paris, à l'École du chemin de fer à Paris, et aux associations d'anciens combattants sur le thème :

« *Histoire des chemins de fer français pendant la guerre de 1914-1918* ». Puis d'autres communications sur « *Les archives* » et « *Comment conduire une étude familiale à partir de recherches généalogiques* ».

Enfin vous avez collaboré à l'organisation de plusieurs expositions dans le département de la Lozère : « *Objets anciens de la vie quotidienne sous l'ancien régime* ». « *Photographies anciennes* ». « *Habits sacerdotaux et objets du culte du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle* ». Et en 2015, à Nîmes, « *Histoire de diocèse de Nîmes des origines à 1905* ». Celle-ci, en partenariat avec la Mairie de Nîmes, le Musée du Vieux-Nîmes et l'Evêché.

Madame, notre Académie vous accueille cordialement, sachant que dans notre maison chacun est invité, par le truchement de communications, à partager ses travaux, ses recherches et ses connaissances, ce que vous saurez bien faire.

Je vous donne la parole.

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Monsieur le Secrétaire Perpétuel.

Mesdames et Messieurs les Académiciens.

Mesdames, Messieurs, Monseigneur.

En premier lieu, j'adresse mes remerciements à mes trois parrains, Monseigneur Bernard Fougères, Monsieur Gabriel Audisio et Monsieur Jean-Louis Meunier. Qu'ils soient assurés de mon intention de participer activement aux travaux de l'Académie, je me montrerai ainsi digne de leur confiance.

Mes recherches actuelles portent sur deux thèmes différents par l'époque, ainsi que par le lieu.

Le premier que je traite depuis plusieurs années concerne une famille :

*« Les Chalbos de Cubières »*

L'étude de cette famille puise ses sources en Lozère, berceau familial, pour s'étendre dans le Gard, mais également dans divers départements de l'Hexagone et jusqu'à Saint-Domingue.

L'aventure commence au XVI<sup>e</sup> siècle pour se terminer au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cette saga familiale, se côtoient des notaires, un avocat au Parlement et un curé rebelle, au début du XVIII<sup>e</sup>, qui finit sa vie à Lausanne, obligé de fuir sa terre natale pour avoir pratiqué l'œcuménisme avant l'heure. Quant à son neveu, après s'être engagé dans l'armée de Louis XVI, il eut un parcours passionnant. N'oublions pas non plus cet oncle protestant qui, grâce à la complicité d'un curé, échappa à la répression à Nîmes et partit pour Saint-Domingue où il fit fortune. Il nous a laissé toutes ses archives.

Le deuxième sujet aborde le rôle des Eglises dans le développement économique des bassins miniers, situés dans les Cévennes, exploités par les Grandes compagnies minières, installées à Alès, Bessèges, Le Martinet, La Grand Combe, La Vernarède, Portes.

Ce sujet peut être traité grâce à divers documents qui nous rapportent la construction des bâtiments et la manière dont ils ont été édifiés, qui en ont été les architectes, comment a été financée leur réalisation. Nous y apprenons aussi le rôle des prêtres ainsi que celui des pasteurs auprès de cette population souvent cosmopolite, à qui il

faut apporter enseignement, soin, travail, et même aide dans la gestion des conflits avec les compagnies. Ajoutons à cela un autre aspect, fort intéressant : les rapports entre l'Eglise et les directeurs des mines.

La première communication que je peux vous proposer porterait sur le premier thème abordé car, du deuxième, je viens tout juste d'en commencer l'étude.

Comme j'en faisais part au début de cette intervention, je souhaite être un membre actif au sein de cette maison en participant au travail des commissions qui sont ouvertes aux membres correspondants, en mettant au service de l'Académie mes compétences en patrimoine ayant, par le passé, fait l'historique de nombreuses maisons, châteaux, domaines, remontant ainsi le passé grâce aux recherches menées dans les généalogies des propriétaires mais également dans l'historique de la construction de ces bâtiments.

Je peux également apporter mon expérience pour le fonds d'archives.

Patrimoine, art, archives, autant de sujets qui me passionnent. Je voudrais dire un grand merci, hélas, à titre posthume, à deux personnes qui m'ont permis de découvrir les richesses qui nous entourent : Sœur Bernadette Tardieu et Monsieur Marcel Baccou.

Pour terminer, je voudrais avoir deux pensées, l'une pour ma mère, disparue en janvier 2015, et l'autre pour mon père, absent pour des raisons de santé. Je les remercie tous deux pour tout ce qu'ils ont fait pour moi. Sans eux, je ne serais pas là aujourd'hui.

Enfin j'adresse un grand merci à mon époux pour son soutien, son écoute lorsque je lui fais part de mes nouvelles recherches et de mes nouveaux projets. En effet, il n'est pas toujours facile de vivre à côté de gens passionnés.

Je vous remercie pour votre attention.



Le Président reçoit à présent Madame Claire Torreilles.

Madame,

Vous avez été élue correspondant de l'Académie de Nîmes. C'est avec joie que je vous accueille au nom des consœurs et des confrères de notre compagnie. Vous êtes originaire de Saint-Florent-sur-Auzonet, c'est donc une gardoise, cévenole, que nous accueillons, bien que demeurant à Montpellier.

Après les études secondaires, à Nîmes, aux lycées Feuchères et Montaury, vous obtenez une maîtrise de lettres de l'université Paris Sorbonne, puis l'agrégation de lettres classiques. C'est à la faculté de Tunis que débute votre carrière d'enseignante, au poste d'assistante de langue et de littérature françaises. Quatre ans plus tard, vous êtes nommée professeur de lettres classiques et d'occitan au lycée Henri IV à Béziers, puis au lycée Clémenceau à Montpellier. De 1992 à 2008, vous dirigez le département d'occitan à l'université Paul Valéry et vous êtes chargée de mission au rectorat pour l'enseignement de l'occitan dans l'académie de Montpellier.

Vous êtes aussi membre associé de l'équipe de recherches en domaine occitan de l'université Paul Valéry, Montpellier III. Enfin, permettez-moi de mentionner que vous êtes engagée au sein de plusieurs associations : le Centre régional de l'enseignement de l'occitan, comme ancienne présidente et trésorière, l'Association internationale d'études occitanes, comme ancienne trésorière aussi et, en outre, membre de l'Association des professeurs de langues vivantes.

Dans le domaine de vos travaux, j'ai remarqué vos publications sur des auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle en Languedoc et notamment dans le Gard. Vous avez publié de nombreux articles sur les conditions de l'écriture et des auteurs de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que sur des écrivains contemporains. On peut aussi consulter votre présentation du dictionnaire languedocien d'Augustin Bonnet, édition en ligne depuis 2015 de la bibliothèque Carré d'Art de Nîmes.

Depuis 1985, vous codirigez la revue « *Lenga e pais d'oc* ». D'autre part, responsable pédagogique des publications sur l'enseignement de l'occitan, vous avez produit plusieurs manuels d'enseignement. Il conviendrait de citer les nombreux ouvrages que vous avez publiés, une dizaine. Veuillez me pardonner de ne mentionner que les deux plus récents : en 2010, « *Imatges e votz* » (images et voix) anthologie bilingue, Robert Lafont et en 2013 « *Ecrire en Cévennes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les oeuvres de l'abbé Séguier* ». Pour compléter cette présentation, il faut enfin évoquer votre collaboration à l'organisation et à la publication des actes d'une vingtaine de colloques et de congrès nationaux et internationaux.

Madame, j'implore votre indulgence, car j'ai trop résumé l'activité et les talents que vous avez déployés au fil de votre carrière professionnelle, comme par la suite à la retraite. Votre intérêt, votre passion pour la langue occitane et l'Occitanie n'est plus à démontrer. Vous nous les ferez partager, je n'en doute pas. Je vous cède la parole.

Monsieur le président,

Monsieur le vice-président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Mesdames, messieurs les membres de l'académie,

Chers amis,

Je vous remercie pour votre accueil bienveillant. Je tiens à remercier tout particulièrement les trois membres de l'académie qui m'ont parrainée, comme il se doit : Danielle Bertrand-Fabre, René Chabert et Robert Chalavet.

Je suis particulièrement touchée d'être reçue aujourd'hui dans ce lieu de la mémoire de Nîmes. Nîmes, j'y suis arrivée, pour la première fois avec mes parents en 1957. Nous venions de nos Cévennes encore minières. J'y ai fait mes études secondaires, au lycée Feuchères puis

au lycée Montaury (actuellement lycée Albert Camus) pour étudier le grec. J'avais fait le choix des lettres classiques, ce qui n'était pas rare à l'époque, mais aussi de l'occitan, ce qui l'était davantage et cela, grâce à une professeure remarquable que j'avais eue en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, Andrée-Paule Lafont, agrégée de grammaire qui enseignait le français, le latin et l'occitan. Elle est décédée à Nîmes, l'automne dernier, et je tiens à lui rendre hommage pour ce qu'elle m'a apporté : l'initiation à la littérature, française et occitane.

J'associe tout naturellement à cet hommage celui qui était alors son mari et professeur au lycée Daudet, Robert Lafont, décédé en juin 2009 à Florence où il vivait à la fin de sa vie. Robert Lafont, je l'ai connu aussi en arrivant à Nîmes. Il était l'ami de mon père, Henri Richard, et il a été un maître pour moi, comme pour beaucoup d'autres personnes. Non seulement il nous a motivés pour apprendre la langue, puis pour l'enseigner, mais encore il nous a, tout au long de sa vie de chercheur et d'écrivain, associés à sa réflexion sur l'histoire de la langue, sa place dans la société, sa richesse littéraire.

De Nîmes, Robert Lafont aimait dire que c'était son « *nisau de natura* ». L'image du nid évoque « *la ciutat de Nimes enrodada de si masets* ». C'est le Nîmes des masets et des murs de pierres sèches où il a vécu enfant chez ses grands-parents et qu'il décrit dans *Li camins de la saba*<sup>1</sup>. Nîmes d'où il partait, adolescent, pour des courses à vélo qui l'amenaient au Mas du Juge, objet de tous ses rêves mistraliens<sup>2</sup>. Il a quitté Nîmes dans les années 1970, pour l'université Paul Valéry de Montpellier où il occupait la chaire de langues romanes.

J'ai participé aux séminaires de Lafont au début des années 1980, de retour de Tunisie, quand j'ai entrepris de travailler sur la littérature occitane moderne. J'ai commencé par l'abbé Boissier de Sauvages, auteur du *Dictionnaire Languedocien-Français*, ouvrage sur lequel

1 - *Li camins de la saba*, cronica, IEO, 1965.

2 - Robert Lafont, *Pecics de mièg-sègle*, Federop, 1999. « *Demorèra benlèu una minuta a contemplar lo relarg pichon que la poesia aviá engrandit fins ai raras de ma longa soiariá, e que m'èra vengut dins lo clòsc un país.* » p. 28.

s'est appuyée toute la renaissance de la littérature occitane du début du XIX<sup>e</sup>, ce qui était alors mon sujet. C'est par Sauvages que j'ai rencontré le savant Jean-François Séguier, dont la famille était originaire d'Alès. J'avais aussi remarqué son frère, l'abbé Séguier, auteur des « *Mœurs des Cévennes* », amateur de langue d'oc, dont je me disais qu'un jour il vaudrait d'être publié. Ce que nous avons fait, vingt ans plus tard, en 2013, François Pugnière et moi. Et nous avons été étonnés de la quantité de manuscrits que le prieur de Saint-Jean-de-Valériscle avait pu noircir, en français et en occitan, et que son frère avait eu la bonne idée de conserver.

Ces dernières années, il s'est trouvé que plusieurs travaux différents, dans lesquels je m'étais engagée et qui touchaient au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont convergé sur la personne et la bibliothèque de Jean-François Séguier.

- Récemment ce fut le cas des poèmes de l'abbé Darles de Congénies que Danielle Bertrand-Fabre m'a obligée à lire de près. Recopiés par Pierre Prion, conservés dans la bibliothèque du marquis d'Aubais, ces feuillets, modestes mais précieux, doivent à Séguier de n'avoir pas subi le sort ordinaire de l'écrit occitan : la destruction, l'oubli.

- Je me suis aperçue aussi, en participant aux colloques organisés sur la réception des troubadours au XVIII<sup>e</sup> siècle, que Jean-François Séguier avait été en relation avec les Provençalistes des années 1730-1750 (des linguistes, érudits et académiciens Provençaux, Italiens, Parisiens qui collectionnaient les manuscrits des chansonniers de troubadours) et que lui-même, à Vérone, avait recopié un chansonnier<sup>3</sup>. Il a d'ailleurs noté dans la marge de la *Vida* de Guiraut de Bornelh<sup>4</sup> que « *ces paroles approchaient de l'idiome languedocien moderne* ». Réflexion qui manifeste, entre autres, sa proximité, jamais reniée, avec la langue d'oc.

---

3 - Bibl. mun. de Nîmes. Ms 230, f<sup>o</sup> 217-265. Collections numérisées. Vues 461-497.

4 - Bibl. mun. de Nîmes. Ms. 230. f<sup>o</sup> 243. *Vida* de Guiraut de Bornelh.

- Enfin, de manière totalement imprévue, c'est par l'échange de lettres<sup>5</sup> en latin qu'il avait eu avec Jean-François Séguier que j'ai pu identifier un certain Augustin Bonet, chantre au chœur de la cathédrale de Montpellier puis d'Alès, comme étant l'auteur d'un *Dictionnaire languedocien* anonyme dont le manuscrit a été trouvé il y a trois ans par François Pugnère aux Archives du Gard. Un ouvrage remarquable<sup>6</sup> qui m'a beaucoup occupée et qui va m'occuper un certain temps. Car, plus qu'un dictionnaire de la langue, il représente une véritable encyclopédie de la littérature occitane en Languedoc (de Toulouse à Beaucaire) des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Ainsi, ces recherches et quelques autres m'ont amenée à connaître l'Académie de Nîmes et à comprendre qu'à la différence de nombreuses académies et sociétés savantes du Midi, cette institution n'a jamais dédaigné d'accueillir les écrivains « *patois* ». Antoine Bigot, par exemple, qui fut membre en 1864 venait y lire les nouvelles pièces de ses *Bourgadieiros*.

Avant lui, et dans la succession de Séguier, deux membres actifs de l'Académie de Nîmes s'étaient intéressés à « *l'idiome du pays* » : Jean-Julien Trélis (qui a été secrétaire perpétuel sous l'Empire)<sup>7</sup> et l'antiquaire Louis Aubanel, auteur de *l'Anacréon languedocien*, tous deux en quête « *d'une manière élégante, précise et convenable* » d'écrire la langue du peuple, tout en « *lui conservant sa tournure naturelle* ». J'ai longtemps cherché un texte : celui d'un rapport de Louis Aubanel sur Antoine Fabre d'Olivet<sup>8</sup> - qui fut en quelque sorte l'Ossian de l'Occitanie. Ce rapport, tout le monde le mentionne sans l'avoir jamais lu. Mais à présent, je ne désespère plus d'avoir l'autorisation d'en faire la recherche dans vos archives.

---

5 - Bibl. mun. de Nîmes. Ms 138, f° 351-358. Ms. 210. f° 148-149.

6 - Bibl. mun. de Nîmes. Ms 804 et Archives Départementales du Gard. Ms 1 F 12. Trésor E Corpus.

7 - Trélis est l'auteur d'un beau discours sur la langue partiellement publié dans le bulletin de l'Académie en 1807, dont la version intégrale a été retrouvée et publiée par Philippe Martel in *Lengas*, n°24, 1988. p. 101-108.

8 - Trélis en fait mention dans Notice des travaux de l'Académie du Gard, an XIII (1804). p. 26.

En ce moment, depuis bientôt un an, mon travail me ramène au Nîmes des années 1960, celui d'Andrée et de Robert Lafont et le mien, qui est aussi celui d'Henri Espieux, un poète dont j'ai le projet d'éditer l'œuvre<sup>9</sup>.

Ce Nîmes de notre jeunesse, je l'ai retrouvé encore dans un petit recueil de poésie : *Nimesencas* de Philippe Gardy, paru en 2011 et réédité en 2015<sup>10</sup>. Gardy était un élève de Lafont à Daudet, devenu son collègue universitaire, écrivain occitan et critique. Il vit depuis longtemps à Bordeaux. Ces poèmes sont un retour à Nîmes. Ce qui surgit de sa plume, c'est une ville lointaine et des images arrachées au souvenir :

« dins lo silenci espaurugant dei jorns e deis annadas... »

*dans le silence effrayant des jours et des années*

Abans-dire

Ce sont des visions, des rêves : le cygne de la Fontaine, les micocouliers de l'Esplanade « *la flamba verda dei falabreguiers* », le squelette de monstre préhistorique des Arènes, les ponts fantastiques du chemin de fer :

« colòbre d'escurina e de tarrabastèri »

*couleuvre d'obscurité et de tintamarre.*

« Lei pònts dau camin de fèrre. »

La ville est traversée de présences fugitives, des figures entrevues de Mistral, Bigot, Sully-André-Peyre, Jean Bodon, Aimé Serre. Il y a un

9 - Espieux n'est pas nîmois, il est toulonnais. Il a longtemps vécu à Paris où il a participé activement à la naissance de l'occitanisme de l'après-guerre, puis s'est installé à Nîmes en 1961. Il y est mort en décembre 1971, à 48 ans. Huit recueils d'Henri Espieux ont été édités, de « *Telaranha* », en 1947 à « *Joi e Jovent* », en 1974. Mais une grande partie de son œuvre poétique reste inédite. L'édition en préparation se place dans le cadre du programme de recherche de l'équipe REDOC (recherche en domaine occitan) / LLACS (langues, littératures, arts et cultures du Sud) de l'Université Paul Valéry-Montpellier III sur la poésie occitane des années 1930-1960.

10 - Philippe Gardy, *Nimesencas, L'aucèu libre*, 2015. Édition bilingue, version française de J-C Forêt.

poème nommé « Enric Espieux ». La voix du poète, déjà obscure, est devenue inaudible :

« ara que lo sègle tieu s'es retirat  
 de la mar sensa pietat dau temps  
 e que demòra pas  
 dins la brusor dei jorns  
 que la cançon  
 desparaulada  
 que naissiá de tei bocas ... »  
*maintenant que ton siècle s'est retiré  
 de la mer sans pitié du temps  
 et qu'il ne reste  
 dans la rumeur des jours  
 que la chanson  
 indicible  
 qui naissait de tes lèvres... .*

« Enric Espieux »

Il y a aussi dans *Nimesencas* l'imprimerie Barnier, 4 rue des Lombards, à l'ombre de la cathédrale, près d'ici, où le poète entend encore ce qu'il appelle :

« la votz d'encre dei poèmas. »  
*La voix d'encre des poèmes.*

« 4 carrièra di Lombards »

C'est le bruit des linotypes qui ont longtemps imprimé la revue *Oc*, les éditions de l'IEO et la *Revue des Langues Romanes*.

Et puis, au centre du recueil, au centre de la ville, il y a, incontournable, le lieu qui contient tous les autres, qui n'existe plus, et qui s'appelait la bibliothèque Séguier au 19, Grand Rue. La salle de lecture, ses odeurs de poussière et de cire et, l'été, ses volets repliés, son ombre chaude. Le silence de la ville endormie autour. L'état extra-lucide et un peu halluciné du chercheur.

« Legeires presoniers de sòmis  
que lei sabiam pas ben definir  
dins nòstra velha fòra temps. »

*Lecteurs prisonniers de rêves  
que nous ne savions pas bien définir  
dans notre veille hors du temps ».*

« Bibliothèque Segulier »

Lieu qui nous ramène à Jean-François Séguier, aujourd'hui présent au Carré d'Art et que deux colloques (en 1987 et 2003) et plusieurs belles éditions ont fait mieux connaître. Séguier qui se rapproche de nous un peu plus chaque jour, grâce à l'édition critique en ligne de sa correspondance, chantier considérable arrivé à mi-parcours<sup>11</sup>. Mais la modernité des lieux et des méthodes n'efface pas « la veille hors du temps » de la bibliothèque Séguier et du Nîmes des années 1960.

Martine Reboul et Claire Torreilles sont vivement applaudies.

La séance se poursuit par la présentation d'un diaporama d'une vingtaine de minutes accompagné de musique, proposé par Gabriel Audisio, avec la complicité artistique et technique de Robert Chalavet. Il s'agit d'une sélection de quelque soixante-dix photographies, sélectionnées parmi plus de deux-cent-cinquante prises durant environ 18 mois au lever du soleil sur Nîmes. L'attention est traditionnellement attirée sur les couchers de soleil. Cette projection a montré que les levers

11 - [www.seguier.org](http://www.seguier.org). UMR 7303 Telemme (CNRS/Aix-Marseille Université) et Institut européen Séguier.



n'avaient rien à leur envier : formes, couleurs, lumière... Ce montage, présentant des photos n'ayant subi aucune modification et effectuées par un simple amateur, n'avait d'autre ambition que de partager, dans un moment d'évasion poétique et apaisante, les beautés naturelles qui nous sont offertes et que, pour diverses raisons, nous ne prenons pas le temps d'observer.

Nos deux confrères sont chaleureusement applaudis. Le président invite nos deux nouvelles consœurs à venir partager une coupe de champagne dans le salon du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.

Lettre du Duc de Noailles à Monsieur de la Baume

*Versailles le 26 juillet 1684*

*à Monsieur de La Baume*

*J'ay reçu votre lettre du 15, les bruits que vous me mandez qui ont été répandus contre quelques particuliers de l'académie de Nismes ne sont point venus jusques a moy, et d'ailleurs je ne prens pas legerement de mauvaises impressions.*

*J'ay donné a ceux de cette compagnie qui sont de la R P R des marques publiques de la satisfaction que j'ay eu de leur conduite dans les derniers mouvemens de la Religion.*

*Il ne m'a rien paru depuis qui me donne lieu de soupçonner qu'ils ayent changé de sentimens, et outre la bonne opinion que j'ay d'eux, la fidélité de leurs confrères, et leur zèle pour le service du Roy me répond de toute la compagnie.*

*Je suis toujours entièrement à vous*

*Le duc de Noailles*



## Séance du 17 juin 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents** : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Mazaauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat, Prat, Ritter. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Victor Lassalle, Meunier, Mutin, Penchinat, Pradel, Puech, Stephan, Trarieux.

**Excusés** : Mme Maurin-Farelle. MM. Belin, Bruguerolle, Chabert, Chalavet, Fabre, Gardelle, Iancu, Matouk, Meine, Simon, Travier, Valade.

**Correspondants présents** : Mmes Giacomoni, Torreilles. MM. Auriol, Chalvidan, Faidit, Fournier, Frère Jean, Krebs, Launay, Maréchal, Pontvieux, Simula.

**Correspondants excusés** : Mme Agussol, Béné, Brandts, Reboul. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Ott, Pey, Rouanet de Lavit.

Le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en ces termes :

*Je souhaite la bienvenue à monsieur Michel Thouillot professeur agrégé et docteur ès lettres, par ailleurs membre associé de l'Académie de l'île de la Réunion où, Monsieur, vous avez enseigné et où vous*

*résidez. Parmi les ouvrages dont vous êtes l'auteur, le premier fut consacré à Henry de Balzac sous le titre « Henry de Balzac, enfant de l'amour », paru en 2011.*

*Ainsi, c'est sous l'égide du demi-frère de Balzac que se fit votre rencontre, Monsieur, avec notre confrère Monsieur le préfet Hugues Bousiges. Vous avez tenu à faire le voyage depuis Paris pour partager avec nous le récit de cette aventure humaine dont notre confrère va nous entretenir. Soyez assuré, cher Monsieur, que votre présence nous honore. Enfin, permettez-moi de saluer à travers votre personne nos collègues de l'Académie de l'île de la Réunion, vous priant de leur transmettre les confraternelles pensées des Académiciens de Nîmes.*

Après avoir rappelé l'ordre du jour, le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 3 juin qui est mis aux voix puis adopté.

### **Informations.**

Lundi 6 juin, notre confrère, membre résidant, Jean-Louis Meunier a représenté notre compagnie à la présentation du programme de la commémoration des 350 ans de l'Académie d'Arles. Cette célébration se déroulera pendant les Journées Européennes du Patrimoine, au mois de septembre

Mardi 7 juin, à la Fondation Simone et Cino del Duca, à Paris, notre consœur membre résidant Michèle Pallier a représenté notre compagnie à la réunion informelle des présidents d'académies et des correspondants de la CNA - Conférence Nationale des Académies - qui s'est tenue sous la présidence de Mme Françoise L'Hommer-Lebleu. Le compte rendu exhaustif de cette réunion est retranscrit en fin de ce compte rendu. Le secrétaire perpétuel remercie vivement notre consœur qui s'est rendue à Paris malgré les difficultés de transport liées aux grèves.

Mercredi 8 Juin, à 18h30, au Lycée Saint-Vincent-de-Paul, notre confrère membre résidant Christian Salenson, prêtre et théologien a présenté son dernier livre : « Bouleversante fragilité », publié aux

éditions Nouvelle Cité, livre qu'il offre à l'Académie ainsi que deux autres ouvrages : « L'échelle mystique du dialogue de Christian de Chergé » et « Christian de Chergé : Une théologie de l'espérance », tous deux édités chez Bayard-Editions.

Cette année, la sortie annuelle traditionnellement organisée à la fin du mois de septembre n'aura pas lieu. En effet, nous souhaitons privilégier le colloque de la CNA organisé par l'Académie du Var pour lequel un vaste programme de visites très intéressantes est proposé. Nous rappelons que ce colloque se déroulera à Toulon du mercredi 5 au samedi 8 octobre. Le thème proposé est « Toulon, le Var et la mer ». Le programme a été adressé à toutes les consœurs et tous les confrères, membres ordinaires, membres honoraires et correspondants.

Le président donne la parole à notre confrère archiviste, Gabriel Audisio, qui relate une note d'une journaliste suisse de la RTS pointant la « novlangue » du ministère français de l'Éducation nationale. Vous pourrez consulter cette note pleine d'humour à la fin de ce compte rendu.

### **Invitations.**

Notre confrère, membre non résidant, Robert Chalavet nous invite à la conférence qu'il donnera au Centre culturel et social de Milhaud, samedi 17 septembre, à 16 heures, intitulée « Le vin dans tous ses états ».

*Le vin n'est pas un produit ordinaire de l'agro-alimentaire. Depuis des millénaires il participe au sacré, auxiliaire des rituels religieux, il inspire poètes et artistes, il provoque la vérité des discours, influence la politique, suscite guerres et révoltes, préside à la fête et engendre la convivialité, encourage le travailleur et le soldat, fait oublier les chagrins. Il est un acteur majeur de la culture et des civilisations.*

### **Ouvrage et bulletins.**

Nous avons reçu :

- les Mémoires 2015 de l'Académie Nationale de Metz.
- le Bulletin 2015 de la Société Belfortaine d'Émulation.

Notre confrère correspondant, Jean-Luc Pontvieux, offre à l'Académie les Actes du Colloque Fernand Braudel, organisé en 2010, à Carré d'Art par notre regretté confrère Jean-Marc Roger.

Le président Mgr Bernard Fougères accueille à présent M. le préfet (H) Hugues Bousiges en ces termes :

Monsieur,

En vous accueillant, Monsieur le Préfet, au nom des consœurs et des confrères de notre Académie, permettez-moi de vous dire combien votre présence parmi nous est un honneur car en vous écoutant avec grand intérêt, dans quelques instants, nous entendrons la communication d'un éminent confrère.

Titulaire d'une licence de droit public et d'histoire, vous êtes diplômé en science politique de l'Institut des Etudes Politiques de Paris, de l'Institut des Hautes Études de défense nationale et de l'Institut national des Hautes Études de sécurité. Votre carrière vous conduit alors dans plusieurs cabinets ministériels : économie et finances, direction du budget, aménagement du territoire, cabinet du ministre de l'économie, cabinet du président du Sénat, cabinet de la ministre de l'écologie et du développement durable.

Préfet successivement en Haute -Loire, en Charente, dans les Pyrénées-Orientales puis dans le Gard, vous êtes un grand serviteur de la République Française.

Grand serviteur de la République et Président d'honneur de notre compagnie en qualité de préfet du Gard, vous avez toujours manifesté, durant votre presque quinquennat à Nîmes, un grand intérêt pour notre institution qui, reconnaissante, vous a désigné à titre exceptionnel comme membre honoraire. Les allocutions remarquées que vous prononciez chaque année à l'occasion des séances publiques solennelles, conservées dans les archives de l'Académie, demeurent aussi inscrites dans nos mémoires.

Ainsi, lors de la séance publique annuelle inaugurant l'année académique 2013, vous évoquiez « les risques de voir s'élargir davantage les plaies dont souffre notre société, alarmés par les dérives résultant des crises que nous traversons, constatant la multiplication des discriminations de toute nature », vous annonciez : « une semaine de «la Fraternité et du Vivre ensemble», mobilisant de nombreux acteurs publics, des conférenciers venus de l'extérieur, les écoles et les maires » auxquels vous demandiez « de prendre des initiatives dans leurs communes. »

Associant notre Académie à cette démarche, vous ajoutiez : « Il m'a semblé que je devais informer de ces faits et de cette initiative l'Académie, haut-lieu de sagesse et d'humanisme. » Par ailleurs je relève que vous l'aviez fait précédemment, dans le cadre de la réforme des collectivités locales, invitant notre compagnie, le 28 juin 2011, à la conférence que vous présidiez à Carré d'Art, présentant ce chantier et ses enjeux pour l'avenir.

Ainsi vous mettiez en œuvre ce que vous annonciez lors de la séance publique du 7 février 2010 : « Je me permettrai, en certaines occasions de solliciter votre précieux concours pour éclairer, dans le respect de la liberté des opinions, ma réflexion, prélude à l'action, en ayant pour seul but la recherche du bien public et de l'intérêt général. »

Un peu chauvin, je prends la liberté d'établir une relation entre vos origines familiales cévenoles, qui remontent jusqu'en 1260, d'où votre attachement au département du Gard, (Saint-Florent-sur-Auzonnet) et la déclaration que vous faisiez, ici même, le 24 mai 2013, après la communication donnée par Monsieur Richard Bousiges, correspondant, sous l'intitulé : « Le paysan cévenol au XVIII<sup>e</sup> siècle ». Vous disiez : « Le Cévenol n'est pas suffisamment fier de son histoire ... Si le département est complexe, il présente des identités fortes. Il faut donc faire de cette diversité, une force collective et pourquoi ne pas décliner le nom du Gard en fonction de ses lettres : G pour la générosité, A pour l'ambition, R pour son réalisme, D pour sa détermination ». C'était, Monsieur le Préfet, une astucieuse incitation, dont vous avez le secret, invitant les Gardois, avec considération, à relever la tête et aller de l'avant.

Monsieur le Préfet, veuillez me pardonner d'avoir trop résumé votre brillant parcours. Aujourd'hui, libéré des obligations inhérentes à la fonction du représentant de l'Etat, c'est en qualité de membre honoraire de l'Académie de Nîmes, que vous nous invitez à « plonger dans la vie d'Henry de Balzac » en ouvrant pour nous « le grand livre de la famille Balzac. »

Nous vous écoutons avec empressement.

M. le Préfet prend la parole.

Voici un résumé de sa communication :

Plonger dans la vie d'Henry, c'est ouvrir le grand livre de la famille Balzac.

De l'union de Bernard-François Balssa - qui transforma en Balzac son nom de paysan albigeois et par la même son destin - avec Laure Sallambier, de trente ans plus jeune, naquirent quatre enfants : deux garçons intercalés par deux filles et dont l'aîné, Honoré, est l'un de nos plus illustres romanciers.

Henry fut le dernier de cette fratrie et sans doute le préféré de sa mère, car le fruit d'une liaison avec Jean Margonne, le seigneur de Saché, d'où l'appellation d'*enfant de l'amour* qui accompagne souvent l'énoncé de son identité. Partageant avec Honoré bien des traits de caractère, il lui manqua toutefois une force de caractère et une aptitude à lutter, ce qui le conduisit à vivre et à mourir misérablement.

Volontairement parti vers les îles lointaines : l'île Maurice tout d'abord, où il épousa une créole, puis l'île Bourbon - qui deviendra la Réunion -, il finit sa vie, sans doute terrassé par la malaria et l'alcoolisme à Mayotte où l'avait conduit son métier d'arpenteur-juré. C'est là qu'il repose à jamais.

Sa vie ne retient notre attention que par le nom de famille qu'il porte et un destin malheureusement commun à bien des fils de famille qui, au XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup>, partirent outre-mer en quête de fortune et de gloire et reposent désormais, inconnus et oubliés, en terres lointaines d'Afrique, d'Asie ou d'Océanie.



Après les questions d'usage, le président Mgr Bernard Fougères donne la parole au secrétaire perpétuel.

### **Départ à la retraite de Mme Jacqueline Chauvet.**

*Chère Madame Jacqueline Chauvet,*

*C'est un moment empreint d'émotion que je partage avec vous puisque j'ai eu le plaisir de vous rencontrer ici même il y a bientôt vingt ans lorsque l'Académie avait eu l'étrange idée de m'accueillir en qualité de correspondant. C'était Maître Jean Ménard qui était secrétaire perpétuel et il régnait une ambiance particulière dans votre bureau où l'on ne travaillait pas avec l'ordinateur.*

#### **« Tout était fait main », si je puis dire.**

*Depuis, nous avons tissé des liens d'amitié. Je me rappelle le jour où vous m'avez confié que j'avais l'âge de votre fille Monique, que nous saluons, et que j'avais eu l'occasion de rencontrer à l'île de Saint-Denis-de-la-Réunion, où elle était professeur de lettres et où je me rendais deux fois par an pour visiter les laboratoires du Cirad dont j'avais la responsabilité.*

*Aujourd'hui, vous souhaitez mettre un terme à votre activité dans notre compagnie. Pouvons-nous dire que vous partez à la retraite ?*

*Notre confrère et ami Jean Pey me confiait que, vous concernant, c'était le deuxième départ à la retraite auquel il allait assister. Vous m'avez autorisé à le dire : je sais que vous venez de fêter vos quatre-vingt-dix ans. Dans le contexte social qui est le nôtre aujourd'hui en France, je voudrais dire que la réglementation en vigueur n'a pas lieu de s'appliquer chez nous.*

À l'Académie, il n'est aucunement question d'exploitation humaine.

*Jacqueline, vous êtes née à Saint-Gilles le 13 juin 1926 et vous avez été confrontée très jeune à la dure réalité de la vie. Votre mari était garagiste et vous assuriez le secrétariat de son entreprise.*

*En 1960, vous rejoignez Nîmes car votre mari doit être hospitalisé. Après son décès en 1961, vous voilà seule avec votre fille Monique qui a seulement treize ans !*

*Vous acceptez tous les emplois : à l'hôpital, à l'école de la rue de Grézan. Puis, en 1966, vous arrivez au Muséum d'histoire naturelle. Vous êtes très appliquée et donc remarquée par Monsieur Jeantet qui était conservateur. L'opportunité vous est donnée de faire un remplacement au secrétariat.*

*Pour cela, vous avez suivi les cours du soir pour obtenir le diplôme de sténodactylo. Vous réussissez le concours administratif organisé par la mairie et vous devenez, en 1969, secrétaire au Muséum d'histoire naturelle. Vous sympathisez avec Madame Jeantet qui était conservateur du Patrimoine et que nous saluons aujourd'hui, de même que Monsieur Jeantet. C'est ainsi que vous rencontrez également Madame Christiane Lassalle qui était conservateur au Musée d'archéologie.*

*En 1991, vous faites valoir vos droits à la retraite et Madame Lassalle vous pose la question : « Accepteriez-vous de venir participer aux activités administratives de l'Académie les mardis et vendredis après-midi ? »*

*A cette époque, rue Dorée, la vie à l'Hôtel de l'Académie n'était pas celle d'aujourd'hui.*

*Le salon de réception était le cabinet médical du docteur acupuncteur Tan-Ham Loc et votre bureau était la salle d'attente. L'appartement, juste à côté, était occupé par sa sœur, Madame Tan-Thi Long épouse Orlewski. Son fils, Lucien, est connu à Nîmes puisqu'il deviendra le matador connu sous « l'apodo » de Chinito.*

*C'est ainsi que l'on peut voir encore des affiches de corridas dans cet appartement que l'Académie se propose de réhabiliter. Il est certain que ce jeune matador, en devenant, a dessiné ses premières passes virtuelles dans la belle cour de notre Hôtel.*

*Après le décès du docteur Tan-Ham Loc en 1991, le docteur Torreilles le remplace quelques mois et, en 1992, après la disparition de*

*Madame Orlewski, les locaux occupés ont été libérés et nouvellement aménagés sous la forme que nous connaissons aujourd'hui.*

*Vous devenez alors notre secrétaire administrative. Cette année-là, Madame Christiane Lassalle était déjà présidente de l'Académie et Maître Jean Ménard en était le secrétaire perpétuel.*

*Il me semble juste de rappeler tout ce que l'Académie doit à Monsieur et Madame Lassalle, Monsieur Lassalle ayant été également président de notre compagnie en 1983.*

*Permettez-moi de rappeler qu'en 1982, l'année précédente, l'Académie avait fêté son tricentenaire remarquablement organisé par Monsieur Victor Lassalle, conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de Nîmes, aidé de Madame Christiane Lassalle également conservateur desdits Musées sans oublier le docteur Edouard Drouot, l'archiviste de l'Académie.*

*Mais revenons, chère Jacqueline, à votre activité à la rue Dorée. Vous avez pris un soin particulier à tenir à jour le fichier de toutes les consœurs et de tous les confrères et à enregistrer le règlement de leur cotisation. Jusqu'en 2008, toutes les convocations étaient adressées par voie postale (ce qui représente plus de 10 000 lettres pour cette période) ainsi que les « Mémoires », envoyés à plus de 160 destinataires, et à une centaine de sociétés savantes avec lesquelles nous sommes en correspondance. Cela représente plus de 28 800 colis postaux !*

*En 2008, Madame Christiane Lassalle, infatigable, m'interpelle. Il faut informatiser le fonctionnement de l'Académie. Les ordinateurs commencent à être installés. Gabriel Audisio effectue le premier repérage avec codes-barres de tous les volumes de la bibliothèque.*

*Internet s'introduit progressivement rue Dorée.*

*Je ne résiste pas – avec votre accord – à narrer l'anecdote suivante. J'ai osé vous proposer une formation accélérée pour utiliser des logiciels de traitement de textes. Je prends contact avec le Cadref et j'apprends que les cours sont dispensés tel jour de 10 heures à midi.*

*Je vous dis alors : « Quelle chance ! les cours sont gratuits ». Et vous me répondez : « Mais je ne peux pas m'y rendre car c'est l'heure à laquelle je vais chez mon coiffeur ! »*

*Vous aurez donc travaillé aux côtés de quatre secrétaires perpétuels : Jean Ménard, Christiane Lassalle, Micheline Poujoulat et moi-même ainsi que vingt-deux présidents depuis Christiane Lassalle à Bernard Fougères.*

*Aujourd'hui, si nous consultons la liste des trente-six fauteuils occupés par les seuls membres résidents, nous constatons que vous avez participé à la réception de cinquante-trois académiciens et toujours avec votre naturelle gentillesse... Depuis 1992, nombreux sont les académiciennes et les académiciens qui nous ont quittés ...trop tôt.*

*Nous avons eu la chance de les rencontrer, parfois de travailler avec eux, souvent de les écouter s'exprimer.*

*Bien du temps est passé depuis votre séjour ici ...et désormais, vous allez vivre à Alès, à côté de votre fille Monique et de votre gendre Dominique dans une maison quasiment mitoyenne. Nous vous souhaitons de passer des jours heureux dans cette belle ville, chère au professeur Louis Leprince-Ringuet qui nous a fait l'honneur de siéger à l'Académie en qualité de membre non résident.*

*Je voudrais vous dire tout le plaisir que j'ai eu à travailler à vos côtés dans cette si belle institution qu'est notre Académie plus que tricentenaire.*

*Vous serez toujours la bienvenue parmi nous et je m'engage à vous adresser chaque année les exemplaires de nos « Mémoires » et les invitations à nos séances publiques.*

*Au nom de toutes les consœurs, de tous les confrères et de vos amis réunis, je vous dis merci et à bientôt, chère Jacqueline.*

*Le président Mgr Bernard Fougères va vous remettre la médaille de l'Académie, quelques présents et une enveloppe destinée à organiser un projet de voyage, pourquoi pas dans un pays cher à notre confrère*

*Carol Iancu, la Roumanie, que vous connaissez et où votre fille Monique a préparé son doctorat.*

*Nous nous rendrons ensuite dans le salon de réception partager une coupe de champagne.*

Mme Jacqueline Chauvet remercie chaleureusement l'ensemble des confrères et rappelle les faits les plus marquants de son activité en citant les noms des confrères rencontrés au Muséum d'histoire naturelle et retrouvés rue Dorée, notamment Pascal Gouget, Guilhem Fabre, Jean Pey, Jean-Marc Roger, Xavier Gutherz. Elle remercie avec une attention toute particulière Christiane Lassalle et tous ses amis, ce soir réunis.

Mme Jacqueline Chauvet est longuement et chaleureusement applaudie.

Ainsi se termine cette belle et émouvante séance.

### **Compte rendu de la réunion de la CNA - 7 JUIN 2016**

#### **Michèle Pallier, membre résidant, Correspondant pour la CNA.**

Une réunion informelle des présidents d'académies, des correspondants ou de leurs représentants, s'est tenue le 7 juin 2016 à la Fondation Simone et Cino del Duca, à Paris, sous la présidence de Mme Françoise L'Hommer Lebleu, en présence de Christian Froissart, secrétaire général, du général J.-M. de Widerspach, trésorier de la CNA, de M. François Braud, président honoraire, du professeur Bernard Bourgeois, président d'honneur et du professeur Michel Woronoff, en charge des colloques parisiens.

En raison des grèves, la moitié environ des 32 académies n'étaient pas représentées, en particulier les académies d'Aix, du Var et de Marseille. C'est Mme L'Hommer Lebleu, en l'absence du professeur Meyrueis, qui a fait le point sur le colloque de Toulon, qui compte, à ce jour, 156 inscriptions.

### Colloque de Paris 2017

Le professeur Woronoff a présenté au chancelier de Broglie, qui l'a approuvé, le thème du prochain colloque : «L'Héritage», qui est à double face : comprendre le passé pour agir sur l'avenir.

Les déclarations d'intention doivent lui être adressés avant le colloque de Toulon. Il enverra prochainement une lettre explicative.

Les textes définitifs devront lui être adressés avant le 30 avril 2017.

Le prochain colloque provincial sera organisé par l'Académie d'Alsace les 3-4-5 octobre 2018, sur le thème «Des Etoiles et des Hommes» et se tiendra entre Colmar, Strasbourg et Sélestat.

### Akademos

Le prochain numéro aura pour thème « l'Agriculture ». Catherine Lecomte espère les contributions des Académies.

Après que le général de Widerspach a présenté l'état des finances de la CNA, le président fait le point sur RENATER, où Hilaire Giron va succéder à J.-P. Legros.

### Correspondants

70% des Académies ont nommé un correspondant. Celui-ci doit informer la CNA des activités interrégionales

### Site inter académique

Un partenariat avec la BNF va permettre de numériser les Mémoires.

### Rôle des Académies en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle

Quelques Académies, Orléans, Caen, Metz, Macon, Strasbourg, ont fait part de leur réflexion, résumée par le président de l'Académie d'Orléans, Marc Baconnet :

- Nécessité de sortir périodiquement des murs, mais dans quel esprit faire cette ouverture ?

- Mener une réflexion sur le savoir et l'accès au savoir
- Organiser des rencontres et des colloques inter-académiques, comme l'Académie de Metz et l'Académie Stanislas, sur le thème : « Où va la culture en Lorraine », toutes les Académies rencontrant des difficultés à sensibiliser la presse à leurs activités.

\* \*

\*

### **Le langage dans l'administration du ministère de l'Éducation Nationale**

Reçu le 28 janvier 2016

Une journaliste suisse de la RTS, Martina Chyba, a pointé la «*novlangue*» du ministère français de l'Éducation Nationale.

Sans doute l'administration a été contaminée par une espèce de mode qui se répand. Ainsi les campings veulent être appelés «*hôtellerie en plein air*» ; les personnes de petite taille ne sont plus «*petites*» mais «*de taille modeste*» et un nain est une «*personne à verticalité contrariée*»...

Nous apprenons ainsi que, pour écrire, les enfants ne se servent plus d'un crayon mais d'un «*outil scripteur*», que les rédactions sont devenues des «*productions écrites*», les courses d'école, des «*sorties de cohésion*» et les élèves en difficulté ou handicapés des «*élèves à besoins éducatifs spécifiques*».

Quant au Conseil supérieur des programmes en France, nous trouvons dans sa réforme du Collège que demain l'élève n'apprendra plus à écrire mais à «*maîtriser le geste graphomoteur et automatiser progressivement le tracé normé des lettres*». Plus de dictée mais une «*vigilance orthographique*» et quand un élève aura un problème on tentera une «*remédiation*».

Le meilleur est peut-être pour l'EPS (Education Physique et Sportive). Courir c'est «*créer de la vitesse*» ; nager en piscine : «*se déplacer dans un milieu aquatique profond standardisé et traverser l'eau en équilibre horizontal par immersion prolongée de la tête*» et le badminton est une «*activité duelle médiée par un volant*»...

Alors, les amis, ne perdons pas ce merveilleux sens du burlesque et inventons une nouvelle catégorie : la «*personne en cessation d'intelligence*», autrement dit , *le con*.

\* \*

\*



## Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2016

**La séance est ouverte à 16 heures 30  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents :** Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chalavet, Fougères, Hugues, Meunier, Mutin, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

**Excusés :** Mmes Herrmann, Leroy, Mazauric, Plouvier, Poujoulat. MM. Bruguerolle, Chabert, Fabre, Fontaine, Galtier, Gardelle, Iancu, Matouk, Meine, Penchinat, Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Béné, Giacomoni, Reboul. MM. Chalvidan, Février, Gaudemer, Krebs, Maréchal, Pey.

**Correspondants excusés :** Mmes Agussol, Béné, Brandts, Torrelles. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Ott, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

Le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 17 juin qui est mis aux voix puis adopté.

### **Invitation.**

Mercredi 6 juillet, à 18 heures, au Musée des Beaux-Arts, nos deux confrères membres résidants, Daniel Jean Valade, adjoint au maire, délégué à la culture et Pascal Trarieux, conservateur du patrimoine et

directeur du Musée des Beaux-Arts nous invitent à l'inauguration de l'exposition « La Maison des merveilles. Collection des donateurs ». *Cette exposition montre la polyvalence et la complexité des collections multiples concourant à l'art de collectionner.*

### **Information**

À partir de la rentrée, les séances débuteront à 16 heures conformément à la proposition effectuée en séance administrative du mardi 15 mars puis adoptée par le Bureau lors de la réunion du mardi 5 avril.

A l'issue de cette séance, l'hôtel de l'Académie sera fermé. La réouverture aura lieu mardi 13 septembre.

### **Ouvrages et bulletins.**

Nous avons reçu :

- La Lettre de l'Académie des Beaux-Arts N°81.
- Le Bulletin N°138, année 2015 de la Société d'Émulation de Montbéliard.
- Les Mémoires 2015 de la Société Archéologique et Historique de la Charente.

Le président Mgr Bernard Fougères accueille à présent Madame Marie-Lucy Dumas en ces termes :

Madame,

C'est une vraie cévenole que j'ai l'honneur de présenter à nos consœurs et confrères de l'Académie, en cette fin d'après-midi, au seuil de la saison estivale, que nous appelions alors au siècle dernier, « les grandes vacances ».

Vraie cévenole, oui, car vous êtes née à Alès, ville sous-préfecture présentée par Alain Gas, dans l'ouvrage « Visas pour le Gard », comme « la véritable capitale politique et administrative du piémont cévenol

». De plus, vous résidez au Mas des Besses entre Aujac et Mâlons-et-Elze, preuve, s'il en est besoin, de votre enracinement dans ce terroir, magnifiquement dépeint par Jean Carrière en ces termes : « Il y a les matins d'hiver où le soleil semble se lever pour la première fois sur le monde, quand le moindre brin d'herbe étincelle de givre... Les printemps y ont l'aigreur violette des premiers âges de la terre. Les automnes rivalisent de somptuosité avec l'or et le pourpre des étés indiens du Québec. Les nuits d'été obtiennent une telle pureté que les constellations semblent à portée de mains et que le ciel, d'une noirceur absolue, fourmille d'une poussière d'étoiles jusqu'au ras des forêts. » Cependant, les Cévenols le savent, il faut aimer les Cévennes malgré ou avec, disons plutôt avec, les pluies averses d'automne, les bourrasques de vents et les chutes de neige l'hiver. Terre de contrastes, telles sont les Cévennes.

Mais revenons vers vous, Madame. Mariée et mère de trois enfants, vous débutez votre carrière professionnelle dans l'enseignement. Titulaire d'une maîtrise d'histoire médiévale et agrégée d'histoire, vous enseignez l'histoire et la géographie à l'Ecole normale de Guéret dans la Creuse. Poursuivant les études, vous obtenez un diplôme d'Etudes Approfondies de politique de défense de l'université Paris 1 Sorbonne et un Doctorat en sciences politiques de cette même université. Maître de recherches à la fondation pour les études de défense nationale, vous travaillez auprès du ministre de la défense Alain Richard. Ensuite vous êtes chargée de recherches au ministère de l'Education nationale auprès des ministres Claude Allègre et Ségolène Royal.

Vous terminez votre carrière professionnelle en revenant à l'enseignement, prenant en charge la formation des enseignants de l'Académie de Montpellier durant huit ans.

Madame, je crois pouvoir dire que la fréquentation des ministères du gouvernement de la République, n'a pas altéré votre attachement au terroir cévenol. Votre implication dans la vie associative des Cévennes gardoises est incontestable. Présidente du « Lien des chercheurs cévenols », vous êtes l'auteur de plusieurs monographies des communes du canton de Génolhac. Voici quelques titres pour mémoire : « Génolhac

sur la Régordane », « Aujac entre route et Céze », « Bonnevaux, grandeur, déclin et renouveau », « Malons-et-Elze, gens et terroirs en haute Cévennes », « Les Sarrazin du Chambonnet, une petite Seigneurie en haute vallée de la Céze », et aussi, édité en cinq langues : « Que faire à manger avec les produits du marché ? ».

En outre vous avez rédigé une vingtaine d'articles d'histoires des Cévennes.

Pour autant votre horizon ne se limite pas aux crêtes cévenoles. Vos publications l'attestent : « Le Cambodge actuel », « Méditerranée occidentale, sécurité et coopération », « Répertoire des partis intégristes musulmans ». Enfin j'ai relevé que vous avez publié une quinzaine d'articles de sciences politiques et de géopolitique.

Alors nous voulons bien vous suivre, Madame, sur le terrain de la géopolitique pour écouter, avec intérêt, votre communication éclairée sur : « Cinquante ans de défense nationale et de politique de sécurité de la France. » Je vous cède la parole.

Le président donne la parole à Marie-Lucy Dumas pour sa communication intitulée :

*Cinquante ans de défense nationale et de politique de sécurité.*

« La politique de défense et de sécurité de la France a pris son essor après la décolonisation, avec deux axes fondamentaux et toujours d'actualité : l'indépendance de décision de la France et le choix de la dissuasion nucléaire. En 50 ans, les objectifs de cette politique ont connu des inflexions liées à la création d'une politique européenne de sécurité et de défense, à la disparition du bloc soviétique, à la réintégration dans l'OTAN et à l'émergence de nouveaux risques qui pèsent tant sur les intérêts de la France que sur ceux de ses alliés, avec l'apparition de «menaces hybrides» non-étatiques, de haut niveau. Les forces militaires ont suivi cette évolution vers un resserrement et une inter-opérabilité accrue.

L'élaboration de la pensée stratégique a favorisé le développement de «think tanks», tant militaires qu'universitaires et politiques, la France à cet égard, se mesure aux Etats-Unis, sans pour autant que les choix de défense, la politique d'armement et les interventions extérieures fassent l'objet de débats publics. Or, la mise en oeuvre d'une conception de la défense globale, nécessitant une capacité de résilience rapide, implique de plus en plus les citoyens, sans que ceux-ci en mesurent complètement les enjeux, notamment lors de l'élection présidentielle. Stratégie militaire et politique extérieure ne sont pas des sciences exactes, mais relèvent de choix politiques. Aux citoyens d'en rester maîtres, face aux «experts» et aux systèmes de pensée tout prêts. »

Notre consœur est vivement applaudie.

Le président rappelle que la prochaine séance aura lieu vendredi 30 septembre et débutera à seize heures.

En souhaitant de belles vacances à l'assemblée, le président Mgr Bernard Fougères lève la séance à dix-huit heures.



## **Séance du 30 septembre 2016**

**La séance est ouverte à 16 heures  
nouvelle heure de début des séances ordinaires  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents :** Mmes Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Plouvier, Prat, Ritter. MM. Aventurier, Belin, Chabert, Fougères, Matouk, Meine, Meunier, Mutin, Puech, Simon, Stephan, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Poujoulat. MM. Audisio, Chalavet, Fontaine, Hugues, Iancu, Penchinat, Puech, Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Bénel, Brandts, Giacomoni, Reboul, Torrelles. MM. Chalvidan, Dugas, Frère Jean, Faidit, Galligani, Maréchal, Pey, Simula, Ventura.

**Correspondants excusés :** Mme Agussol, MM. Auriol, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Fournier, Ott, Pontvieux.

Le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée. Cette période d'été a vu la disparition de notre consœur Monique Kuntz, membre résidant. Ses obsèques se sont déroulées le lundi 12 septembre en la chapelle du cimetière protestant. L'hommage du président est retranscrit à la fin de ce compte rendu.

Le président Mgr Bernard Fougères fait observer une minute de silence.

Il donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 1<sup>er</sup> juillet qui est mis aux voix puis adopté.

### **Informations.**

Démissions de Georges Sapède et de Jacques Galtier, membres résidents.

C'est avec émotion que nous avons reçu la lettre de démission de notre confrère Georges Sapède qui a été reçu le 11 avril 1986 par le président Jean Lauret au fauteuil de Jean Paradis. Georges Sapède a été très actif dans notre Académie dont il a assuré la présidence en 1996. Rappelons brièvement qu'il a été un ami très proche de Louis Leprince-Ringuet qui nous avait fait l'honneur de siéger dans notre compagnie. Georges Sapède et Louis Leprince-Ringuet ont été à l'origine de la création du prix littéraire des Cévennes du Cabri d'Or.

Nous avons reçu également la lettre de démission de M. le pasteur Jacques Galtier qui avait été reçu le 4 janvier 2002 par le président Charly Sam Jallatte au fauteuil de René Château. Il a été président de notre compagnie en 2006. En sa qualité de doyen d'élection du groupe protestant, notre confrère Daniel J. Valade a rappelé que Jacques Galtier est un théologien d'envergure. Rigoureux historien du protestantisme, le pasteur Galtier nous aura fait bénéficier tout au long de ses années académiques, de ses réflexions, commentaires et interventions toujours empreints de clairvoyance et de mesure.

Au nom du président Mgr Bernard Fougères et de tous les membres de l'Académie, nous avons adressé à nos deux confrères des messages de sympathie.

Le président lit les lettres de nos confrères regrettant d'être confrontés à prendre cette décision. Ils adressent à l'assemblée un message chaleureux en précisant qu'ils suivront toujours avec attention les travaux de l'Académie.

Notre confrère membre non résident, Alain Duhamel, a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur. Nous lui



avons adressé une lettre de félicitations à laquelle il a répondu pour nous remercier et nous a fait entrevoir la perspective d'une prochaine rencontre, rue Dorée.

À l'occasion des Journées Européennes du patrimoine, les visites de notre Hôtel ont été assurées samedi 17 et dimanche 18 septembre de 15 à 18 heures par nos consœurs et confrères de la commission du patrimoine : Hélène Deronne, Micheline Poujoulat, Antoine Bruguerolle, Jean-Louis Meunier et Bernard Simon que nous remercions vivement.

Notre confrère membre non résidant, Jacques Meine, a participé à l'hommage rendu le 19 août dernier à Luc Hoffmann qui a réuni plusieurs centaines de personnes venues de la Camargue et du monde entier (gardians, Camarguais, élus, représentants d'ONG internationales – dont le WWF ( World Wildlife Fund - Fonds mondial pour la nature), personnalités du monde de la culture etc...), à l'ombre des platanes de la cour du mas de la Tour du Valat. Encadrés par les enfants de Luc Hoffmann et par les dirigeants de l'institut scientifique de la Tour du Valat, une vingtaine d'intervenants ont évoqué la puissante personnalité et le retentissement de celui qui, plus encore qu'un grand défenseur de la biodiversité, fut un amoureux de l'humanité.

Le président Mgr Bernard Fougères, M. et Mme Lassalle ont assisté jeudi 15 septembre en l'église des Trinitaires d'Arles à l'inauguration de l'exposition « Une Académie dans sa ville » à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation de l'Académie d'Arles et du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Présidence de la dite Académie par Jean-Maurice Rouquette.

### **Ouvrages et bulletins.**

Frère Jean, correspondant, offre à l'Académie l'ouvrage « Fondation du Skite Sainte Foy en Cévennes », édité par les Editions Art Sacré.

Nous avons reçu :

La Revue de l'Académie du Var. Année 2015.

Le Bulletin 2016 de la Société Archéologique de Sens.

Les Mémoires 2015 de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Le Recueil 2016 de l'Académie des Arts Floraux.

Le Bulletin 2105 de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

Le Bulletin 2015 de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude.

Le Bulletin (N°420, année 2016) de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.

Le Bulletin – tome 32, année 2016 – de la Société d'Émulation d'Abbeville.

Le président Mgr Bernard Fougères accueille à présent Monsieur Victor Lassalle en ces termes :

Monsieur,

Cette séance de rentrée de notre Académie, après la pause estivale, me donne l'honneur de vous présenter, mais - est-ce bien nécessaire ? - tant vous êtes connu à Nîmes, comme dans le département et bien au-delà.

Cependant, si vous le voulez bien, c'est volontiers que je rappellerai votre parcours, mais sobrement, car c'est vous que nous voulons surtout écouter en cette fin d'après-midi.

Lyonnais d'origine, vous quittez la capitale des Gaules pour la Rome française en 1955, lors de votre nomination en qualité de conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de la ville de Nîmes. Durant quarante ans, vous ne cesserez de vous investir passionnément avec compétence et persévérance, dans la conservation du patrimoine, et la mise en valeur des collections des musées, afin de faire connaître et apprécier, et même aimer, le riche patrimoine de la cité des Antonins, aujourd'hui candidate à l'inscription au Patrimoine mondial de L'UNESCO. L'an dernier Jean-Paul

Fournier, sénateur-maire de Nîmes, écrivait à Jean-Louis Meunier, président en exercice de notre Académie, ceci : « Ce serait une reconnaissance du travail entrepris depuis de nombreuses années en faveur de la mise en valeur de notre patrimoine ».

Cher confrère, vous avez apporté votre contribution pour la mise en valeur du patrimoine nîmois. En parcourant quelques-unes de vos nombreuses communications, prononcées au sein de notre Académie, j'ai remarqué votre volonté de faire partager vos recherches et découvertes. Permettez-moi de les rappeler. « Vingt-cinq ans de découvertes et de recherches concernant l'époque romaine à Nîmes ». Ensuite « Vingt ans d'archéologie romaine à Nîmes ».

Et encore « Ce que l'art roman doit aux Arènes de Nîmes, à la Maison Carrée, la Tour Magne, le Temple de Diane, la porte Auguste, et le Pont du Gard ».

Concernant l'époque médiévale vous nous avez donné plusieurs communications sur des chefs d'œuvre d'architecture. Pour mémoire qu'il me soit permis de rappeler celle du 21 décembre 2012 intitulée : « Remarques sur l'architecture des cloîtres romans de Provence ».

Évoquant les cloîtres de la cathédrale d'Aix-en-Provence, de l'abbaye de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, de Saint-Trophime d'Arles, et des abbayes cisterciennes de Silvacane et du Thoronet. Ainsi notre Académie s'enrichit des fruits de vos travaux, études et découvertes et dont le retentissement déborde l'hexagone. Je pense en particulier au colloque international d'art roman d'Issoire.

Enfin il s'impose de mentionner, avec reconnaissance, que vous êtes l'auteur de la rédaction de « l'Index des mémoires de l'Académie de Nîmes » de 1756 à 1985, dotant l'Académie d'un ouvrage à bien des égards indispensable.

Votre épouse, Madame Christiane Lassalle, et notre consœur, que je salue respectueusement, saurait le dire en toute objectivité mieux encore, connaissant parfaitement le fonctionnement de notre « Maison. »

En concluant, permettez-moi de rappeler les nombreuses distinctions saluant votre carrière. Vous êtes Officier des Palmes académiques, Chevalier des Arts et des lettres, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, membre honoraire de l'Académie de Nîmes, et Président honoraire de l'Ecole Antique. Des distinctions toutes méritées.

Cher confrère, de cette évocation rapide et donc incomplète de votre carrière, veuillez me pardonner. Nous sommes ici pour vous écouter nous parler du Pont du Gard, de Saint-Gilles et de la cathédrale de Tournai. Je vous cède la parole.

Le président donne la parole à Monsieur Victor Lassalle pour sa communication intitulée :

*« Le Pont du Gard, Saint Gilles et la cathédrale de Tournai. »*

Que penser de l'hypothèse, simplement évoquée lors d'une communication en 2009, selon laquelle l'élévation intérieure de la nef de la cathédrale de Tournai aurait été inspirée par celle du Pont du Gard.

Improbable, semblait-il, en raison de la distance qui sépare l'édifice roman de son modèle présumé, cette hypothèse reste néanmoins plausible si l'on prend en considération les rapports actifs qui ont existé, au Moyen Age, entre la ville belge et le Midi de la France : importance des pèlerinages, notamment judiciaires, à l'abbaye de Saint-Gilles, venue comme légat du pape d'un évêque de Tournai dans le Languedoc oriental après la guerre des Albigeois, sans parler des liens commerciaux avec le port saint-gillois qui accueillait les produits de l'Orient.

Il faut y ajouter le témoignage des possibles emprunts, dans l'architecture et la sculpture de la cathédrale, à des édifices situés bien au sud de la Belgique : Aivault (Deux-Sèvres) pour la forme trilobée de deux portails, psychomachie comparable à celles de l'Ouest de la France, figures de piédroits analogues, notamment, à celles de la cathédrale de Ferrare et même, scène de la Décapitation de Goliath par David de la porte méridionale, très semblable, non pas à celle de Saint-Aubin d'Angers comme on l'a dit parfois, mais bien à celle qui a été

sculptée à la cathédrale de PIACENZA et à celle ornant le soubassement du portail de l'abbatiale de Saint-Gilles.

C'est l'occasion de remarquer que l'élévation tournaisienne, loin de se référer vaguement à des sources gallo-romaines, comme on l'a parfois laissé entendre, peut être considérée comme une imitation de l'architecture du Pont du Gard, non seulement en ce qu'elle a de plus semblable à celle d'autres aqueducs (absence d'éléments verticaux d'équilibre), mais aussi en ce qu'elle a de plus exceptionnel, parmi les édifices de la même catégorie : petites arches sommitales conçues, pour une fois, à la manière d'un attique.

Notre confrère est vivement applaudi.

Après les questions d'usage, le président la séance à 17 heures 45

### **Hommage du président de l'Académie de Nîmes pour les funérailles de Madame Monique KUNTZ**

Le 12 septembre 2016.

Mesdames, Messieurs.

C'est au nom de l'Académie de Nîmes, de ses académiciens et de ses correspondants, que j'adresse ce dernier hommage à notre consœur Monique Kuntz.

Monique Kuntz était une nîmoise. Son père avait été agent de la trésorerie générale et sa mère directrice de l'école de la place Belle-Croix. Elle fit d'abord ses études au lycée Feuchères, et s'inscrivit ensuite au cours de bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris où elle obtint le Certificat d'Aptitude de Bibliothécaire.

C'est à Pau que débute sa carrière de toute jeune bibliothécaire. Sa rencontre avec le pasteur Aimé Bonifas, qui venait de vivre l'occupation allemande, la Résistance et les camps de concentration, lui ouvrit la voie pour organiser une exposition sur cette période tragique et toute proche : la guerre de 1939-1945. Elle n'imaginait pas alors que l'affectation suivante la conduirait à Vichy.

C'est dans cette ville qu'elle exerça, de 1966 à 1999, la majeure partie de sa carrière en qualité de bibliothécaire. Ses collaborateurs louaient ses qualités professionnelles dans le choix, le classement et l'entretien des livres les plus rares comme les plus courants. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait fait la découverte d'un fonds de livres et de documents appartenant à Valéry Larbaud, romancier et nouvelliste, et fils de la famille propriétaire de la Source Saint-Yorre. C'est ainsi que Monique Kuntz fut à l'origine de la création du prix Valéry Larbaud, remarqué dans le monde des Lettres. Des expositions furent consacrées à cet écrivain à Bruxelles, Lisbonne, Florence et au Luxembourg.

Exerçant la profession de bibliothécaire à Vichy, tout juste après la Seconde Guerre mondiale, elle découvrit dans cette ville, dramatiquement historique, un fonds de livres, de documents, d'affiches de l'Etat français. Elle en constitua alors un fonds : « Résistance » dont elle fit profiter la Bibliothèque Nationale. Ainsi les deux France, « celle de Pétain et celle de de Gaulle », furent tour à tour l'objet de ses recherches et de ses travaux. Elle était, de ce fait, membre de l'Association des 80, en mémoire des 80 députés et sénateurs qui s'opposèrent aux pleins pouvoirs accordés au maréchal Pétain.

Par la qualité de sa personnalité et de son travail, Monique Kuntz doit sans doute d'avoir été la première femme à présider un Centre régional des Lettres, celui d'Auvergne et à l'origine de la création, à Vichy, d'une nouvelle bibliothèque-médiathèque.

De nombreuses distinctions lui furent décernées. Elle était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du mérite, présidente du centre régional de Vichy, fondatrice du prix littéraire Valéry Larbaud.

L'âge de la retraite venant, c'est à Nîmes qu'elle passa sa retraite auprès de sa famille. Une retraite active car, très rapidement, elle fut sollicitée pour succéder à notre confrère le docteur Charly-Sam Jalatte afin de présider l'Association des Bibliophiles de Nîmes et du Gard. Puis, le 4 octobre 2002, Monique Kuntz était reçue en qualité de membre

résidant à l'Académie de Nîmes, par Monsieur Yvon Pradel, président en exercice.

Aujourd'hui il s'imposait de rendre un dernier hommage à Monique Kuntz, pour son expérience, son érudition, son implication dans les travaux de l'Académie, dont elle fut en son temps la bibliothécaire. Je peux vous assurer que sa mémoire demeurera présente au sein de notre compagnie, car nous n'oublierons pas son attachement à notre institution.

A Madame Christiane Fantozzi, sœur de Monique Kuntz, à sa famille, à ses proches et à ses amis, au nom de l'Académie de Nîmes, de son secrétaire perpétuel, des académiciens et des correspondants, je présente nos plus vives condoléances avec l'assurance de notre sympathie.

Bernard Fougères  
Président de l'Académie de Nîmes





## **Séance du 14 octobre 2016**

**La séance est ouverte à 16 heures  
nouvelle heure de début des séances ordinaires  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents** : Mmes Deronne, Lassalle, Marès, Mazauric, Prat. MM. Audisio, Belin, Cavalier, Chabert, Fougères, Matouk, Meunier, Mutin, Penchinat, Simon, Trarieux, Valade.

**Excusés** : Mme Bertrand-Fabre, Herrmann, Leroy, Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier, Pujoulat. MM. Aventurier, Chalavet, Fontaine, Hugues, Iancu, Meine, Puech, Stephan, Travier.

**Correspondants présents** : Mmes Giacomoni, Reboul. MM. Chalvidan, Février, Fournier, Maréchal, Ott.

**Correspondants excusés** : Mme Agussol, Bénel, Brandts. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Frère Jean, Chalvidan, Pontvieux.

Le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée.

Il demande au secrétaire perpétuel adjoint Bernard Simon de lire le compte rendu de la séance du vendredi 30 septembre qui est mis aux voix puis adopté.

Le président donne la parole à Catherine Marès, membre résidant qui présente la candidature d'Anne Hénault en qualité de membre non résidant.

C'est Daniel J. Valade, membre résidant, qui présente à son tour la candidature de Didier Travier en qualité de membre résidant pour succéder à Bernard Mounier, démissionnaire.

Ces deux candidatures seront proposées à l'élection lors de la séance du vendredi 2 décembre.

### **Informations.**

Dimanche 2 octobre, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale, notre confrère Mgr Bernard Fougères a concélébré une messe d'action de grâce en la cathédrale à laquelle de nombreux consœurs et confrères ont participé.

À l'occasion de la nouvelle année hébraïque 5777, notre confrère membre non résidant Carol Iancu a adressé à notre compagnie les meilleurs vœux de l'association « L'Amitié Judéo-Chrétienne de France » qu'il préside.

Le président Mgr Bernard Fougères accueille à présent Monsieur Jean-Michel Ott, correspondant, en ces termes :

Monsieur,

Les nombreuses personnes vous ayant approché : famille, amis, enseignants, étudiants et bien d'autres encore, connaissent votre passion pour l'enseignement, c'est donc tout naturellement que votre formation universitaire vous a conduit vers le professorat.

Né à Paris, vous avez enseigné en qualité de professeur certifié de mathématiques. D'abord à Paris, puis à Gabès en Tunisie. Ensuite vous revenez en France, nommé à Périgueux où vous enseignez jusqu'à votre départ pour Nouakchott en Mauritanie. Enfin, nommé à Nîmes en 1995, vous y enseignez jusqu'en 2006. Je crois pouvoir dire, que vous ne seriez pas parti en Tunisie ni en Mauritanie, si vous n'étiez animé par le désir fort de transmettre un savoir, ouvrant un avenir à de jeunes garçons et filles, au-delà de nos frontières hexagonales. De même, si

vous avez exercé durant plusieurs années la présidence de l'association « Trans-Faire » en charge de la réinsertion des personnes en difficulté, qu'il s'agisse de personnes handicapées ou en recherche d'emplois, c'est, toujours, animé par ce même souci de la promotion humaine des défavorisés.

Mais une autre passion vous anime, l'archéologie, et plus précisément l'archéologie mauritanienne, que vous évoquiez lors de votre réception en qualité de correspondant de notre Académie le 1<sup>er</sup> avril 2011. Vous citiez Robert Vernet, spécialiste incontesté du Néolithique de l'ouest saharien, inaugurant la chaire de préhistoire de l'Ecole Normale Supérieure de Nouakchott, et formant lui-même les premiers archéologues mauritaniens. Vous avez eu le privilège de l'accompagner sur plusieurs sites de fouilles, et il vous a confié la rédaction d'articles sur les objets de parures du cinquième millénaire avant Jésus Christ, découvert au nord de Nouakchott.

Enfin, je tiens à rappeler, Monsieur, que vous fréquentez l'hôtel de l'Académie depuis déjà quelques années. Lors des séances de l'Institut Européen Séguier, que notre maison accueillait, sous la présidence de notre confrère Gabriel Audisio, vous avez souvent passé le porche de cette vénérable demeure, pour y exercer, avec compétence, la fonction de trésorier durant cinq ans.

Aujourd'hui c'est en qualité de correspondant que vous allez nous parler de Jérôme Cardan, médecin, mathématicien, philosophe, astrologue, moraliste, bref, « l'étrange monsieur Cardan » selon l'intitulé de votre communication

Monsieur nous vous écoutons.

Le président donne la parole à Monsieur Jean-Michel Ott pour sa communication intitulée :

« *L'étrange Monsieur CARDAN (1501-1576)* »

Cardan fut l'un des personnages les plus controversés d'Italie au XVI<sup>e</sup> siècle. Né d'un père juriconsulte, ami de Léonard de Vinci, et d'une mère d'un rang social bien inférieur, sa bâtardise l'empêcha d'accéder au Collège des médecins de Pavie bien qu'il y fit de brillantes études et y obtint le titre de Docteur. Simultanément il mena avec succès ses études de mathématiques à Padoue.

Son obsession était de passer à la postérité en tant que médecin et il désirait au moins égaler Hippocrate et Galien dans ce domaine, ce qui lui attira beaucoup d'ennuis parmi ses confrères. Malgré cela, son nom est aujourd'hui connu de tous grâce à son invention : le cardan. En mathématiques la méthode de Cardan permet la résolution de l'équation du 3<sup>e</sup> degré. Il fut le premier à rédiger une autobiographie.

Ses démêles avec l'Inquisition furent constants du fait de ses positions quelque peu sulfureuses. Il passa plusieurs semaines en prison et ses livres furent mis à l'index.

Les guerres d'Italie furent pour lui, des décennies durant, une source de malheurs et ses fils, l'un voleur et l'autre meurtrier, desservirent grandement ses projets.

Cardan, entre génie et folie, est l'un des caractères les plus attachants de la Renaissance en Italie.

Notre confrère est vivement applaudi.

Après les questions d'usage, le président la séance à 17 heures 45.

## **Séance du 4 novembre 2016**

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents** : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Fougères, Gouget, Matouk, Meine, Meunier, Mutin, Stephan, Trarieux.

**Excusés** : Mmes Deronne, Lassalle, Leroy, Prat. MM. Belin, Cavalier, Fontaine, Hugues, Iancu, Kirschleger, Pierre Marès, Penchinat, Puech, Simon, Travier, Valade.

**Correspondants présents** : Mmes Bénéol, Brandts, Giacomoni, Reboul, Torrelles. MM. Auriol, Daudé, Faidit, Dominique Fabre, Frère Jean, Maréchal, Martin, Mercier, Pey, Pontvieux, Ott.

**Correspondants excusés** : Mme Agussol, MM. Chalvidan, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Fournier, Galligani.

Le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée.

Il demande au secrétaire perpétuel de lire le compte rendu de la séance du vendredi 14 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

Conformément à l'ordre du jour, M. le président demande au secrétaire perpétuel de procéder au vote concernant l'honorariat de nos deux confrères Jacques Galtier et Georges Sapède qui sont élus.

Votants 19. Georges Sapède : 18 oui, 1 abstention. Jacques Galtier : 19 oui.

### **Informations.**

Nous avons appris la disparition du Père Claude Michel, frère de notre confrère, membre non résidant, le Professeur François-Bernard Michel. Décédé subitement le 10 octobre, ses obsèques se sont déroulées le mardi 18 octobre à l'église Sainte-Thérèse à Montpellier. Nous avons adressé à notre confrère nos condoléances les plus sincères.

L'actualité de notre confrère François-Bernard Michel concerne également la parution de son dernier livre : « Le professeur Marcel Proust », édité chez Gallimard. A cette occasion, le professeur Yves Pouliquen, de l'Académie française, a consacré une chronique de deux pages sur le Figaro littéraire de ce jeudi 3 novembre.

Samedi 15 octobre, Michèle Pallier et Catherine Marès, membres résidants ainsi que Madeleine Giacomoni, correspondant, ont représenté notre compagnie au colloque commémorant les 350 ans de l'Académie d'Arles

Dimanche 16 octobre, à 14 heures 15, au Musée des Beaux-Arts, notre confrère Gabriel Audisio a été invité par l'Automne Musical à prononcer la conférence intitulée : « *Lire et écrire autrefois (XV<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle)* ».

Mercredi 19 octobre, notre compagnie a accueilli l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Cette journée a connu un vif succès. Nous avons reçu une lettre de remerciements les plus vifs du président Jacques Balp et du secrétaire perpétuel Philippe Viallefont.

Samedi 22 octobre, Vanessa Ritter a été invitée par la Société d'Histoire du Diocèse de Nîmes à prononcer une communication à la Maison du Protestantisme : *La Grande Guerre illustrée: Les cartes postales de l'Académie de Nîmes*

### **Invitations**

Jeudi 17 et vendredi 18 novembre, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire organise un colloque intitulé « Le siège de Beaucaire, 1216. Pouvoir, société et culture dans le Midi rhodanien ». Notre confrère Maurice Contestin, membre non résidant, et Jean-Marie Mercier, correspondant, proposent chacun une communication.

Mardi 29 novembre à 10 heures, nous sommes invités au Musée des Beaux-Arts par notre confrère Pascal Trarieux qui présentera l'exposition : «La maison des merveilles-collections de donateurs».

### **Ouvrages et Bulletins**

Nous avons reçu :

Le Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire (N°18. Octobre 2016).

Le Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Clermont Ferrand (Tome CXV/1 juin 2014).

Le Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie. Tome 70, année 2015.

La Revue Historique et Archéologique du Maine. Tome CLXIII 2012.

Le président donne la parole à Jean-Luc Pontvieux, correspondant et président de l'association Maurice Aliger pour présenter l'ouvrage de plus de mille pages, « *Congénies en Vaunage* ». Le bon de souscription est disponible sur le site Web à la page « Informations ».

Puis il la donne à Jean-Michel Faidit, correspondant, qui présente son dernier ouvrage : « *Mairan et les premières théories de l'aurore boréale* », édité aux Presses du Midi.

Le président Mgr Bernard Fougères accueille à présent Monsieur Romain Daudé en ces termes :

Monsieur,

Vous avez été accueilli en qualité de correspondant de l'Académie de Nîmes le 30 mars 2007 par Madame Catherine Marès, président en exercice.

Vous êtes secrétaire perpétuel de l'Académie des hauts-Cantons, créée en 2006, sous l'impulsion de Jean-Marie Granier et Edmond Reboul, membres de l'institut et membres non résidants de l'Académie de Nîmes.

Titulaire du Baccalauréat Arts et lettres, vous poursuivez vos études en classes préparatoires aux grandes écoles : hypokhâgne et khâgne, lettres modernes, au lycée Saint-Sernin à Toulouse. Ensuite, titulaire d'un Deug, d'une licence et d'une maîtrise d'histoire, vous présentez les concours de conservateur du patrimoine et d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Enfin, actuellement, vous préparez un doctorat d'histoire, sous la direction du Docteur Burghart Schmidt, président de l'université de Vechta en Allemagne.

Votre expérience professionnelle est riche. De 2004 à 2011 vous avez été cinq fois chargé de mission. D'abord en 2004 pour le conseil général du Gard, concernant la conception de l'exposition : « Terres de Résistance : les maquis en Cévennes gardoises 1942 — 1945 ». Puis, en 2006, pour le Parc National des Cévennes, la DRAC et la Communauté de communes du Pays Viganais, afin d'établir l'inventaire des ressources ethnologiques et culturelles du Pays Viganais. Enfin, durant quatre ans : 2007-2011, vous êtes chargé de mission dans le cadre : « animation et patrimoine » pour la Communauté de communes du Pays Viganais et l'Office du tourisme des Cévennes méridionales. Actuellement, vous êtes gérant d'une maison d'édition de gravures et d'estampes, et guide-conférencier, diplômé d'Etat, pour des visites de monuments en France et en Europe.

Monsieur, de nombreux articles et communications, fruits de vos travaux, expriment votre attachement au terroir viganais et cévenol.



Quelques titres l'attestent :

« La vie quotidienne au Vigan sous la Restauration » - « Le Vigan, une cité cévenole au siècle des Lumières » - « Le Père Emmanuel d'Alzon et la révolution de 1848 » - « Les maîtres verriers en Cévennes au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles » - « Le blason de la ville du Vigan, entre héraldique et symbolique » et d'autres aussi, auxquels il faut ajouter les ouvrages dont vous êtes l'auteur :

« Armorial du Vigan » (2004) - « Inventaires des ressources ethnologiques et culturelles dans le pays viganais » (2007) - « L'Hôtel de Barral d'Arènes, Sous-Préfecture du Gard au Vigan » (2012).

Ce soir, la communication que nous entendrons avec intérêt, dans quelques instants, ne nous éloignera pas des Cévennes et du Vigan, puisque vous l'intitulez : « A l'Orient du Vigan : la parfaite Union (1780-1791). Eléments pour servir à l'histoire d'une loge maçonnique en Cévennes au siècle des Lumières ».

Monsieur je vous cède la parole, nous vous écoutons.

Le président donne la parole à Monsieur Romain Daudé pour sa communication intitulée :

« *À l'Orient du Vigan : La Parfaite Union (1780-1791).*

*Éléments pour servir à l'histoire d'une loge maçonnique en Cévennes au siècle des Lumières. »*

Accompagnant le courant libéral des Lumières, la franc-maçonnerie, venue du royaume de Grande-Bretagne, se diffuse largement dans les sphères éduquées de la société française tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Nombre d'officiers des armées royales en furent membres. Parmi ceux-ci, quelques nobles cévenols qui décidèrent de constituer en 1779 une loge au Vigan : *Saint-Jean de La Parfaite Union*. Le comte Valentin Esterházy (1740-1805), colonel-proprétaire d'un régiment de hussards en fut le fondateur et le premier *Vénérable*.

Au travers d'archives publiques mais aussi de fonds particuliers, cette communication se propose d'évoquer les origines de la création de cette loge en Cévennes et d'en retracer les étapes; occasion de découvrir les liens unissant les affiliés, leurs parcours respectifs et le fonctionnement de ce cénacle discret.

Notre confrère est vivement applaudi.

Après les questions d'usage, le président la séance à 17 heures 45

## Séance du 18 novembre 2016

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de René Chabert.**

**Sont présents :** Mmes Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Maurin-Farelle, Mazaucic, Pallier, Plouvier, Ritter. MM. Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Lassalle, Matouk, Meunier, Mutin, Penchinat, Salenson, Simon, Trarieux, Valade.

**Excusés :** Mme Bertrand-Fabre, Marès, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Fontaine, Fougères, Hugues, Iancu, Meine, Pierre Marès, Puech, Stephan, Travier.

**Correspondants présents :** Mmes Brandts, Giacomoni, Reboul. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Galligani, Larnac, Maréchal, Pey, Pontvieux, Ott, Ventura.

**Correspondants excusés :** Mmes Agussol, Bénéel. MM. Chalvidan, Launay, Fournier.

Le président René Chabert prend la parole en ces termes :

*Chères consœurs, confrères, correspondants, Mesdames, Messieurs,*

*Monsieur le président, Mgr Bernard Fougères est en mission au Burkina-Faso,*

*Monsieur le vice-président, Monsieur Gabriel Audisio est au colloque Jean-François Séguier à Aix-en-Provence.*

*M. le président et M. le secrétaire perpétuel m'ont demandé de présider cette séance du 18 novembre 2016. Je les remercie de leur confiante et amicale attention.*

*Ce n'est pas sans une petite émotion que je me retrouve dans la situation qui me replace pour la deuxième fois, et de façon éphémère, dans la position de président de l'Académie de Nîmes, hors de la période de mon mandat, que j'occupais en 2012. J'ai d'ailleurs une excellente occasion de rappeler à mon bon souvenir, l'ensemble de l'équipe sympathique que nous formions. A cet effet, je me permets d'adresser à Monsieur le Préfet Henri Hugues tous mes vœux de bon rétablissement et mes encouragements les plus chaleureux dans les épreuves qui l'ont affecté ces derniers temps. Souhais que je déploie avec considération et respect à tous nos proches atteints par la souffrance. La première fois concernait la réception reportée de Madame Vanessa Ritter au fauteuil de Madame Marcelle Vialla.*

*Notre consœur Mme Michèle Pallier qui va nous présenter sa communication aujourd'hui, en cette année 2013, présidait l'Académie, elle acceptait alors spontanément cette parenthèse dans sa fonction.*

*Revenons au présent : je déclare ouverte cette séance ordinaire du 18 novembre 2016.*

Le président demande au secrétaire perpétuel de lire le compte rendu de la séance du vendredi 4 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

### **Informations.**

Vendredi 4 novembre, notre confrère, membre non résidant Carol Iancu, professeur émérite à l'Université Paul Valéry de Montpellier a été élu *Membre d'honneur à l'étranger de l'Académie Roumaine.*

Mercredi 9 novembre, notre confrère Daniel Jean Valade a été invité par l'Académie cévenole à prononcer une conférence consacrée aux députés du Gard, plus spécifiquement alésiens, de 1790 à nos jours...

Jeudi 17 et vendredi 18 novembre, nous avons participé au

colloque organisé par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire intitulé : « Le siège de Beaucaire, 1216. Pouvoir, société et culture dans le Midi rhodanien. » Notre confrère Maurice Contestin, membre non résidant a présenté une communication intitulée : *Foires et marchés du Midi rhodanien*.

Jeudi 24 novembre, à la Maison de l'Entreprise à Bagnols-sur-Cèze, Gabriel Audisio et Michel Belin, membres résidants, ont animé une réunion sur le thème : « *Une autre justice est possible. La justice restaurative.* »

### **Invitations**

Vendredi 25 novembre, à la Maison diocésaine, Martine Reboul, chargée de mission aux archives diocésaines, nous a accueillis pour la visite de l'exposition préparée par la Société d'Histoire du Diocèse de Nîmes sur le thème de la Grande Guerre.

Vendredi 25 novembre, à 20 h 30, en l'église Saint-Joseph-les-Trois-Piliers, route de Sauve, Hélène Deronne et le Père Frédéric Auriol nous invitent au concert organisé au profit de l'Association pour le développement des soins palliatifs dans le Gard. Ce concert, initialement prévu le 14 octobre, avait dû être annulé à cause des intempéries. Il est possible de retrouver l'annonce de ce concert sur notre site web à la page Informations.

Dimanche 27 novembre, à 10 h 30, au temple de l'Oratoire, notre confrère Bernard Cavalier, président du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante unie de Nîmes, nous invite au Culte de la Cité. Par ailleurs, vendredi 25 et samedi 26, la traditionnelle kermesse se tiendra au sein de la Maison du Protestantisme

Le président René Chabert accueille à présent Michèle Pallier, membre résidant, en ces termes :

*Chère Consœur et chère amie,*

*Je vais maintenant prêter ma voix à notre président Mgr Bernard Fougères qui a préparé votre présentation.*

*Je cite :*

Madame et chère consœur,

Vous avez été accueillie en qualité de membre résidant de notre Académie, par le président Henri Hugues en 2009, au siège vacant de Monsieur Jean Ménard. Bien que née à Compiègne, vous êtes devenue une vraie nîmoise depuis votre mariage avec Antoine Pallier, célébré au Temple de l'Oratoire en 1968. Auparavant, vous aviez obtenu le baccalauréat, section latin-grec au Lycée de Saint-Germain-en-Laye. Vous étudiez ensuite à l'institut d'Etudes politiques à Paris, puis à la faculté des lettres d'Alger où vous suivez les cours de langues orientales, (grec moderne) et vous obtenez la maîtrise de lettres classiques. Qu'il me soit permis de mentionner aussi que vous parlez couramment l'anglais, l'allemand et l'italien.

Votre parcours professionnel est riche et varié. Responsable de la documentation et des relations publiques pour le compte d'Electricité et Gaz d'Algérie, vous êtes ensuite attachée de direction à la Direction régionale de Jeumont-Schneider à Strasbourg, puis chargée de mission pour la Société Nationale des Entreprises de Presse. Enfin vous êtes nommée responsable, auprès du ministre de la communication, de la presse régionale et d'Outre-mer.

Madame, je remarque combien votre implication dans la vie associative est très active. D'abord au sein de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement public. De 1976 à 1992, vous êtes présidente départementale et présidente de la commission nationale « Vie scolaire ». A ce titre, vous collaborez à l'élaboration de la loi sur les enseignements artistiques. Vous êtes aussi membre de la commission consultative « Industries graphiques », chargée de rénover ou de créer les diplômes de l'enseignement technique.

Permettez-moi encore de rappeler que vous avez été membre du comité gardois de la Croix- Rouge Française, membre du bureau de l'Association des Amis de la Maison de Santé protestante, membre du Conseil de la Maison du Protestantisme au titre de la bibliothèque, secrétaire des « Bibliophiles de Nîmes et du Gard », et des « Amis de la Bibliothèque de Carré d'Art ».

Toutefois ces nombreuses charges n'ont pas affecté votre participation active à la vie de l'Académie de Nîmes assumant la présidence durant l'année 2013. Vous avez donné de nombreuses communications chez nous et ailleurs, répondant aux invitations des Académies voisines ou de sociétés savantes. Vous avez participé à plusieurs colloques et congrès nationaux de Sociétés historiques et scientifiques et vous êtes l'auteur de nombreuses publications et de quelques ouvrages.

De plus, vous avez représenté l'Académie lors de plusieurs manifestations, comme à l'occasion du bicentenaire du décès de Montcalm, au Canada à Québec et, dans le Gard, à Vestric et Candiac, ou encore au congrès national des Académies de province à Metz, à Bordeaux et récemment en qualité de correspondante à la Conférence Nationale des Académies.

Chère Madame, pardonnez-moi d'arrêter là mon propos, mais il est temps que je vous cède la parole, car nos consœurs et nos confrères attendent votre communication intitulée :

*« Du commandant Espérandieu au «nouvel» Espérandieu ».*

Nous vous écoutons avec plaisir.

Le président donne la parole à notre consœur Michèle Pallier pour sa communication intitulée :

*« Du commandant Espérandieu au «Nouvel Espérandieu», ou comment une œuvre magistrale écrite il y a cent ans, grâce à sa refonte, demeure toujours actuelle. »*

Officier, archéologue, épigraphiste, historien de l'art, Emile Espérandieu (1857-1939), élu en 1919 à l'Académie de Nîmes, qu'il présidera en 1932, menant de front jusqu'en 1910 sa carrière militaire et ses recherches archéologiques, consacra trente ans de sa vie à la publication du «*Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*».

Cette œuvre magistrale, universellement louée, est d'autant moins tombée dans l'oubli et son intérêt est d'autant plus reconnu, qu'elle fait l'objet depuis 2003, d'une refonte par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Celui qui dirigea à la fin de sa vie les musées de la ville de Nîmes et fut un des fondateurs de l'Ecole antique, peut ainsi toujours contribuer à la formation des étudiants et des chercheurs.

Notre consœur est vivement applaudie.

Le président René Chabert prend la parole :

*Merci, chère consœur, avec le résultat de vos recherches, vous nous avez gratifiés d'une communication aussi riche en précision que dense en assemblage historique, archéologique, épigraphique, illustré chronologiquement et qui, de surcroît, concerne de très près la mémoire patrimoniale nîmoise.*

Après les questions d'usage, le président remercie l'assemblée pour son écoute et les intervenants pour leur pertinente contribution.

La séance est levée à 17 heures 30.



## Séance du 2 décembre 2016

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents :** Mmes Deronne, Herrmann, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Hugues, Meine, Mutin, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Travier, Valade.

**Excusés :** Mmes Bertrand-Fabre, Lassalle, Leroy, Mazauric, Prat. MM. Fontaine, Iancu, Matouk, Meunier, Pierre Marès, Puech.

**Correspondants présents :** Mmes Giacomoni, Reboul, Toreilles. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Frère Jean, Launay, Maréchal, Ott, Ventura.

**Correspondants excusés :** Mmes Agussol, Béné, Brandts. MM. Galligani, Pontvieux, Chalvidan, Fournier.

Le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 18 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

L'ordre du jour prévoit le vote pour l'élection de deux académiciens.

Madame Anne Hénault, ancienne élève de l'École Normale Supérieure-Sèvres, agrégée de Lettres est professeur émérite des Universités à Paris-Sorbonne, spécialité en sémiotique. Madame

Anne Hénault a été élue à l'unanimité en qualité d'académicienne non résidente et succède à André Gouron, historien du droit et médiéviste, décédé en 2009.

Monsieur Didier Travier, ancien élève de l'École nationale supérieure d'Ulm à Paris, agrégé de philosophie est également ancien élève de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB). Il est conservateur d'état en chef à la bibliothèque municipale classée de Nîmes. Il a été élu à l'unanimité académicien résident et succède à Bernard Mounier, démissionnaire.

### **Informations.**

Nous venons d'apprendre la disparition de Pierre Mazier, correspondant, à l'âge de 96 ans. Il était un ami personnel de Charly-Sam Jallate dont il était compagnon de Résistance pendant la dernière guerre. Ses obsèques se sont déroulées le vendredi 2 décembre au cimetière de Grammont à Montpellier. Nous avons adressé à ses neveux Jean-Pierre et Michel Cabart nos plus sincères condoléances.

Notre ami Olympe Bhély-Quenum, correspondant, sociologue et écrivain a été reçu à l'ENS Ulm le 10 novembre dernier pour le lancement d'un projet qui cite un de ses romans intitulé « Un piège sans fin ». Cette initiative est due à l'association Sillages (<http://sillages.info>) qui travaille à produire des ressources libres de droit et gratuites pour l'accès aux grandes écoles, tant pour l'ouverture sociale que pour l'ouverture internationale. Elle propose le lancement d'un projet de portail en ligne de grammaire française appuyé non sur des textes uniquement français, mais sur des exemples tirés de la littérature francophone - une «littérature-monde»...

Notre confrère Jacques Galtier, membre honoraire, vient d'adresser la lettre suivante :

*Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Perpétuel,*

*Chers consœurs et confrères,*

*J'ai bien reçu votre lettre m'informant que l'honorariat m'était conféré. Je mesure en vous remerciant l'honneur mais surtout le degré de votre affection confraternelle. Grâce à vous, je resterai au contact de vos travaux et des réflexions qui ont pu suivre.*

*Mon état de santé ne s'est pas amélioré et, bien qu'en ville, je ne puis ignorer les distances et les escaliers..... Ma mémoire m'a empêché de vous répondre plus rapidement. Je forme les vœux les plus forts pour vos travaux immédiats et plus lointains. A travers la salle de réunion et chacun de vos visages et de vos voix, l'Académie demeure bien vivante et un sujet de très réelle reconnaissance.*

*Veillez agréer, cher Président, cher secrétaire perpétuel avec tous les membres de notre compagnie l'assurance de ma reconnaissance pour tous ceux que je connais et pour notre vie commune.*

*Bien cordialement à chacun et à tous.*

Le président prend la parole pour introduire la séance dédiée à la présentation des archives de notre compagnie, autrement dit : « Les travaux de l'Académie d'hier à aujourd'hui avec les outils de demain. » Il donne la parole à notre confrère Gabriel Audisio, archiviste.

S'il est une date qui convenait à une présentation des archives, c'est bien le 2 décembre, marqué par la gent napoléonienne :

- Sacre de Napoléon 1<sup>er</sup> en 1804
- Austerlitz, 1805
- Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, 1851
- Proclamation de l'empereur Napoléon III, 1852

Pourtant, ne vous attendez pas à une vision précise et générale des archives de notre maison. Seule madame Lassalle, qui a eu longtemps la responsabilité de ce dépôt, aurait pu peut-être s'en charger. Il ne peut s'agir ici que d'une présentation partielle et donc partielle. Alors pourquoi avoir proposé de vous en parler ? Vous avez élu le bureau actuel à la séance du 19 décembre 2014 et, en son sein, moi-même au poste

d'archiviste. Il m'a fallu quelque temps pour prendre la mesure de la richesse documentaire de ce fonds en l'absence d'inventaire général. En accord avec le bureau, sur ma proposition, il a été décidé de commencer par travailler à l'établissement d'un inventaire numérique de façon à le rendre disponible, à terme, sur internet, via le site de l'Académie. Pour cela, il a fallu doter le service des archives d'un ordinateur et d'un logiciel de bases de données. J'ai opté pour Filemaker Pro, que je connais bien et qui a l'avantage de pouvoir être transformé en fichier Excel.

Il a fallu, avant de se mettre au travail, créer la grille de saisie des données et donc, au préalable, avoir répondu à la question : que faut-il entrer, que faut-il négliger dans la description d'un article ? Le dilemme étant le suivant : soit entrer le maximum d'éléments, au risque de n'avancer que très lentement, soit en saisir le minimum, au risque de décevoir voire de dissuader le futur chercheur. J'ai finalement choisi de n'en retenir que neuf, et donc de créer autant de rubriques. Le problème complémentaire étant que le cadre doit être suffisamment large pour pouvoir s'adapter à des documents de nature très variée.

S'est également présentée une autre difficulté, qu'il était nécessaire de surmonter avant de commencer la saisie. Fallait-il, au préalable, trier tous les documents et les ordonner par thème ou genre dans les armoires ? Cela nécessitait de visiter d'abord tous les dossiers, tous les cartons. Le travail à effectuer me paraissait déjà suffisamment long sans y ajouter encore le temps nécessaire à cet inventaire préalable. D'autant que, avec l'ordinateur, peu importe l'ordre dans lequel les documents sont saisis : le chercheur pourra toujours interroger les rubriques existantes et trouver ce qui l'intéresse, si toutefois la ou les pièces qu'il cherche existent et ont été saisies.

Le travail a finalement pu commencer le 6 octobre 2015, soit neuf mois après l'élection du bureau. Je dois ici remercier chaleureusement et publiquement Bernard Février, qui a accepté de s'atteler à mes côtés pour entamer ce long cheminement, pas toujours passionnant et parfois très lassant - je pense que l'équipe des cartes postales comprend ce que je veux dire. Chaque pièce doit être dûment estampillée avec le timbre sec

de l'Académie et affectée d'une cote comportant le numéro du dossier et le numéro de l'article dans ce dossier. Il est ainsi très aisé de retrouver le document à partir de l'inventaire.

Nous nous étions promis, en accord avec notre secrétaire perpétuel, que, parvenus au premier millier d'articles saisis, nous mettrions ce début d'inventaire sur le site de l'Académie, de façon à ce que chacun puisse l'interroger facilement, même depuis son domicile. Cette étape a été franchie le 1<sup>er</sup> juillet 2016. C'est ce que nous vous présenterons dans un instant et qui se trouve déjà sur le site de l'Académie, grâce à Alain Aventurier.

Depuis, nous avons continué à avancer et sommes parvenus à 1 300 articles. Vous voyez que le résultat est ambigu et l'appréciation peut être plus ou moins positive, car nous pouvons estimer soit que c'est tout de même une belle avancée soit que la progression s'avère bien lente... De fait, à raison d'environ une séance de trois heures par semaine (vacances scolaires exclues puisque l'Académie est fermée) et au cours de 32 séances, nous avons saisi en moyenne 40 articles par séance, soit une vitesse horaire de 13. Il est de coutume, dans les milieux archivistiques, de compter en mètres linéaires. Les documents désormais inventoriés représentent environ 3 mètres. Dans une appréciation globale et approximative, j'estime la totalité de nos archives à quelque 25 mètres. Vous voyez qu'à la vitesse de progression actuelle - si nous parvenons à la maintenir - vu que nous avons mis 15 mois pour inventorier 3 mètres d'archives, il nous faudra encore 110 mois, soit 9 ans pour disposer de l'inventaire général et numérique de nos archives. Et comme, à mesure que le temps passe, de nouvelles pièces produites sont à archiver...

De plus, et parallèlement, Alain Aventurier, après avoir établi l'inventaire numérique des tables de matières des mémoires mis à jour chaque année, s'est fait un devoir de franchir une étape de plus, en numérisant le texte même des mémoires avec la coopération de la Bibliothèque Nationale, dont il vous présente à présent le résultat.

\* \*  
\*

Dans la foulée, Bernard Février présente le début d'inventaire, qu'il a contribué à alimenter et que vous trouvez également sur le site de l'Académie.

La première partie de l'inventaire numérique des archives mis en ligne sur le site de l'Académie se présente sous la forme d'un fichier Excel constitué des 1 014 articles inventoriés entre octobre 2015 et juin 2016.

Chaque article, représenté par une ligne du tableur, comporte neuf rubriques constituant autant de colonnes.

Les neuf cellules de chaque article précisent les informations suivantes : cote, date, nature, auteur, format, nombre de pages, nombre de pages rédigées, sommaire, notes.

Les cellules *sommaire* et *notes* sont généralement les plus fournies en informations, même si celles-ci se présentent sous la forme de résumés.

Certaines cellules n'ont pu être renseignées (auteur anonyme ou document non daté).

Le visiteur effectuant des recherches sur le site peut donc procéder aux divers tris automatiques proposés par le tableur ou lancer une recherche globale par *mot-clé*.

La rubrique *nature* comporte 57 catégories d'archives.

Les plus représentées sont les concours (31%), les correspondances (24%), les travaux (9%), les discours (6%), les rapports (5%) ...

Le plus ancien article, la minute du *procès-verbal sur l'origine de l'Académie* est datée du 28 mars 1682.

Parmi les documents du XVII<sup>e</sup> siècle, certains sont bien représentatifs de l'époque, comme le brevet établi le 24 novembre 1683 par le duc de Noailles exemptant ... *les académiciens de Nismes du logement des gens de guerre*. Certaines *correspondances* confirment ou complètent des faits historiques bien connus comme la lettre de Jean-

François Séguier, datée du 28 août 1758 et qui relate le déchiffrement de l'inscription antique du fronton de la Maison Carrée. Les académiciens sont souvent sollicités en qualité d'experts, comme le 16 février 1775, où un projet de moulin à vent, avec dessein à l'appui, leur est soumis pour approbation. En 1789, le concours pour le prix de l'Académie a pour sujet la poésie. Les nombreux candidats semblent inspirés par l'actualité, comme l'auteur d'une ode à l'occasion des derniers troubles de la France et de la convocation des Etats Généraux ... ou celui évoquant, en vers, la misère des ouvriers en soie de la ville de Nîmes. Sous le Premier Empire, en raison du blocus britannique privant la France de ses productions tropicales, de nombreux travaux proposent aux académiciens de valider de nouvelles techniques agricoles visant à obtenir, dans le Gard, des récoltes de substitution.

\* \*  
\*

Dans les archives se trouvent des petits carnets du félibre Louis Roumieux. Ils ont intéressé Michel Fournier qui, au lieu de seulement les exploiter, s'est proposé de les saisir intégralement pour en dresser l'inventaire détaillé (soit 406 articles). Je lui laisse le soin de vous les présenter.

Michel Fournier prend la parole : « Mon propos va paraître bien modeste après les brillantes démonstrations qui vous ont été faites sur l'informatisation des archives de notre Académie. Après ce grand pas en avant sur la modernisation, je vous propose un bond en arrière, un retour vers le passé, plus précisément vers la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'an dernier Jean-Louis Meunier, alors président de notre Académie, me révèle qu'il existe dans les archives des pièces manuscrites de Louis Roumieux. Cela n'a pas manqué de faire vibrer ma corde sensible, c'est-à-dire ma corde félibréenne. Un proverbe dit qu'un bonheur n'arrive jamais seul : à la rentrée de cette saison, Gabriel Audisio, notre nouvel archiviste, me propose d'en faire l'inventaire, ce qui m'a comblé de bonheur.

Je ne veux pas ici rapporter trop de détails sur la vie et l'œuvre de ce félibre mal connu, car je pense bien faire ici une communication l'année prochaine.

Il faut tout de même rappeler que si Louis Roumieux naquit à Nîmes le 30 mars 1829, il n'y resta que jusqu'à son mariage avec Delphine Ribière le 25 septembre 1850, le couple s'installa ensuite à Beaucaire, ce qui rapprocha le félibre de Frédéric Mistral avec lequel il se lia d'une très solide amitié. Louis Roumieux décéda à Marseille le 14 juin 1894, il est enterré à Nîmes, au cimetière de la route d'Avignon.

Parlons des pièces qui m'ont été confiées, il s'agit d'une partie du legs Fernand Devize, constituée de 13 carnets, grands comme la main, écrits entre 1858 et 1892. Je ne pense pas qu'il s'agisse de l'intégralité de ce qui servait de brouillon au félibre, puisque le CIRDOC à Béziers (Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan) possède un de ces carnets, portant le numéro 8. Mais combien y en avait-il à l'origine ? On ne peut savoir.

L'intérêt de ces documents, c'est que ces 416 œuvres, portent quasiment toutes la date et le lieu où elles furent écrites. Renseignements très importants qui nous permettent de suivre ce « *felibre barrulaire* » dans ses nombreux déplacements, ayant une fille mariée à Oran, un garçon installé à Barcelone et ensuite à Buenos-Aires.

On trouve dans ces carnets des pages majeures comme sa chanson la plus célèbre « *Lou Maset de Meste Roumièu* ». Si sa pièce de théâtre la plus connue « *Quau vau prendre dos lèbre à la fes, n'en pren ges* », n'y figure pas, d'autres pièces, jouées à Nîmes mais oubliées, y sont retranscrites : « *Li dous rachalan* » (scène comique), « *Margarido e Janetoun* » (boufounado en 4 actes) et « *La Bisco* » imitée de Molière. Des extraits de ses recueils de poèmes comme « *La Jarjaiado* », « *La Rampelado* », « *Uno Festo de Famiho* », « *Li Couquiho d'un Roumièu* », voisinent avec des contes, des poésies, des chants ainsi que quelques noëls.



Mais, ce qui est le plus intéressant dans ses carnets, c'est qu'ils nous renseignent sur les relations du félibre avec d'autres félibres peu connus et oubliés et de nombreux contemporains inconnus, dont il note, pour certains, la raison sociale ou le métier et, bien souvent, le lieu où ils habitent. En effet, lorsque Roumieux faisait un cadeau (bien souvent important), il l'accompagnait toujours d'une poésie ou d'un simple quatrain. Certaines poésies ou correspondances portait un *mandadis* (un envoi), toujours avec humour. J'en ai relevé un, savoureux, sur une lettre en vers, adressée au félibre Roumanille : « *Letro que m'avié 'scrito que soun ventre se fasié gros tóuti li jour e qu'avié pòu d'espeta.* »

De même, lors d'événements familiaux : naissances, mariages ou décès, le poète adressait quelques vers à la famille.

En ce qui concerne les correspondants du poète, il serait intéressant de les identifier et de les restituer dans le temps. Je me suis seulement arrêté sur François-Pierre Villaret, il ne s'agit pas de la famille des célèbres croquants de Nîmes, mais du ténor François-Pierre Villaret, né à Milhaud en 1830, un fort-ténor qui a fait ses débuts à l'Opéra de Paris dans le rôle d'Arnold de Guillaume Tell. Sont déposées à la Bibliothèque Nationales, 180 lettres écrites en français, que le ténor a adressées à M. et Mme Roumieux. Ce ténor, ayant travaillé dans une brasserie de Beaucaire, s'est certainement lié d'amitié avec le félibre à cette époque-là.

On trouve, dans ses carnets, peu de vers adressés à Mistral et Roumanille. Roumieux, s'étant installé à Beaucaire, organisait de nombreuses réceptions dans sa maison où il y avait toujours table mise. Il était directement en rapport avec Mistral et les félibres d'Avignon en raison des agapes qui se déroulaient sur l'île de la Barthelasse. Par contre, on trouve une très importante correspondance avec Léontine Goirand, la félibresse d'Arèno, née à Nîmes en 1853 et morte à Alès en 1923. De nombreux échanges épistolaires qui confirment l'intense liaison, la très forte amitié qui existait entre ces deux félibres. Peut-on parler d'amours romantiques ? C'est elle qui prodigue quelques conseils lorsque Louis

Roumieux a des démêlés avec la justice au sujet de son journal « La Cigalo d'Or », des conseils en vers provençaux, bien évidemment.

Lorsqu'en mai 1893, le groupe de félibres provençaux se rend en Catalogne à l'invitation des poètes catalans, Louis Roumieux fait partie du voyage. Dès son retour à Beaucaire, c'est à Léontine qu'il confie, dans un très long poème, ses impressions sur le voyage mais surtout sur l'accueil qui leur fut réservé et sur les félibres catalans qui les ont accueillis. Des vers qui nous donnent de précieux renseignements.

Sans vouloir faire une ici une étude sur le style d'écriture de Roumieux, l'on peut tout de même constater qu'il a l'inspiration fertile et manie l'humour adroitement et ses poèmes sont écrits d'un seul jet. Cependant, on trouve toutefois quelques vers corrigés, des poèmes repris entièrement, dont il a conservé la première mouture et quelques-uns supprimés d'un seul trait de plume.

Notre Académie possède là un véritable trésor, puisque la grande partie de ces pièces sont inédites. En effet, parallèlement à cet inventaire, je me suis lancé à la recherche des œuvres de Roumieux éditées. Il y a des extraits de ses recueils de poèmes. J'ai aussi consulté les journaux de Roumieux paraissant à Nîmes « *Dominique* » et « *La Cigalo d'Or* », ainsi que « *L'aioli* », édité par Mistral et le Marquis de Baroncelli à Avignon, mais aussi « *La Revue des Langues Romanes* », susceptibles de contenir quelques poèmes. J'en ai peu retrouvé.

Ne pourrait-on pas rendre hommage à Louis Roumieux, en éditant ces œuvres inconnues ?

\* \*

\*

Gabriel Audisio reprend la parole :

J'ajoute que, dernièrement, une nouvelle bonne volonté s'est manifestée en la personne de Jean-Pierre Odilon. Il a proposé de venir nous aider dans ce travail de longue haleine, et a déjà commencé cette coopération. Nous ne pourrions guère augmenter notre rendement, étant maintenant bloqués car, pour aller plus vite, il faudrait pouvoir disposer

d'un second ordinateur et d'un autre logiciel Filemaker Pro, ce qui reviendrait à 1 000 euros environ, pour constituer une seconde équipe.

Nos archives offrent une documentation allant de 1680 à nos jours, soit donc plus de trois siècles. Elle est composée de fonds très différents provenant de l'activité même de l'Académie mais aussi, pour une part non négligeable, de dons ou de legs. Il serait fastidieux de les énumérer ici. Je me limite à vous en citer les grands ensembles : affiches, bourses, brevets, cartes, concours, comptes rendus, correspondances, délibérations, diplômes, dissertations, dossiers des académiciens, éloges, listes, finances, mémoires, photos, statuts, règlements, travaux...

Je ne résiste pas au plaisir de vous montrer quelques pièces :

- Le premier registre de l'Académie.
- Harangue (1/55)
- Repas festif (1/45)
- Concours (26/11)
- Concours, Guizot (17/43)
- Don de Séguier, 1778
- Catalogue de Georges Livet

Après les questions d'usage, le président remercie l'assemblée pour son écoute et les intervenants pour leur pertinente contribution.

La séance est levée à 17 heures 30



## SÉANCE ADMINISTRATIVE

**Mardi 6 décembre 2016**

**14h30 – Salle des séances**

### COMPTE RENDU

**Présents** : Mmes H. Deronne, C. Lassalle, J. Leroy, C. Marès, J. Leroy, S. Mazauric, M. Pallier, M. Poujoulat, D. Prat. MM. G. Audisio, A. Aventurier, M. Belin, A. Bruguerolle, R. Chabert, R. Chalavet, B. Fontaine, B. Fougères, H. Hugues, J. Meine, J.-L. Meunier, A. Penchinat, C. Puech, B. Simon, R. Stephan, D. Valade.

**Excusés** : Mmes D. Bertrand-Fabre, A. Herrmann, C. Lassalle, B. Maurin-Farelle, P. Plouvier, S. Teulon-Lardic, V. Ritter. MM. B. Cavalier, G. Fabre, B. Fontaine, C. Iancu, J. Matouk, P. Mutin, P. Marès, P. Trarieux, D. Travier.

### SOMMAIRE DE LA SÉANCE ADMINISTRATIVE

#### **1. Commissions.**

- Finances. Charles Puech, Antoine Bruguerolle et Bernard Simon.

Vote pour le projet de réhabilitation du premier étage de l'Hôtel de l'Académie.

- Nomination des correspondants. René Chabert

- Programme. Catherine Marès
- Publications. Jacques Meine
- Bibliothèque et archives. Jacqueline Leroy
- Patrimoine et Fonds Filleron-Lorin. Hélène Deronne
- Arc méditerranéen. Hélène Deronne.

2. **CNA**

3. Rapporteur : Michèle Pallier

4. **Autres sujets.**

- Président et vice président pour l'année 2017
- Prix de l'Académie. Prix Issoire.

Le jury se réunira le vendredi 16 décembre à 14 heures 45.

5. **Autres questions**

Le président Bernard Fougères ouvre la séance à 14 heures<sup>30</sup>. Les comptes rendus des rapporteurs des commissions ayant été adressés avec l'ordre du jour, le président signale donc qu'ils ne seront pas lus. Seules seront traitées les questions qu'ils peuvent soulever.

Cette proposition de déroulement de la séance a été adoptée afin de permettre un débat éclairant au sein de l'assemblée sur tous les points mis à l'ordre du jour.

## RELEVÉS DE DÉCISIONS

### 1.1 COMMISSION DES FINANCES

**Rapporteur : Charles Puech.**

Charles Puech rappelle deux points importants de l'exercice : le départ de Jacqueline Chauvet permet une économie annuelle de 8000

euros, sachant que la moitié représente les charges dont l'Ursaff. Par ailleurs, suite à la fuite d'eau qui s'est produite en 2015 (évaluée à plus de 1000 m<sup>3</sup> pour un coût de 11 348 € et ramenée après négociation avec la SAUR, à 5035€), il est devenu indispensable de procéder au remplacement du réseau d'eau froide depuis le compteur principal jusqu'aux compteurs individuels divisionnaires des huit appartements.

Il a été décidé de confier ce chantier à l'entreprise SARL Fages. Le devis est de 22 860 €. Il a été proposé au Bureau (mardi 11 octobre) de réaliser un emprunt de 20000€ sur cinq ans à un taux très attractif de 1, 15%. Cette opération a été acceptée.

Projet de réhabilitation de l'Hôtel de l'Académie : Présenté par Antoine Bruguerolle, ce projet est accepté à l'unanimité.

## **1.2 COMMISSION DE NOMINATION DES CORRESPONDANTS.**

**Rapporteur. René Chabert**

- Pas de question.

## **- 1.3 COMMISSION BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES**

**Rapporteur. Jacqueline Leroy**

- Pas de question.

## **1.4 COMMISSION DU PROGRAMME**

**Rapporteur. Catherine Marès**

La proposition de Jean Matouk sur la perspective de réaliser et d'éditer le dictionnaire de la ville de Nîmes est rappelée par Jean-Louis Meunier. Il est rappelé que la séance administrative ne peut pas se substituer à la commission ad hoc pour l'étude des dossiers.

## **1.5 COMMISSION DES PUBLICATIONS**

**Rapporteur : Jacques Meine**

Jacques Meine insiste sur la qualité de présentation des Mémoires qui sont désormais mis en ligne sur le site de l'Académie.

## **1.6 COMMISSION DU PATRIMOINE**

### **Rapporteur : Hélène Deronne**

Il est rappelé l'actualité du travail réalisé par l'équipe des cartes postes – Fonds iconographique Filleron-Lorin. En particulier, le Bureau a donné son accord à la société Cirkus pour la construction de la base de données qui sera réalisée en relation avec Vanessa Ritter.

## **1.7 COMMISSION DE L'ARC MÉDITERRANÉEN**

### **Rapporteur : Hélène Deronne**

1. Pas de question.
2. CNA
3. **Rapporteur : Michèle Pallier**
2. Pas de question
4. **Autres sujets.**

### **Président et vice président pour l'année 2017.**

Après tour de table, les candidatures de Gabriel Audisio, président et Bernard Simon, vice-président sont acceptées. Le vote pour leur élection aura lieu lors de la séance du 16 décembre prochain.

Il est rappelé que le Bureau a décidé, lors de sa réunion du mardi 8 novembre, de permettre aux membres non résidants d'accéder aux diverses fonctions du Bureau dans la mesure où leur lieu de résidence leur permet de fréquenter l'Hôtel de l'Académie en fonction des besoins.

### **Prix Issoire.**

Le jury se réunira le vendredi 16 décembre à 14 heures 45.

La séance est levée à 16 heures 30.



## COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

### COMMISSION DES FINANCES

**Rapporteur : Charles Puech.**

**Compte rendu rédigé par Bernard Simon**

Deux points ont été examinés :

1. Hôtel Davé : Suite à la fuite d'eau qui s'est produite en 2015 (évaluée à plus de 1000 m<sup>3</sup> pour un coût de 11 348 € et ramenée après négociation avec la SAUR, à 5035€), il est devenu indispensable de procéder au remplacement du réseau d'eau froide depuis le compteur principal jusqu'aux compteurs individuels divisionnaires des huit appartements. Il a été décidé de confier ce chantier à l'entreprise SARL Fages. Le devis est de 22 860 €.

Il a été proposé au Bureau (mardi 11 octobre) de réaliser un emprunt de 20000€ sur cinq ans à un taux très attractif. Cette opération est acceptée.

2. L'Académie souhaite réhabiliter l'ensemble des pièces situées au premier étage de notre Hôtel. Ces pièces constituaient un appartement qui a été loué dans les années soixante-dix. Il est inoccupé depuis plus de trente ans et l'état de vétusté est effectivement nuisible pour l'équilibre de notre Hôtel et l'image de notre Compagnie. Le Bureau a confirmé la nécessité pour son bon fonctionnement, d'engager le programme de restauration et d'aménagement de ces salles.

Le dossier a été transmis en pièce jointe « *Réhabilitation appartement 16 rue Dorée* ». Il sera demandé à l'assemblée de voter pour la réalisation de ce projet.

## COMMISSION DE NOMINATION DES CORRESPONDANTS.

### Rapporteur. René Chabert

Cette commission est composée de : Mme PALLIER, Messieurs AUDISIO, BELIN, CHABERT, CHALAVET et PUECH.

Étaient présents Madame PALLIER, Messieurs AUDISIO, BELIN, CHABERT, CHALAVET. Assistait à la séance M. AVENTURIER, Secrétaire perpétuel. Monsieur PUECH était absent excusé.

**En ouverture** de l'ordre du jour, nous avons remercié M. CHALAVET pour son travail intitulé « Académie, les commissions ».

Dans ce document la phrase « verser le contenu du rapport aux archives » a retenu l'attention de M. AUDISIO, qui a proposé un support papier comme sauvegarde de sécurité des rapports des commissions.

M. le Secrétaire perpétuel a indiqué qu'il procédait à trois sauvegardes simultanées (deux sur ordinateur et une sur disque dur externe). Il se doit d'informer le bureau décisionnel de cette convention.

**Le second ordre** concernait les modalités de recrutement des candidats. Un débat collégial oriente la réponse vers les critères retenus en séance administrative (*qui concernaient les membres résidants*), soit :

- Jouir d'une notoriété reconnue dans sa compétence, que celle-ci soit professionnelle ou non.
- Pouvoir et vouloir faire partager sa compétence.
- S'engager à participer activement à la vie académique.
- Avoir moins de soixante dix ans sauf exception.

- S'acquitter des cotisations.

Il est rappelé que le statut de Correspondant de l'Académie de Nîmes n'est pas un tremplin pour devenir membre Résident ou Non Résident.

**La date de clôture des inscriptions** des candidatures à la classe des Correspondants est fixée, comme habituellement, à la fin du mois de décembre.

A ce jour, nous avons deux candidates :

Mme Michèle PALLIER présente la candidature de Mme **Véronique BLANC-BIJON** proposé

à l'élection par Mme Christiane LASSALLE, M. Alain PINCHINAT, Mme Michèle Pallier.

M. René CHABERT présente la candidature de **Mme Marie-Claude CHEVALIER** proposé

à l'élection par Mme Hélène DERONNE, M. Pascal TRARIEUX, M. René CHABERT.

Nous avons deux candidats :

Le **Père André CHAPUS** présenté par Mgr. FOUGERE, le Père Christian SALENSON et René CHABERT.

**M. Alain ARTUS** présenté par M. René CHABERT, M. Jean-Louis MEUNIER et Mme Brigitte MARIN-FARELLE.

Les quatre candidats ont reçu un avis favorable à l'unanimité.

René CHABERT, rapporteur, remercie avec attention l'ensemble des membres de la commission pour leur participation active avant et pendant la réunion.

La séance est levée à 15h45.

## COMMISSION DE LA BIBLIOTHEQUE

**Rapporteur. Jacqueline Leroy**

Compte-rendu de la réunion de la Commission Archives-Bibliothèque tenue le 15 Novembre 2016

Participants : Mmes Christiane Lassalle, Jacqueline Leroy, Simone Mazauric, MM. Gabriel Audisio, Alain Aventurier, Bernard Février, Jean-Louis Meunier, Jean Pey, Rüdiger Stephan

### **Archives :**

Gabriel Audisio fait le point sur l'avancement du travail, estimé à ... 10 ans, malgré l'aide déjà apportée par Bernard Février et prochainement par M. Jean-Pierre Odilon

Trois problèmes se posent :

- Quels documents faudra-t-il garder ? selon quels critères de tri ?
- Quelle politique pour la reproduction des archives de l'Académie : gratuité ou paiement ? quelle que soit la décision, obligation de mentionner la provenance des documents dans toute publication et d'en déposer un exemplaire à l'Académie (cf docu. 1)
- Le problème de la confidentialité de certains documents va se poser assez rapidement, au fur et à mesure que l'on aborde l'époque récente qui met en scène des familles, des personnes connues : Faire signer un engagement de confidentialité pour les documents consultés par les personnes ayant à les traiter, les reproduire (cf docu2).

**Bibliothèque** : de nombreuses questions ont été abordées, sans qu'on puisse toujours y apporter une réponse.

L'Académie du fait des locaux importants dont elle dispose, conserve la totalité de sa production ainsi que la totalité des publications reçues dans le cadre des échanges avec 125 Académies et Sociétés savantes.

-Les « **Mémoires de l'Académie** » qui sont la base de ces échanges, sont maintenant presque totalement numérisés : avant d'envoyer un courrier pour demander à nos partenaires si ce mode de consultation leur paraît satisfaisant et suffisant ( on peut penser que toutes ces sociétés ont pour la plupart d'entre elles des problèmes d'archivage ), il est demandé aux Académiciens quelles sont les publications qu'ils consultent et qu'ils souhaitent que l'Académie continue de recevoir (cf docu.3).

-Les « **Bulletins** » maintenant triés doivent donc être regroupés en un seul lieu (Salle des Mémoires) pour libérer de la place éventuellement pour les publications des Académies et Sociétés savantes.

-Toutes ces **publications**, qui arrivent très régulièrement, sont enregistrées manuellement dans un registre, dans l'ordre alphabétique des villes, sièges des Académies et Sociétés savantes par Jean Pey. Se pose ensuite le problème de leur transfert et de leur rangement en rayon à l'étage (salle Barnoin). Gabriel Audisio propose que l'on s'organise régulièrement à deux ou trois pour ce faire. Faut-il dès maintenant déménager toutes ces publications dans la salle voisine ou bien attendre les travaux prévus en 2017, dans l'espoir d'un réaménagement qui permettrait à la bibliothèque de disposer d'un lieu convivial où se retrouveraient les académiciens avec, à leur disposition, les publications les plus récentes ?

-**Traitement des ouvrages** : après catalogage par la Médiathèque du Carré d'Art, ils sont mis en rayons par Jean-Louis Meunier. Se pose à nouveau la question des **dons** : Jacqueline Leroy rappelle que dans pratiquement toutes les bibliothèques, les dons qui ne correspondent pas aux thèmes retenus (cf. Compte-rendus précédents) sont refusés ou font l'objet d'un stockage à part. Ce qui n'est pas le cas à l'Académie où il apparaît délicat de refuser les dons. J. Leroy avait donc proposé qu'ils soient retirés, remplacés par un fantôme et stockés dans une autre pièce. Ce tri ou « désherbage » avait d'ailleurs commencé (J. Leroy et J. Pey) ce qui avait permis de gagner un rayonnage entier. Etant donné que les ouvrages qui arrivent continuent d'être traités sans distinction, il paraît inutile de continuer ce travail qui demande une grosse manipulation.

**-Dépouillement des recueils factices** : entrepris par Jean-Louis Meunier, le contenu de ces 52 volumes apporte souvent une information tout-à-fait intéressante. Il serait bien de commencer à mettre en ligne (sous Excel) les dépouillements déjà réalisés, sans attendre la fin de l'opération.

**-Certains rayonnages** ne sont pas équipés de crémaillères, d'où une tablette vide en bas. Voir avec le menuisier de l'Académie si on peut rajouter des crémaillères, sans que cela entraîne un déménagement énorme pour un gain de place très modeste.

**Reliure** : Priorité est donnée à la reliure des Mémoires :2011-2014 et des Bulletins :1988-1989, 1990-1991,1992-1994

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.

## COMMISSION DU PROGRAMME

**Rapporteur. Catherine Marès**

### **Compte-rendu de la réunion du vendredi 30 septembre 2016**

Présents : Mmes Mazauric, Pallier, Prat et Marès MM. Audisio, Chabert, Meine, Valade et M. Alain Aventurier, secrétaire perpétuel.

Un petit regard sur **les communications passées** : elles ont donné satisfaction et rien n'est à signaler.

M. Audisio soulève le cas de M. Lassalle dont la prestation orale ne correspond pas à la qualité du travail scientifique réalisé. Étant donné que cette communication, qui achève le cycle de ses travaux sur l'influence de l'art romain sur l'art roman, a pour objectif d'être publiée, il était impensable de lui refuser cette satisfaction.

**Changement de date pour la séance administrative de novembre** : initialement prévue le vendredi 26 novembre, finalement elle aura lieu le mardi 6 décembre afin de permettre à Antoine Bruguerolle

d'y assister. Sa présence est en effet indispensable en raison des travaux en cours.

Étude des **communications proposées pour le 1<sup>o</sup> trimestre 2017** et établissement du programme :

- Vendredi 6 janvier : M. Robert Chalavet, membre non résidant : *Le petit train des Cévennes à la mer.*

- Vendredi 20 janvier : M. Pierre Chalvidan, correspondant : *L'apothéose du ver à soie, esquisse d'un plan B pour une sortie de crise par le haut.*

- Vendredi 3 février : Mme Simone Mazauric, membre résidant : *Claude Guiraud, un savant physicien nîmois (mort en 1657).*

- Dimanche 5 février : Séance publique

- Vendredi 24 février : M. Jean Matouk : *Allons-nous vers la fin de la société salariale ?*

- Vendredi 10 mars : Séance administrative

Vendredi 24 mars : Pierre Mutin : *Les réalités de l'Islam.*

### **Programme de la séance publique du 5 février 2017 :**

Bien que toutes les communications de l'année en cours n'aient pas été prononcées, un petit coup d'œil sur l'ensemble du programme (réalisé et à venir) laisse supposer que la communication qui répondra le mieux aux attentes du public nîmois sera celle que Mme Pallier doit prononcer le 18 novembre prochain, intitulée *Du commandant Espérandieu au « nouvel Espérandieu » (1829-1874).*

### **Prévisions pour le 2<sup>o</sup> trimestre :**

Calendrier second trimestre 2017 : 7 et 21 avril - 5 et 19 mai - 9 et 23 juin

- Christian Salenson propose une communication sur *l'enseignement du fait religieux à l'école.* Étant donné son emploi du temps, la date du 21 avril 2017 a été retenue.

• M. Belin devait nous faire une communication sur Guillaume Apollinaire à Nîmes. Il faudra le solliciter à nouveau

• Parmi les autres communicants potentiels, à solliciter, il faut citer : Alain Girard, Pierre-Yves Kirschleger, Jean-Pierre Delmas, Michel Christol (tous membres non-résidants), Françoise Kusel parmi les correspondants. D'autres sans doute qu'il ne faut pas hésiter à rappeler à notre bon souvenir ! C'est l'affaire de tous les membres de la commission.

• Vanessa Ritter a plusieurs propositions à nous faire, de longueur différente : **Le mystère des hiéroglyphes de Charles Natoire enfin résolu** ou la représentation de l'Égypte ancienne dans *L'arrivée de Cléopâtre à Tarse* de Ch.J. Natoire (1756) [qui pourrait être une brève communication]

**Le fonds Filleron-Lorin (3)** Histoire de la collection et de la famille Lorin

**Le fonds Filleron-Lorin (3)** Un siècle de promenades architecturales dans le Puy-de-Dôme [légèrement moins avancée que les deux premières mais dont le diaporama de 80 vues est terminé]

Le travail de recherche des trois communications est terminé et l'écriture bien avancée.

### **Le dictionnaire amoureux de la ville de Nîmes :**

En l'absence de M. Matouk, qui veut donner suite au projet qui n'a pas pu aboutir dans sa forme initialement prévue, ce thème n'a été qu'effleuré, mais il n'est pas enterré pour autant. M. Valade dit qu'il est facile de trouver un éditeur nîmois, mais moins facile de trouver des fonds pour le réaliser.

A 15h45, l'ordre du jour ayant été épuisé, la réunion s'achève pour permettre à l'assemblée de commencer la séance à 16h.



## COMMISSION DES PUBLICATIONS

**Rapporteur : Jacques Meine**

### **Compte rendu de la réunion du 4 novembre 2016**

14h30 – 15h30 au siège de l'Académie,  
en présence de Mme Catherine Marès, rapporteur de la commission  
des programmes,  
et de M. Alain Aventurier, secrétaire perpétuel.

**Membres de la commission** : Mmes Danielle Bertrand-Fabre, Anny Herrmann, Brigitte Maurin, Simone Mazauric, MM. Jean-Louis Meunier, Jacques Meine. Tous présents.

#### **1. Mise en ligne des Mémoires**

Initiée par le secrétaire perpétuel, la mise en ligne des *Mémoires* répond à l'une des missions de notre compagnie, celle de rendre accessibles à un plus large public les communications de ses membres. Cela oblige à une vigilance accrue de la part de notre commission en ce qui concerne la présentation générale des textes et les mentions des sources.

Suite à la convention passée avec la BnF, Gallica numérise tous nos *Mémoires*. Le secrétaire perpétuel met en ligne les *Mémoires* sur notre propre site web, ce qui accorde une plus grande souplesse et un accès beaucoup plus rapide. Cela suppose que la table des matières qui est située en fin des Mémoires soit ramenée au début du document. La seconde opération consiste à réduire la taille du fichier pour que l'exemplaire des Mémoires puisse être transféré sur le site.

Actuellement les années 1800 et 2000 sont totalement accessibles. Les années 1900 sont incomplètes et seront progressivement complétées grâce à la convention signée avec la BnF. Nous attendons les exemplaires des années 1910-1950 d'ici la fin du mois de novembre 2016 et les derniers exemplaires devraient être disponibles au cours de l'année

2017. Pour les années antérieures à 1800, nous ne disposons que du volume de l'année 1756.

## **2. Retour sur les publications de l'année 2015**

- *Globalement*, les *Mémoires* de l'année 2015 constituent un volume de niveau remarquable quant au contenu. Des 14 communications présentées en séances ordinaires, tous les textes ont été reçus. En ce qui concerne la présentation des textes, plusieurs auteurs se sont donné la peine de suivre nos NORMES DE PUBLICATION. D'autres n'en tiennent aucun compte, livrant leur version orale telle qu'ils l'ont lue sans se donner la peine de l'adapter à la publication, ce qui nécessite un travail considérable de mise en forme typographique. Le rapporteur adresse ses remerciements aux membres de la commission pour leurs relectures assidues. Mme Anny Herrmann se charge en plus de la relecture intégrale des *Bulletins*.

- *Fiabilité des relectures* : Une ultime relecture sur version papier exigée avant le BAT définitif a révélé la persistance de nombreuses fautes. Certaines sont certes des coquilles dues au changement de logiciel dans le processus de mise en page par l'imprimeur. D'autres sont des fautes d'orthographe qui avaient échappé à leur auteur et à notre double relecture habituelle.

- *Mention des sources et références bibliographiques* : La nécessité de la mention des sources doit encore être fréquemment rappelée. Les sources provenant de sites internet doivent être signalées comme telles en mentionnant le lien électronique (URL). Il appartient à l'auteur de vérifier si le lien électronique proposé fonctionne réellement.

- *Droits de reproduction d'images* (et de textes) : Il appartient aux auteurs de s'assurer que leurs sources et images sont libres de droits de reproduction. La légende de chaque illustration doit citer le nom du photographe, respectivement de la collection d'où elle est issue ; il n'est pas inutile de rappeler que les photos accessibles sur Google ne sont pas toutes libres de droits. En cas de copie d'un texte, la mention de la référence bibliographique ou du lien internet ne doit pas manquer.

L'accès libre par voie électronique aux collections de grands musées peut être une solution dans le cas d'œuvres interdites à la reproduction, ce qui a été le cas pour l'une des communications. Il est dès lors possible en un clic d'avoir chaque tableau étudié sous les yeux et même de pouvoir circuler à l'intérieur de l'œuvre en suivant l'analyse de l'auteur.

### **3. État des travaux de l'année 2016**

Les textes encore manquants de deux intervenants de la séance publique seront récupérés par le secrétaire perpétuel. Cinq textes de séances ordinaires du premier semestre ne nous sont pas encore parvenus. Leurs auteurs seront relancés par le rapporteur.

### **4. Divers**

Les textes des deux communications présentées lors de la rencontre avec l'Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier sont unanimement jugés dignes de figurer dans les Mémoires de l'année 2016.

## **COMMISSION DU PATRIMOINE**

**Rapporteur : Hélène Deronne**

### **1. Atelier Cartes postales.**

M. Giacomoni, M. Poujoulat et J.-M. Ott ont continué le travail de nettoyage et d'indexation des départements français. Ainsi, l'Allier, la Saône-et-Loire, le Jura, le Doubs et la Nièvre sont maintenant nettoyés et numérotés et attendent d'être numérisés.

Quand à la saisie des fiches, il ne reste plus que quelques semaines à P. Gouget pour terminer le traitement complet du Loir-et-Cher et J.-M. Ott a fini les départements du Lot, de la Creuse, la Corrèze, la Gironde, l'Ain et la Haute-Loire. Il traite actuellement le Rhône. Vanessa Ritter a achevé le Cantal, la Haute-Savoie et le Puy-de-Dôme et travaille maintenant sur le fichier de la Loire. Ainsi, depuis la précédente réunion, 11 départements ont été traités et dans la base de données, plus de 11000

cartes sont enregistrées.

Les nouvelles boîtes grises, 18 départements ont été rangés et 16 boîtes étiquetées

D'autre part, le livre d'André Bresson, *Hommes et Femmes de Dieu du Diocèse de Nîmes. Dans l'enfer de la guerre 1914-1918*, utilisant plusieurs cartes de notre fonds est maintenant publié et sera bientôt versé à notre « bibliothèque ». De même, une exposition organisée par Société d'Histoire de Diocèse de Nîmes est en cours, présentant des reproductions de ces mêmes cartes. Dans ce cadre, Vanessa Ritter a donné une conférence sur « La Grande Guerre illustrée. Les cartes postales de l'Académie de Nîmes » le 22 octobre 2016.

Ayant rencontré plusieurs descendants de Robert Filleron, elle a pu compléter ses recherches sur l'histoire de la famille Filleron-Lorin, qui pourront faire l'objet d'une prochaine communication à l'Académie.

Deux questions sont posées :

- Dans le programme de rénovation de certaines pièces de l'académie, serait-il possible de prévoir un emplacement pour les boites qui contiennent ce fonds inestimable de cartes postales.

- Un devis avait été envoyé au Bureau par Vanessa Ritter pour l'achat d'un logiciel pour la numérisation et remplissage des fiches par carte postale. Nous attendons la réponse à ce devis.

2. **Les faubourgs de la ville de Nîmes**

3. Rien à dire pour l'instant. Étapes de réflexion.

## COMMISSION DE L'ARC MÉDITERRANÉEN

**Rapporteur : Hélène Deronne**

Le 6 novembre 2016 tous les membres des trois académies, Nîmes, Marseille, Toulon, ainsi que le Président de la Fondation Abdel-Kader, le vice-président de Casbah d'Alger, M. Cheref, se sont réunis à Marseille (23 personnes). Entre les deux séances administratives, les

membres nîmois de la commission arc méditerranéen se sont réunis un certain nombre de fois.

Le colloque programmé à Nîmes les 16- 17 -18 octobre 2017 sur « **D'une rive à l'autre de la méditerranée occidentale. Hier, aujourd'hui et demain** » se met en place progressivement. Des réponses positives arrivent des intervenants choisis. Financièrement tous les dossiers de subventions ont été envoyés durant l'été. L'agglomération honore la subvention demandée. Nous attendons d'autres réponses. La logistique se met en place. L'Institut en la personne de Monsieur le Chancelier de Broglie a écrit en précisant combien il était heureux de cette initiative.

Beaucoup de travail certes, mais une vraie, une belle entente et une véritable confiance entre tous les membres de l'arc méditerranéen.

## **CONFERENCE NATIONALE DES ACADEMIES DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS D'ANCIEN REGIME (CNA),**

**Rapporteur et Correspondant pour la CNA : Michèle Pallier**

Assemblée générale du 7 octobre 2016 à Toulon.

Hélène Deronne, Catherine Marès, Micheline Poujoulat et moi-même avons représenté notre Compagnie à l'assemblée générale de la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts d'Ancien Régime (CNA), qui s'est tenue à l'issue du colloque organisé par l'Académie du Var, les 5, 6 et 7 octobre 2016 à Toulon.

Cette conférence se tient les années impaires à l'Institut et les années paires en province, dans la ville chargée de la présidence.

Après deux jours de communications de grande qualité et de visites sur le thème «**Toulon, le Var et la Mer**», l'Assemblée générale, où 24 académies étaient représentées, s'est tenue sous la présidence de Madame Françoise L'Homer-Lebleu, président de la conférence, en présence de Monsieur Bernard Bourgeois, membre de l'Institut (académie des Sciences Morales et Politiques), président d'honneur de

la conférence, et représentant le Chancelier de Broglie, protecteur de la CNA, marquant ainsi le lien étroit qui nous unit à l'Institut, dont «la protection nous honore et nous oblige».

Le grand mérite de cette manifestation est de permettre aux académiciens de se rencontrer et de nouer des relations personnelles, alors qu'un certain nombre d'éléments, déclinés par le secrétaire général en exercice, M. Christian Froissard, a pour but de resserrer les liens entre les membres de la CNA :

- L'Annuaire, dont la mise à jour est trisannuelle (prochaine mise à jour en 2019)

- La nomination de correspondants, courroie de transmission entre la CNA et les Académies (un peu plus de la moitié des académies en ont désigné un)

- Le développement du réseau RENATER, auquel il suffit de s'inscrire

- Le site internet, où les académies peuvent apporter leur contribution

- La numérisation des Mémoires et des bulletins offerts par la BNF

- La revue ACADEMOS, dirigé par Catherine Lecomte, qui lance un appel à communications (même si elles ne sont pas inédites) sans compter le travail inter académique sur le thème de l'école que souhaite lancer Madame L'Homer «à l'heure où l'école et l'université tardent à retrouver la place qu'elles méritent» et qui devrait faire l'objet d'un courrier de la CNA.

### **Rapport financier**

Ce rapport fait apparaître un solde négatif de 2 795,64 €, dû à la location de la salle de la Fondation Cino del Duca pour le colloque de 2015, l'Institut, en travaux, ne pouvant nous recevoir. Ce dossier doit être repris, la Conférence ayant vocation à retrouver son organisme de tutelle, l'Institut de France.

### **Prochain Colloque**

M. Michel Woronoff, responsable des colloques parisiens, précise que le prochain colloque se déroulera les 9 et 10 octobre 2017, dans un lieu qui reste à déterminer.

Le thème choisi, en accord avec le chancelier de Broglie, est «L'Héritage». Les propositions de communications étaient reçues jusqu'à mi-novembre. La date du choix des textes retenus est fixée au 30 avril 2017. Le comité de lecture arrêtera sa sélection définitive en juin.

### **Nouveau bureau de la Conférence pour les années académiques 2016-2018**

° Président d'honneur : Monsieur Bernard Bourgeois, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques

° Président : Monsieur Jean-Paul Meyrueis, membre de l'Académie du Var

° Président honoraire : Madame Françoise L'Homer-Lebleu, de l'Académie d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, président sortant

° Vice-Président : Madame Christiane Roederer, membre de l'Académie d'Alsace

° Trésorier : Monsieur Jean-Pierre Aubry, membre de l'Académie du Var

Participants non statutaires au bureau : Monsieur Michel Woronoff, responsable des colloques parisiens, et Madame Catherine Lecomte, rédactrice en chef de la revue «AKADEMOS».

Madame Christiane Roederer est en charge du futur colloque 2018, organisé par l'Académie d'Alsace, qui se tiendra à Colmar les 3, 4 et 5 octobre 2018, sous le titre : « *Des étoiles et des hommes* ».

\* \*  
\*





## Séance du 16 décembre 2016

**La séance est ouverte à 16 heures  
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

**Sont présents** : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat. MM. Aventurier, Belin, Chabert, Contestin, Fougères, Hugues, Iancu, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

**Excusés** : Mme Prat. MM. Audisio, Cavalier, Chalavet, Fontaine, Matouk, Travier.

**Correspondants présents** : Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Chalvidan, Chillet-Pijac, Hooreman, Maréchal, Ott, Pey, Ventura.

**Correspondants excusés** : Mme Agussol, Brandts. MM. Galligani, J.-L. Pontvieux.

Le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en rappelant la disparition de notre confrère membre honoraire, André Costabel. Décédé lundi 5 décembre, à l'âge de 93 ans, les obsèques se sont déroulées en l'église de Milhaud le vendredi 9 décembre. Au cours de son homélie, le président Mgr Bernard Fougères a fait l'éloge d'André Costabel dont le texte est retranscrit à la fin de ce compte rendu.

Le président Mgr Bernard Fougères fait observer une minute de silence.

Il donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 2 décembre qui est mis aux voix puis adopté.

L'ordre du jour prévoit le vote sur la proposition d'élection du futur président, Gabriel Audisio et du futur vice-président, Bernard Simon, pour l'année 2017.

Nombre de votants : 53. Bulletins exprimés : 27.

Ont obtenu : Gabriel Audisio : 23 oui, 3 non, 1 abstention. Bernard Simon : 26 oui, 1 abstention.

Gabriel Audisio et Bernard Simon sont donc élus et vivement applaudis. La passation des pouvoirs s'effectuera à la fin de prochaine séance du vendredi 6 janvier.

### **INFORMATIONS.**

Nous avons appris la disparition de M. Jean Agussol, âgé de 96 ans, époux de notre consœur correspondante et magistrat honoraire Nicole Agussol. Les obsèques se sont déroulées au Grand Temple lundi 19 décembre, à 9heures30. Le secrétaire perpétuel, accompagné de nombreux consœurs et confrères ont présenté leurs plus sincères condoléances à Nicole Agussol et à sa famille.

Nous avons reçu les lettres de remerciements chaleureuses et enthousiastes d'Anne Hénault et de Didier Travier, élus académiciens titulaires.

Mardi 20 décembre, à 16 heures, notre confrère Pascal Trarieux a reçu l'Académie au Musée des Beaux-Arts pour présenter l'exposition : «La maison des merveilles-collections de donateurs». Nous avons remercié chaleureusement Pascal Trarieux d'avoir permis cette visite qui a dû être reportée à deux reprises.

### **OUVRAGES**

Notre confrère membre non résidant, Carol Iancu, offre à l'Académie les exemplaires de ses derniers ouvrages :

« *Du génocide des Arméniens à la Shoah. Typologie des massacres du XX<sup>e</sup> siècle* », sous la direction de Gérard Dédéyan et Carol Iancu. Éditions Privat. 2015.

« *Alexandre Safran et les Juifs de Roumanie durant l'instauration du communisme . Documents inédits des archives diplomatiques américaines et britanniques (1944-1948)*. », Carol Iancu Iasi, Editura Universităţii Alexandru Ioan Cuza, 2016, 561 p. (Colecţie : Historica Dagesh).

Nous avons reçu également :

L'ouvrage publié à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie d'Arles et de l'exposition consacrée à cet événement du 16 septembre au 19 novembre 2016 à la chapelle des Trinitaires : « *L'Académie d'Arles : splendeurs et renaissances* », sous la direction de Marc Heijmans publié par Buchet Chastel.

Les mémoires 2015 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Le Bulletin 2016 – 3<sup>e</sup> trimestre – de la société de Borda, Patrimoine Landes.

Le Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes.

Le président prend la parole pour présenter le conférencier, Carol Iancu, membre non résidant, en ces termes :

Monsieur,

Vous avez été reçu en qualité de membre non résidant de l'Académie de Nîmes, le 28 janvier 2011, par Jean-Marc Roger, président en exercice. Il vous disait que « notre compagnie était heureuse d'accueillir en son sein un universitaire aussi prestigieux. » Aujourd'hui professeur émérite, vous avez exercé en qualité de professeur titulaire d'histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry-Montpellier III, de Directeur de l'École des Hautes études du Judaïsme en France, nommé par le ministre de l'Éducation nationale le 10 octobre 2001. Vous êtes aussi responsable de plusieurs commissions d'histoire et de plusieurs centres de recherches d'études juives et hébraïques, en France et en Europe.

Vos origines familiales plongent leurs racines depuis plusieurs siècles au nord-est de la Moldavie dans la région d'Hârlau où vous êtes venu au monde et où avez fait vos études primaires et secondaires, obtenant le baccalauréat au lycée de Iasi en Roumanie.

L'année 1963, avec votre famille, vous rejoignez Jérusalem.

À l'Université hébraïque de Jérusalem, vous poursuivez vos études en histoire générale et juive, en sciences de l'éducation et en langue et littérature françaises. Vous présentez un mémoire sur « *Charles Péguy socialiste et sa position à l'égard du nationalisme* », qui fait de vous le titulaire d'un master et vous obtenez une bourse de l'état français.

En France et, hormis vos travaux sur Charles Péguy, puis sur « Les Cahiers de la quinzaine », vous vous intéressez à Bernard Lazare et à son étude sur les Juifs de Roumanie. Poursuivant vos études à l'université d'Aix-en-Provence, vous présentez votre thèse sur « *Les Juifs en Roumanie, de l'exclusion à l'émancipation* ». Ensuite, c'est à Montpellier que vous poursuivez vos travaux universitaires en exploitant de nombreux dépôts d'archives en France, en Europe et en Israël.

Veillez me pardonner, Monsieur, de trop résumer votre parcours universitaire, en rappelant brièvement, pour mémoire, que vous êtes titulaire d'un diplôme de professeur certifié d'histoire, d'un diplôme d'Université d'Études roumaines et d'un doctorat de troisième cycle, mention histoire et d'un doctorat d'état ès-lettres et sciences humaines.

Vous avez enseigné l'histoire contemporaine aux universités d'Aix-en-Provence, de Montpellier, de Bucarest et de Iasi, et vous avez donné des conférences aux universités de Jérusalem, de Tel-Aviv, de Beer Sheva, de Bruxelles, de Genève, d'Heidelberg, de Milan, parmi d'autres. Vous êtes l'auteur de plus de 200 études scientifiques. Vous avez publié des ouvrages, des articles et des notes critiques parus dans des revues savantes en France et à l'étranger, fruits de vos recherches à partir de deux axes principaux : « *L'histoire et la civilisation du judaïsme et d'Israël à l'époque contemporaine et les relations internationales* ». La pertinence de vos travaux vous font reconnaître comme un expert

des relations internationales écouté à l'UNESCO, et sollicité pour des congrès, des tables rondes, des colloques en Europe, dont la France, Nîmes ayant eu l'honneur d'accueillir le colloque international : « *Les Juifs à Nîmes et dans le midi du Moyen- âge à nos jours* » et bien d'autres, ailleurs dans le monde.

Je ne puis conclure sans mentionner, Monsieur, que vous êtes membre élu de l'Académie de Vaucluse, membre élu de la Société archéologique de Montpellier et du musée languedocien, membre d'honneur de la communauté juive de Bucarest. Enfin dans l'ordre des distinctions, vous êtes Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques et Docteur *honoris causa* de quatre universités roumaines : Cluj, Iasi (Jassy), Oradea et Constantza. Il est important aussi de rappeler que le 4 novembre dernier, vous avez été élu « *Membre d'honneur à l'étranger de l'Académie Roumaine* » par vote secret dans l'Aula de l'Académie, à Bucarest.

J'arrête là mon propos, cher confrère, car c'est à vous qu'il revient de prendre la parole pour traiter le vaste sujet dont vous voulez nous entretenir :

« *Les stéréotypes antijudaïques de Judas l'Ischariote : l'exemple de la Roumanie* ».

Monsieur le Professeur, nous vous écoutons.

Notre confrère Carol Iancu traite ce vaste sujet dans une perspective historique, à travers des légendes et des écrits d'inspiration chrétienne orthodoxe dans les principautés roumaines pour les époques médiévale et moderne d'abord à travers les prises de position concernant la polémique de l'émancipation des Juifs dans la Roumanie du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout à l'occasion du Congrès de Berlin de 1878 (les Juifs roumains reçurent les droits de citoyen seulement en 1919 à la Conférence de paix de Paris, leur émancipation politique étant inscrite dans la Constitution ultérieurement, en 1923). Ensuite avec le positionnement des intellectuels idéologues de l'extrême-droite dans les années 30 du XX<sup>e</sup> siècle avec l'exemple du « scandale » politico-littéraire généré par

la préface de Nae Ionescu au roman de Mihail Sebastian (de son vrai nom Josef Hechter), *Depuis deux mille ans*. Enfin, à travers les stéréotypes antijuifs dans les caricatures antisémites parues dans la presse à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le mythe de Judas, paradigme éternel de la trahison, de la conspiration, de la félonie devient le héros éponyme du peuple juif dans l'imaginaire populaire et dans le monde « savant ». Le Judas-Juif, autrefois visible mais difficile à identifier après l'octroi des droits politiques, est considéré par les nationalistes antisémites comme l'étranger et l'ennemi par excellence qui menace l'homogénéité de la nation roumaine, aussi bien du point de vue religieux qu'ethnique.

Après les questions d'usage, le président souhaite à l'assemblée de belles fêtes de fin d'année, un joyeux Noël et donne rendez-vous pour la prochaine séance du vendredi 6 janvier 2017.

La séance est levée à 18 heures.

### **Homélie pour les funérailles de Monsieur André Costabel**

Le 9 décembre 2016, Église de Milhaud. Mgr Bernard Fougères.

Vous êtes venus nombreux manifester votre sympathie, votre amitié à la famille d'André Costabel. Pour les croyants, c'est le moment de la prière dans la foi et l'espérance, et pour tous, c'est l'adieu à celui qui nous quitte.

André Costabel vint au monde le 5 janvier 1924 à Toulon où son père, agrégé de mathématique, enseignait au lycée et à l'école normale. C'est dans cette ville qu'il fit ses études jusqu'au baccalauréat, puis à Montpellier où il obtint le diplôme d'ingénieur agronome. Il fit son entrée dans la vie professionnelle en qualité de fonctionnaire des services extérieurs du ministère de l'agriculture. Après deux années, qu'il qualifiait de « merveilleuses », il quitte le ministère de l'agriculture en 1947, acceptant la proposition d'une nomination au poste de secrétaire général des fédérations des coopératives agricoles du Gard. Sa puissance de travail et son professionnalisme lui vaudront d'assumer aussi les responsabilités de directeur de la Chambre d'agriculture, de secrétaire de la société du canal Bas-Rhône Languedoc et d'exploitant agricole

du château de la Tuilerie. C'est au début de cette période, le 3 avril 1948, qu'il avait épousé Jeanine Cloupet en l'église de Milhaud. Si sa passion pour sa fiancée avait attiré à Milhaud, le jeune André Costabel, toutefois il y était déjà chez lui car son grand-père paternel y exerçait la profession de tonnelier. Et son grand-père maternel, agrégé de lettres, professeur au lycée de Nîmes, fêlibre, auteur d'ouvrages en langue d'oc, était aussi viticulteur à Milhaud. C'est donc à Milhaud qu'il vécut avec son épouse et leurs trois enfants : Anne-Marie, Alain et Bernard, décédé accidentellement en 1979.

Concernant la carrière professionnelle d'André Costabel au Crédit agricole, c'est à Monsieur Philippe Brassac, directeur général du Crédit agricole, qu'il reviendra de prononcer l'hommage tout à l'heure. Mais il s'impose de mentionner qu'André Costabel fut maire de Milhaud de 1959 à 1977. L'hommage de Monsieur le Maire et du conseil municipal, dans la rubrique nécrologique de la presse locale, il y a deux jours, disait combien furent appréciés ses mandats comme premier magistrat de la commune.

Enfin il convient de rappeler qu'il fut élu et reçu à l'Académie de Nîmes en qualité de membre résident le 23 juin 1995 et où il siégea jusque'en 2012. Il était en outre Chevalier de la légion d'honneur et Officier de l'Ordre national du mérite.

Les évangiles nous enseignent que Jésus a souvent parlé de la vie, de la foi et de la mort. Ce qui fait la qualité de la vie il l'a dit : c'est d'abord ce que l'on est vraiment, en vérité. Or, durant la vie en ce monde, ce que nous sommes n'est jamais perçu totalement, même par les plus proches, les intimes et les amis. Il y a toujours une part de nous-mêmes, un jardin secret, où personne n'a accès, hormis Dieu, pour les croyants, puisque : « Dieu sonde tous les cœurs et pénètre tous les desseins qu'ils forgent » selon le livre des Chroniques.

(Chap.28, v.9.) Cependant en prenant connaissance des écrits laissés par André Costabel à sa famille, j'ai estimé, que la meilleure façon de rendre hommage à sa personnalité remarquable, c'était de

m'effacer pour n'être que son porte-parole, tant ces textes expriment la profondeur de sa réflexion, de son analyse et de sa méditation.

Sur la vie, il écrivait en janvier 2009 : « Il n'y a pas d'existence sans rester ouvert à ce qui vient d'ailleurs, sans l'écoute des autres même si on n'est pas d'accord, sans l'effort de reconnaître chez les plus jeunes des talents qu'on avait connus. Cela conduit à une plus grande humilité devant les discussions (de l'heure) sans chercher à faire valoir l'autorité de l'expérience qui a perdu, à cause du progrès des connaissances, sa force. Il est facile de le dire, mais il est beaucoup plus difficile de respecter ces lignes de conduite... Pour apporter quelques graines de réflexion... il est nécessaire de tenter d'exprimer ce qu'on pense du sens de l'origine de la vie, de l'existence d'un Dieu créateur, de ce qui peut être cru sur ce qui existe après la mort. »

Sur la foi, il avait écrit : « Ce que je crois aujourd'hui, (23 septembre 2013) c'est la révélation d'un Dieu par lui-même au fur et à mesure que nous découvrons l'immensité de la création dans un ensemble ordonné et harmonieux. Pour moi, c'est en cela que Dieu se manifeste. Cette œuvre divine se poursuit vers un achèvement. Je suis sûr qu'il y a quelque chose parce que j'ai confiance dans ce Dieu qui s'est révélé dans la création. Pour continuer ma dernière étape, il y a le message de Jésus... Je retiens de son message trois attitudes essentielles :

Faire en sorte de demeurer préoccupé des besoins des autres et ne pas sombrer dans un égoïsme qui détruit la qualité des relations.

Veiller qu'en tout comportement l'Esprit domine.

Donner au détachement la première place afin de savoir accepter sans amertume tout ce qui peut surgir. » Et il concluait : « Cela ne peut se dérouler que dans une extrême simplicité où règne une humilité qui a triomphé de l'orgueil. »

Sur la fin de sa vie, il avait rédigé le 7 juin 2002 quelques pages intitulées :

« Méditations sur la vieillesse. » « Pourquoi avoir de la réticence



à se pencher sur cette phase de la vie alors que la science en a élargi la durée et permis à un nombre croissant de personnes d'y accéder. La vieillesse est l'âge des fruits offerts à la société pour l'aider à prendre la bonne direction... par ses fruits, elle apporte une intelligence de la vie. La solitude et la vie intérieure ne sont pas repliement sur soi mais dons offerts aux autres. Combien serait nécessaire et souhaitable que les anciens prennent conscience de la responsabilité qui pèse sur eux. Il ne s'agit pas d'être des consommateurs et des utilisateurs de services. Il s'agit d'être le creuset d'une attitude spirituelle qui fait défaut à une société dominée par la technologie et le matérialisme. Malgré l'âge, il ne faut pas se laisser engoutir par les bruits et les nuisances, mais au contraire, coopérer toujours à la croissance de la création... étant certain que l'essentiel c'est la transformation secrète de l'homme, et qu'il est temps de s'y consacrer soi-même avant de disparaître vers des horizons nouveaux. Vivre jusqu'au bout, sur une route qui va quelque part, est l'heureux sort qui nous échoit, nous apportant une paix fondamentale qui procure joie et sérénité pour effectuer ce dernier cheminement. »

Pour conclure, après avoir écouté ces quelques messages d'un homme libre, chrétien et passionné, me vient à l'esprit ce que l'apôtre Paul écrivait au terme de sa vie et qui me semble s'appliquer aussi à André Costabel :

*« Le temps de mon départ est arrivé. J'ai mené le bon combat. J'ai achevé ma course. J'ai gardé la foi. »*

Achévé d'imprimer en avril 2017  
sur les presses de l'imprimerie  
Mondial Livre - Nîmes  
04 66 29 70 86  
contact@mondial-livre.com

pour le compte de l'Académie de Nîmes  
16, rue Dorée – 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la Ville de Nîmes  
et du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2017

Le gérant de la publication :  
Alain AVENTURIER  
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.  
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

R

148x210

ACADEMIE DE NIMES

Bulletin n°157

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.  
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

V

148x210

ACADEMIE DE NIMES

Bulletin n°157